

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

20
09



RAPPORT ANNUEL

SAISIR LES OPPORTUNITÉS DE L'ÉCONOMIE VERTE

Le rapport annuel de cette année et les rapports des années précédentes peuvent être consultés sur le site www.unep.org/annualreport

Publié en février 2010

© 2010 Programme des Nations Unies pour l'environnement

ISBN: 978-92-807-3071-5

Numéro de travail : DCP/1250/NA

Directeur de publication : Satinder Bindra

Rédacteur et Coordonnateur du projet : Xenya Cherny Scanlon

Conception et présentation : Amina Darani

Produit par la Division de la communication et de l'information du PNUE

Impression : ONUN/Section des services de publication/Nairobi

Certifié ISO 14001:2004



Le Programme des Nations Unies pour l'environnement a pour mission de montrer la voie et d'encourager la coopération pour protéger l'environnement. Il se doit aussi d'être une source d'inspiration et d'information pour les Etats et les populations et un instrument de facilitation en leur permettant d'améliorer la qualité de leur vie sans toutefois compromettre celle des générations à venir.

* Par dollar (\$), on entend ici le dollar des États-Unis.

* Toutes les adresses Internet ont un préfixe <http://>

Photographie de la couverture : © Colin Anderson/Getty Images

La présente publication peut être reproduite, en totalité ou en partie, sous n'importe quelle forme, à des fins éducatives ou non lucratives, sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur, à condition qu'il soit fait mention de la source. Le PNUE souhaiterait que lui soit communiqué un exemplaire de tout ouvrage où la présente publication est mentionnée comme source. La présente publication ne peut être ni revendue ni utilisée à d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite préalable du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Les appellations géographiques utilisées dans le présent rapport et la présentation des éléments qui y figurent n'impliquent de la part de l'éditeur ou des organisations participantes aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le PNUE s'efforce de promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement dans le monde entier comme dans ses propres activités. Ce rapport est imprimé sur du papier recyclé produit à partir de forêts exploitées durablement. Les encres sont d'origine végétale. Notre politique en matière de distribution vise à réduire l'empreinte carbone du PNUE.

2009



RAPPORT ANNUEL

SAISIR LES OPPORTUNITÉS DE L'ÉCONOMIE VERTE



Ces symboles apparaissent dans tout le rapport. Ils indiquent les six domaines d'activité prioritaire thématiques et transversaux retenus par le PNUE dans son Plan stratégique à moyen terme pour la période 2010-2013 :



changements climatiques



catastrophes et conflits



gestion des écosystèmes



gouvernance de l'environnement



substances nocives et déchets dangereux



utilisation efficace des ressources et modes de consommation et de production durables

PASSER AU VERT POUR SE DÉVELOPPER

Rendre l'économie mondiale plus verte	16
Une nouvelle donne pour passer à l'économie verte	18
Rendre le commerce mondial, les marchés et la finance plus écologiques	20
Énergie verte	22
Technologie verte	24
Transports verts	26

01

INTRODUCTION

6	Message du Secrétaire général de l'ONU
8	Introduction du Directeur exécutif
12	Parlons chiffres



02

ESPACES VERTS

30	L'économie des écosystèmes et de la biodiversité
32	Les couleurs du carbone
34	Réponse du PNUE à la menace pesant sur les écosystèmes
48	Des villes vertes

DÉPLIANT

PNUE dans le monde
Calendrier du PNUE pour 2010

03

POLITIQUES VERTES

- 52 La gouvernance internationale de l'environnement
- 56 Objectif « Unis dans l'action » et environnement
- 58 Verdir les Nations Unies – Faire de l'ONU une organisation durable
- 60 Vers un accord sur le climat
- 62 Le Protocol de Montréal – sur la bonne voie
- 63 Produits chimiques et déchets – Promouvoir les synergies entre conventions apparentées
- 64 Renforcer les sciences et les politiques sur la biodiversité et les services écosystémiques
- 65 Tracer le nouveau cours de la politique de l'eau
- 66 Intervention en cas de catastrophe et de conflit



04

VERS DES MODES DE VIE ÉCOLOGIQUES

- 70 La consommation et la production durables
- 72 Les champions verts
- 74 La génération verte
- 76 L'apprentissage vert
- 78 Publications du PNUE en 2009

ORGANIGRAMME et FINANCE

- Structure administrative du PNUE
- PNUE+ : Mise en œuvre d'un programme de transformation
- Aperçu du programme de travail du PNUE 2010–2011
- Perfectionnement du personnel du PNUE
- Financement du PNUE en 2009
- Glossaire

05

- 82
- 84
- 86
- 88
- 90
- 93

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES



Réalisées à la demande du PNUE et articulées par lui, les recherches les plus récentes effectuées par des économistes de premier plan ont montré qu'il est possible de promouvoir une approche écologique de l'économie mondiale en n'investissant pas plus de 1 % du produit intérieur brut dans les technologies propres, les énergies renouvelables et l'utilisation viable des ressources naturelles. Que ce soit dans des économies dominantes telles que la Chine et les États-Unis ou dans des pays parmi les moins avancés, tels que le Rwanda et Haïti, on s'intéresse de plus en plus à l'économie verte. Comme le titre du rapport annuel de 2009 le suggère, nous devons saisir cette occasion.

« Bien que les résultats de la Conférence de Copenhague n'aient pas été à la mesure des attentes, l'Accord de Copenhague constitue un grand pas en avant dans le cadre des efforts déployés pour relever le défi climatique. Nous devons à présent traduire nos discours en actes et engager les ressources annoncées à Copenhague afin d'aider les plus vulnérables. »

— BAN Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

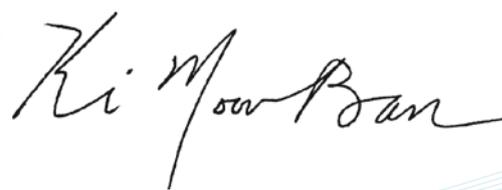
Au nombre des conséquences les plus importantes de ce passage à une économie verte figurent les possibilités qu'il offre d'atténuer les changements climatiques et d'aider les pays à faire face aux effets croissants de celui-ci. Dans le cadre des préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Copenhague, nous avons assisté à un engagement politique au plus haut niveau sans précédent, étayé par le soutien du grand public, des dirigeants du monde des affaires, les mesures prises par les collectivités locales et la recherche scientifique. Des personnes de tous les segments de la société sont de plus en plus impliquées dans les efforts faits pour lutter contre les changements climatiques.

Bien que les résultats de la Conférence de Copenhague n'aient pas été à la mesure des attentes, l'Accord de Copenhague constitue un grand pas en avant dans le cadre des efforts déployés pour relever le défi climatique. Nous devons à présent traduire nos discours en actes et engager les ressources annoncées à Copenhague afin d'aider les plus vulnérables.

Nous devons également avancer rapidement vers un accord contraignant. Cet objectif sera une de mes priorités en 2010. À cette fin, je continuerai de m'appuyer sur le soutien et la créativité du personnel et des dirigeants du PNUE, qui méritent des éloges pour le travail accompli en 2009 dans le cadre de la campagne des Nations Unies « Scellons l'accord » et en

vue de rendre l'ONU climatiquement neutre, conformément à l'appel que j'avais lancé en ce sens. Le premier inventaire de l'empreinte de l'ONU en matière de gaz à effet de serre, réalisé en collaboration avec l'ensemble des institutions spécialisées des Nations Unies sous la coordination du Groupe de la gestion de l'environnement, nous a fait progresser sur la voie de la transformation de l'ONU en une institution émettant peu de carbone et économe en ressources pour le XXI^e siècle.

Ayant su mobiliser le monde entier autour de la nécessité d'agir dans le domaine du climat en 2009, nous devons, en 2010, donner un nouvel élan à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, car le temps presse et la date butoir de 2015 approche. Je continuerai de compter sur le PNUE pour être le chef de file dont nous avons besoin pour faire comprendre que la viabilité environnementale est non seulement un but légitime en soi, mais aussi un moyen de parvenir à tous nos objectifs de développement.



INTRODUCTION DU DIRECTEUR EXÉCUTIF



ALORS QUE LE MONDE ÉMERGE de la crise financière et économique la plus grave depuis la grande dépression de 1930, il convient de se demander quelle sera l'orientation des politiques publiques et la destination des investissements privés l'année prochaine et au cours des décennies à venir.

2009 a été l'année au cours de laquelle une nouvelle idée au moins a suscité de l'intérêt au niveau politique le plus élevé ainsi que parmi les économistes et les groupes de réflexion faisant autorité car perçue vraisemblablement comme une voie nouvelle et stimulante vers la viabilité.

Je veux parler de l'Initiative « Pour une économie verte/une nouvelle donne écologique mondiale » mise en chantier par le PNUÉ il y a de cela 15 mois environ lorsque les banques et les entreprises implosaient et que des millions de personnes étaient licenciées.

Il s'agit d'une activité qui évolue mais qui connaît un certain retentissement et bénéficie d'un certain appui dans les capitales, de Séoul à Kigali et de Berlin à Beijing, ce qui laisse supposer que sa longévité ira au-delà du cycle de redressement en cours.

Car, au cœur de cette initiative, se nichent certaines réalités concrètes et essentielles que certains dirigeants de la planète ont saisies, plusieurs d'entre eux étant décidés à les faire fructifier.

Il s'agit de ceci : les modèles économiques, les mécanismes étriqués du marché et les stratégies de développements bornées du XXe siècle ne risquent guère de répondre aux besoins et aspirations de 6 milliards de personnes et encore moins à ceux des 9 milliards prévus en 2050.

En outre, si la communauté mondiale entend faire face aux problèmes pressants qui se font jour

dans les domaines du climat, de l'alimentation et de la pénurie des ressources naturelles, ou qui se poseront dans un très proche avenir, il faut investir intelligemment, intervenir sur de multiples fronts et compter sur des avantages de bien plus grande portée.

Tout au long de 2009, le PNUE et ses partenaires du système des Nations Unies ou n'appartenant pas à ce système, ont montré comment une économie verte peut fonctionner dans plusieurs importants secteurs et en particulier dans celui auquel sont consacrés les titres de l'actualité, à savoir le secteur du changement climatique.

En février, lors de la réunion annuelle des ministres de l'environnement, tenue à Nairobi, le PNUE et des économistes ont fait paraître un rapport intitulé *A Global Green New Deal* (Une nouvelle donne écologique mondiale).

On estime qu'un tiers, soit environ 750 milliards de dollars, des 2,5 trillions de dollars correspondant au montant des mesures incitatives pourrait – s'il s'accompagnait de mécanismes du marché intelligents et de réformes fiscales appropriées – contribuer dans une large mesure à l'accélération des investissements et à leur orientation pertinente.

Des investissements sont nécessaires dans des domaines tels que les technologies propres, des transports respectueux de l'environnement, l'efficacité énergétique ainsi que d'autres secteurs importants pour décarboniser les économies, édifier de nouvelles entreprises tournées vers l'avenir, et créer des emplois répondant aux normes qui doivent être celles des entreprises du XXI^e siècle, y compris en matière de gestion des ressources naturelles.

La deuxième impulsion de l'économie verte consistera à mettre les écosystèmes au cœur du fonctionnement de la vie économique nationale et mondiale.

L'économie des écosystèmes et de la biodiversité qu'a appelée de ses vœux le G8+5 en 2007 et que le PNUE a accueillie, favorise une nouvelle prise de conscience et l'adoption de mesures

pour prévenir les pertes économiques résultant des dommages, de la dégradation et des ravages infligés au capital naturel de la planète.

Le rapport sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité expose également les possibilités offertes par les investissements visant à remettre en état et à entretenir ce capital. Ainsi, un investissement annuel de 45 milliards de dollars permettrait de préserver les services écosystémiques des zones protégées, et rapporterait 5 trillions de dollars par an, soit un rapport coût-avantage de 100 : 1.

L'importance des écosystèmes, pour ce qui est de l'adaptation aux changements climatiques, est bien connue. Cependant, leur rôle, en particulier en ce qui concerne le pouvoir d'atténuation des changements climatiques des écosystèmes marins, est demeuré jusqu'à présent pratiquement ignoré.

Le rapport intitulé *The Natural Fix?*, dont la parution a coïncidé avec la Journée mondiale de l'environnement et les célébrations organisées par le Mexique, conclut que les systèmes biologiques de la planète pourraient piéger plus de 50 gigatonnes de carbone au cours des décennies à venir si l'on donnait au marché les signes qu'il attend.

Un rapport de suivi intitulé *Blue Carbon* (carbone bleu), paru en octobre 2009, concluait que les mangroves, les marais d'eau salée, les prairies sous-marines et d'autres écosystèmes marins pourraient actuellement retenir des émissions d'un volume égal à la moitié du volume des émissions se propageant chaque année sur la planète.

Les forêts sont peut-être les écosystèmes dont les fruits sont les plus faciles à cueillir. Tout au long de l'année 2009, le PNUE, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme des Nations Unies pour le développement a fait progresser le Programme de l'ONU intitulé Réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts (ONU-REDD).

Neuf pays participent activement aux activités du programme REDD pleinement opérationnel et plusieurs autres s'apprentent à le faire.

L'Accord de Copenhague auquel sont parvenus les participants à la réunion de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en décembre n'a été ni le grand pas en avant nécessaire ni le terrible fiasco qui a semblé possible à un moment donné. Le feu vert donné au Programme REDD a été une avancée notable.

On vise maintenant à assurer la prise en compte d'autres écosystèmes terrestres par le marché du carbone. En 2009, le PNUC a lancé le Carbon Benefits Project (projet concernant les avantages liés au carbone) avec des crédits du Fonds pour l'environnement mondial et un consortium mondial de partenaires; collaborent à ce projet des scientifiques, des agriculteurs, des propriétaires terriens et des communautés au Kenya, en Chine, au Niger et au Nigéria.

Faire en sorte que l'impartialité et des données scientifiques irréfutables s'imposent dans des domaines âprement débattus tels que les changements climatiques est l'une des tâches importantes dont s'acquitte l'Organisation des Nations Unies ainsi qu'un important élément du puzzle que constitue l'économie verte.

Prenons l'exemple des biocarburants. Leur intérêt du point de vue de la lutte contre les changements climatiques a suscité des vues nettement antinomiques, ce qui explique qu'ils aient été ce sur quoi l'accent a été mis dans le premier rapport intitulé *Assessing Biofuels* du nouveau Groupe d'experts international sur la gestion durable des ressources parrainé par le PNUC.

Le message d'ensemble du groupe est qu'une approche beaucoup plus élaborée – qui puisse s'inscrire dans une stratégie d'ensemble concernant l'énergie, le climat, l'utilisation des terres, les ressources en eau et l'agriculture – doit être adoptée lorsque l'on produit des carburants à partir de la biomasse et des cultures.

Comme dans le cas des biocarburants, il arrive bien trop souvent que des secteurs de la société se fassent les champions de solutions miracles lorsqu'ils s'intéressent à des dilemmes persistants ou nouveaux.

Il en est ainsi en ce qui concerne l'Initiative pour une économie verte et plus particulièrement pour ce

qui est de l'un de ses volets, à savoir l'agriculture écologiquement viable.

Dans le rapport du PNUC intitulé *Environmental Food Crisis*, qui a également paru en 2009, on fait valoir que le fait des'en remettre exclusivement aux modèles consistant à maximiser les rendements à grand renfort d'intrants exclusivement ne permettra guère de relever les défis alimentaires actuels et futurs ni de remédier aux problèmes environnementaux.

Une réponse intelligente, qui prenne en considération le rôle des écosystèmes ainsi que la fertilité des sols et la conservation de l'eau tout en s'intéressant à la façon dont les aliments sont produits, distribués et consommés, s'impose.

L'une des conclusions les plus sombres concerne le gaspillage. Aujourd'hui, partout dans le monde jusqu'à la moitié de la production alimentaire est perdue, gaspillée ou rejetée, en raison de l'inefficacité de la gestion de la chaîne alimentaire par les humains.

L'un des thèmes récurrents du PNUC durant l'année 2009 est celui de la complexité des problèmes auxquels les sociétés sont confrontées; rien en cela de réductionniste car il s'agit là d'une réalité à laquelle il convient de faire face plutôt que de l'ignorer. En nul autre domaine que celui du développement durable, auquel on aspire, cela ne revêt plus de pertinence.

Avant et après la réunion de Copenhague sur les changements climatiques organisée par l'ONU, les gouvernements de pays tels que l'Allemagne, le Brésil, la France et le Kenya ont demandé que soit créé un nouvel organisme mondial plus efficace pour relever ces défis.

Cela pourrait en partie traduire une déception face à la lenteur avec laquelle la communauté internationale réagit aux changements climatiques ainsi que face au rythme auquel nombre d'autres problèmes persistants ou nouveaux concernant l'environnement et la viabilité sont traités.

En 2009, les gouvernements se sont à nouveau intéressés à la question de la gouvernance internationale de l'environnement, ce qui les a amenés à prendre de nouveaux engagements.

« Le concept d'économie verte est également loin d'être figé. Toutefois, il offre à certains gouvernements des principes de base, un schéma directeur et un but devant leur permettre d'atteindre nombre d'objectifs irréalisés en matière de développement durable même si pour l'heure leur mise en œuvre ne concerne que les États ».

— Achim Steiner, Secrétaire général adjoint de l'ONU et Directeur exécutif du PNUE

Lors de la réunion du Conseil d'administration/ Forum ministériel mondial sur l'environnement du PNUE, un groupe consultatif chargé de cette question a été créé dont l'activité a abouti aux réunions ministérielles de Belgrade et de Rome.

Les résultats et propositions de ces réunions retiendront particulièrement l'attention lors de la prochaine session du Conseil d'administration/ Forum ministériel mondial sur l'environnement du PNUE en février 2010, à Bali (Indonésie).

On ignore quel sera l'aboutissement de cette démarche concernant la gouvernance. Cependant, il semble bien que les décideurs soient plus nombreux à admettre de manière plus affirmée que les prescriptions et les mécanismes hérités du siècle écoulé en matière de conception ne permettent plus de faire face aux défis intersectoriels du nouveau siècle.

La lutte sans réserve et frontale contre les changements climatiques est une activité qui progresse tout comme la question de la réforme de la gouvernance internationale de l'environnement.

Le concept d'économie verte est également loin d'être figé. Toutefois, il offre à certains gouvernements des principes de base, un schéma directeur et un but devant leur permettre d'atteindre nombre d'objectifs irréalisés en matière de développement durable même si pour l'heure leur mise en œuvre ne concerne que les États.

À ce jour, des douzaines de pays ont demandé au PNUE de les aider à trouver comment, concrètement et efficacement, intégrer à leur stratégie nationale de développement économique les principes sous-tendant l'économie verte, à savoir de faibles émissions de carbone et l'utilisation efficace des ressources.

En 2009, l'économie verte s'est développée. Le principal problème qui se pose maintenant est de savoir si elle peut prendre racine au niveau mondial.

Et, ce faisant, donner une orientation à 192 nations et éventuellement jeter un pont entre l'économie d'aujourd'hui et le type de gestion planétaire écologiquement viable qui est non seulement nécessaire mais qui suppose aussi de

plus en plus que des réformes internationales soient adoptées.

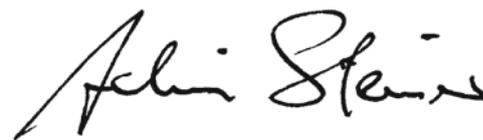
Entre-temps, le PNUE poursuivra la mise en œuvre de son programme de réforme et sa stratégie à moyen terme. Le Programme « UNEP+ », qui est un programme plus efficace orienté vers l'obtention de résultats, conformément aux mandats normatifs et scientifiques ainsi que définis par le Plan stratégique de Bali, est demeuré ce sur quoi ont convergé tous nos efforts en 2009.

Elaborer un nouveau programme de travail pour la période 2010-2011, harmoniser les méthodes de travail du secrétariat au moyen de projets permettant de gérer le changement, renforcer les capacités du personnel et de nos partenaires pour mettre en œuvre un programme fondé sur l'obtention de résultats tout en exécutant simultanément le programme de travail pour 2008-2009 a nécessité de la part du personnel du PNUE un engagement et des efforts résolus.

Je tiens à rendre hommage à leurs efforts et en particulier à Mme Angela Cropper, qui est la Directrice exécutive adjointe du PNUE, sans les qualités d'animatrice de laquelle nous n'aurions pu réussir.

Aucune institution n'évolue aisément et cela est encore plus vrai pour un programme de l'ONU soumis à des messages complexes et parfois contradictoires en matière de gouvernance et de gestion.

Nonobstant les contraintes et les défis indéniables auxquels nous avons été confrontés lorsque nous avons mis en œuvre le Programme UNEP+, les progrès faits en 2009 ont permis de développer les moyens, les compétences et la confiance du PNUE qui est ainsi à même de jouer un rôle déterminant dans la recherche de solutions au problème du développement durable dont l'urgence s'accroît.



1,395 scientists were involved in UNEP's assessments

290 organizations from **88** countries participated in the 25th session of the UNEP Governing Council/Global Ministerial Environment Forum

500 million people worldwide viewed the environmental hotspots videos from UNEP Atlases on YouTube.com

18 countries received support from UNEP-UNDP Poverty and Environment Initiative

UNEP completed the **100th** Integrated Environmental Assessment in Latin America and the Caribbean

UNEP supported the development of over **30** UN Development Assistance Frameworks

\$112, 450, 431 - total funding for UNEP GEF projects approved in 2009

12,530 news clippings citing UNEP or the Executive Director

UNEP SUPPORTS ACTIVITIES IN OVER 100 COUNTRIES

50 Gigatonnes of carbon might be sequestered by the Earth's living systems over the coming decades, according to *The Natural Fix?* report

13 million signatures were coalesced through the **Seal the Deal!** campaign

54 countries participating in the PAN EUROPEAN BIOLOGICAL AND LANDSCAPE DIVERSITY STRATEGY agreed on **26** core indicators to halt biodiversity loss.

An annual investment of **\$45 billion** could conserve ecosystem services from protected areas estimated at **\$5 trillion** a year, according to The Economics of Ecosystems and Biodiversity study

UNEP is working with **15** developing countries to assess their **renewable energy** potential, and is helping over **25** countries to identify barriers to the uptake of clean technologies

50 organizations participate in the **GENEVA ENVIRONMENT NETWORK** which celebrated its **10th** anniversary

UNEP is assisting **35** countries to assess their capacity building needs in the areas of **biodiversity, climate change and land degradation**

More than **3,200** people from **139** countries have been trained through the Biosafety Clearing-House project

UNEP OzonAction's Compliance Assistance Programme now supports **147** developing countries, with nearly **100%** of them reporting on production and consumption of ozone-depleting chemicals

700 young people from **111** countries participated in the TUNZA Conference

UNEP conducted **32** environmental assessments in 2009

170 countries participated in the **Billion Tree Campaign**, planting over **7.4 billion** trees

1,705,900 visits to the UNEP website in June 2009 alone **13**

The **2009 CLIMATE CHANGE SCIENCE COMPENDIUM** received **260,192** DOWNLOADS

11,582 tonnes of greenhouse gas emissions—UNEP's carbon footprint calculated in **2009**

45 million people reached through **UNEP-Nickelodeon TV** campaign in Asia

The Convention on Migratory Species of Wild Animals celebrated its **30th** anniversary in **2009**

PASSER AU VERT POUR SE DÉVELOPPER

01



PASSER AU VERT POUR SE DÉVELOPPER. Cette perspective d'économies et de sociétés plus vertes, plus propres, à faible intensité de carbone et économes en ressources a sous-tendu tous les travaux du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en 2009.

Du Bhoutan au Burkina Faso et de New York à Londres ou Séoul, le message concernant l'économie verte a retenti aux réunions de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies, au Sommet des chefs d'État du G20 tout comme aux ateliers communautaires sur les liens existant entre la pauvreté et l'environnement.

Grâce à ses rapports révolutionnaires, ses services de conseil sur mesure et le renforcement de ses partenariats, le PNUE s'est placé en 2009 à l'avant-garde du mouvement pour une économie verte.





RENDRE L'ÉCONOMIE MONDIALE PLUS VERTE

Lancée en octobre 2008, l'Initiative pour une économie verte menée par le PNUE a pour but de mettre les économies nationales et mondiales sur une voie nouvelle afin d'obtenir de meilleurs rendements des investissements de capital naturel, humain et économique, tout en réduisant en même temps les émissions de gaz à effet de serre, l'extraction et l'utilisation des ressources naturelles, en produisant moins de déchets et en réduisant la fracture sociale.

En 2009, cette initiative a été étendue à la fourniture de services consultatifs aux pays souhaitant rendre leurs économies plus écologiques, produire des biens issus de la recherche tels que le *Rapport sur l'économie verte* et inciter leurs partenaires à promouvoir et mettre en œuvre avec efficacité des stratégies pour une économie verte.

Au niveau mondial, le PNUE a publié un rapport sur la Nouvelle donne écologique mondiale, suivi d'une note d'orientation demandant aux

gouvernements de saisir l'occasion offerte par les mesures d'incitation fiscale et d'aider à assurer le passage à une économie verte en investissant dans des secteurs « verts ».

Ce conseil a été entendu par les dirigeants du monde entier qui, à la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et ses incidences sur le développement, ont réaffirmé l'engagement qu'ils avaient pris de favoriser « une reprise inclusive, verte et durable » et de soutenir les pays en développement dans leurs efforts pour parvenir au développement durable. Dans la même veine, le Groupe des 20 dirigeants du monde (le G20) a promis, lors de son Sommet de Londres en 2009, « d'accélérer le passage à une économie verte ».

Au niveau régional, un certain nombre de pays d'Asie orientale ont adopté l'Initiative de Séoul pour une croissance verte à faible intensité de carbone en Asie orientale, lors du Sommet de l'Asie orientale sur le climat, en mai. Entre-temps, plus d'une douzaine de gouvernements de pays d'Afrique, d'Asie-Pacifique, d'Europe et d'Asie ont demandé l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour le lancement d'initiatives



«...un investissement de 1 % du Produit national brut mondial (environ 750 milliards de dollars) pendant les deux prochaines années pourrait fournir la masse critique des infrastructures écologiques nécessaires au démarrage d'une économie mondiale beaucoup plus écologique.»
— Note d'orientation sur la Nouvelle donne écologique mondiale.

d'économie verte dans leurs pays respectifs. Ainsi, en réponse aux demandes des gouvernements, le PNUE a organisé des ateliers nationaux sur le droit et la gouvernance de l'environnement afin de promouvoir l'économie verte au Cambodge, en République démocratique populaire lao et au Viet Nam. Le PNUE a également lancé un projet pilote dans le cadre de l'Initiative pour une économie verte en Azerbaïdjan, en Arménie et en Serbie.

Centrée sur des activités dans les pays et sur la promotion d'une croissance économique écologiquement durable et favorable aux pauvres, l'Initiative Pauvreté et Environnement, gérée conjointement par le PNUE et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a complété l'Initiative pour une économie verte en 2009.

Dix-huit pays d'Afrique, d'Asie-Pacifique, d'Europe orientale et d'Asie centrale ont bénéficié d'un soutien en 2009, contre huit en 2007. Sept autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes et d'Asie-Pacifique ont manifesté leur intérêt à recevoir une aide de l'Initiative au cours des années à venir. Les programmes de pays existants ont fait l'objet d'un autre vote de confiance des donateurs, ce qui a eu pour résultat une programmation conjointe, avec le Gouvernement danois au Bhoutan par exemple.

Au sein de la famille des Nations Unies, 20 organismes des Nations Unies ont publié une déclaration commune demandant que le monde en général passe à une économie verte à faible intensité de carbone et économe en ressources. Plus de 12 organismes des Nations Unies, de même que des groupes de réflexion et des instituts universitaires, contribuent à l'élaboration d'un rapport mondial sur l'économie verte qui sera publié en 2010 et donnera des orientations sur les investissements écologiques dans des secteurs à faible intensité de carbone et sur les conditions de base propices. Le PNUE a également commencé à mettre sur pied une Coalition pour une économie verte reposant sur une large base afin de mobiliser la société civile et le monde des affaires pour soutenir cette initiative.

Pour faciliter le passage des entreprises à une économie verte, le PNUE sollicite le secteur privé par le biais de forums tels que le Sommet annuel mondial des entreprises au service de l'environnement. Le Sommet de 2009 s'est terminé par l'adoption d'un Manifeste intitulé « L'impératif vert », dans lequel les participants demandent une augmentation radicale de l'investissement dans les technologies propres et les infrastructures durables afin de surmonter la crise mondiale et d'ouvrir la voie à l'économie mondiale verte.



PHOTOS :

1. Sommet du G20 à Londres
2. © www.mzv.cz
3. L'annonce du Partenariat pour une croissance verte entre le PNUE et la République de Corée. De gauche à droite : Lee Maanee, Ministre de l'environnement de la République de Corée et Achim Steiner, Directeur exécutif du PNUE © PNUE

« En ce qui concerne l'environnement, nous avons mis en place un programme ambitieux pour prévenir les changements climatiques et proposé à la communauté internationale de créer un Fonds vert. Pour la première fois dans l'histoire de notre époque, nous avons reboisé et remis en état une superficie de forêts plus étendue que celle qui disparaît normalement chaque année. »

— Felipe Calderón, Président du Mexique

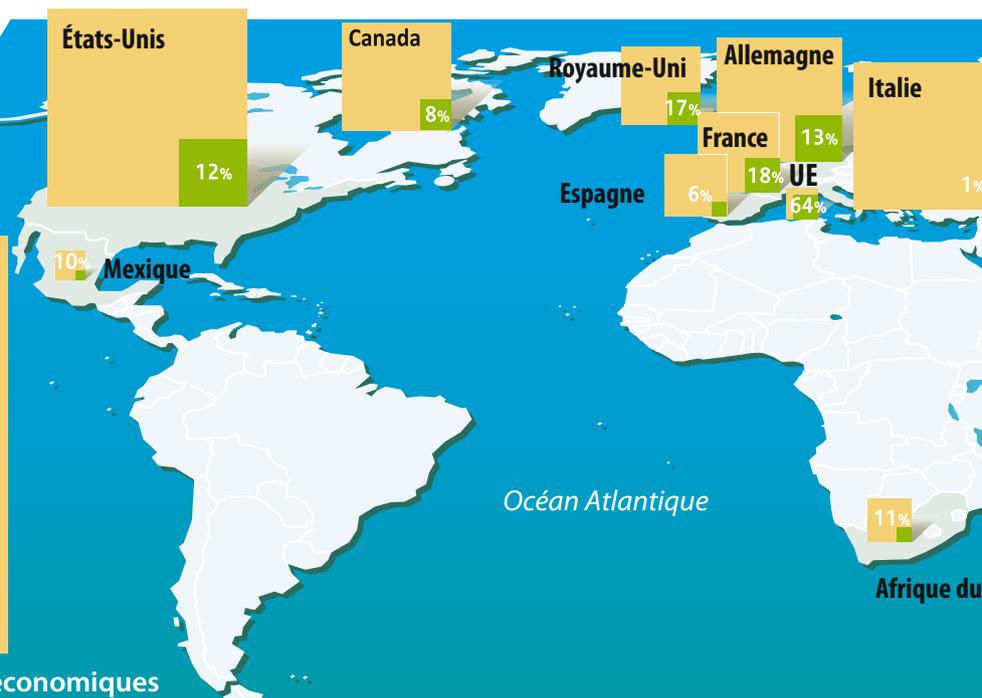
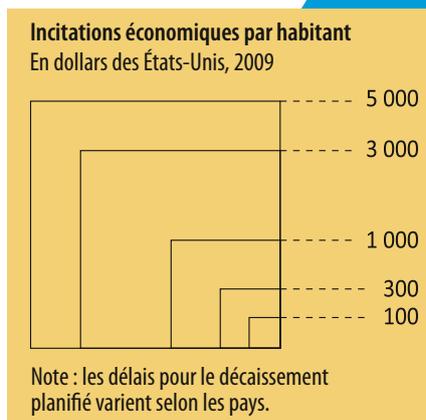
UNE NOUVELLE DONNE POUR PASSER À L'ÉCONOMIE VERTE

« L'environnement est pour nous un élément vital; à dire vrai, ce qui est surprenant ce n'est pas que les ministères des finances dialoguent maintenant avec ceux de l'environnement — mais bien qu'il leur ait fallu si longtemps pour y parvenir »

— Paul Kagame, Président du Rwanda

« Nous allons accélérer nos efforts pour développer une économie verte, une économie à faible intensité de carbone et une économie circulaire. »

— Hu Jintao, Président de la Chine



■ Total des incitations économiques
■ Incitations vertes et pourcentage du paquet total

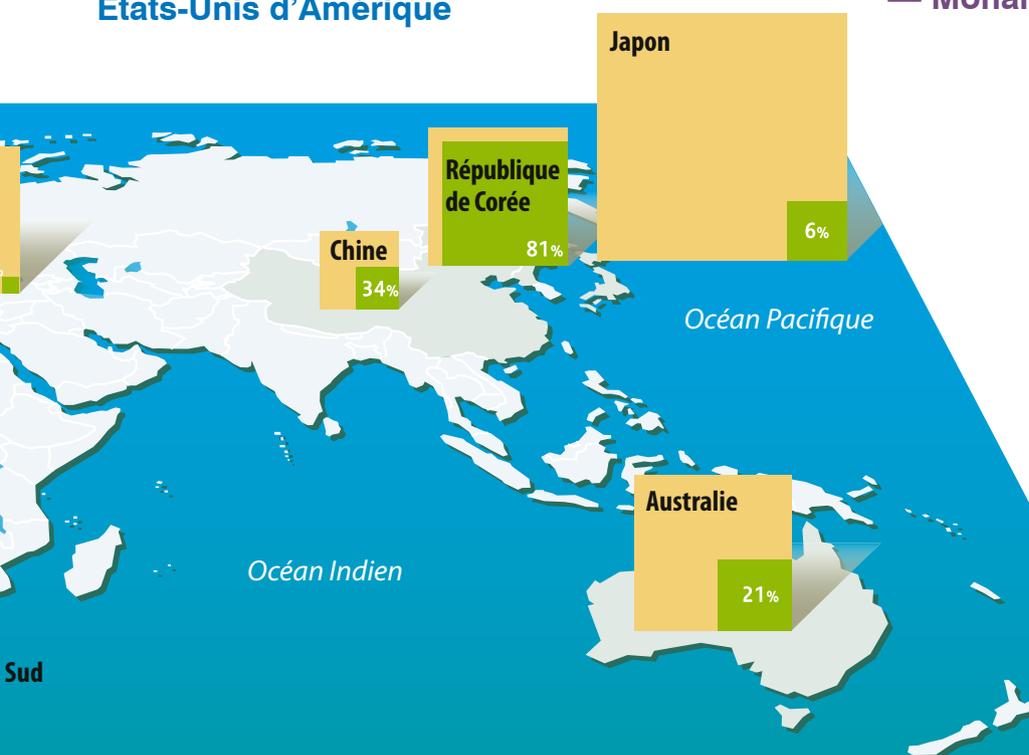
« Ce qui ne fait plus aucun doute maintenant c'est que le mouvement vers la décarbonisation sera l'un des principaux moteurs de la croissance économique aux niveaux national et mondial au cours de la prochaine décennie. Et les économies qui seront les premières à embrasser la révolution verte en tireront les plus grands avantages économiques. » — Gordon Brown, Premier Ministre britannique

« Nous prenons des mesures décisives pour construire une économie verte, internationalement compétitive pour l'avenir. »
— Kevin Rudd, Premier Ministre australien

« En ce qui concerne la Corée, l'objectif de notre nouvelle vision nationale est une « croissance verte à faible intensité de carbone. »
— Lee Myung-bak, Président de la République de Corée

« L'Amérique est aujourd'hui au seuil d'une percée majeure dans le domaine des énergies propres, qui fonderont l'économie de l'avenir. »
— Barack Obama, Président des États-Unis d'Amérique

« Si nous réussissons à décarboniser notre économie locale, les Maldives pourront prouver qu'il est non seulement possible mais également profitable d'adopter un régime écologique. »
— Mohamed Nasheed, Président de la République des Maldives



« Nous sommes aujourd'hui au seuil d'une économie nouvelle et verte, d'un ordre mondial véritablement nouveau, qui pourront libérer le monde de la pauvreté et sauver le climat. »
— Jens Stoltenberg, Premier Ministre norvégien

Source : PNUE, *Global Green New Deal : une mise à jour pour le Sommet du G20 à Pittsburgh, septembre 2009*; HSBC.



RENDRE LE COMMERCE MONDIAL, LES MARCHÉS ET LA FINANCE PLUS ÉCOLOGIQUES



PHOTOS :

1. La salle des cotations de la bourse © Mark Joseph/ Getty Images
2. Le Projet « Carbon Benefits » donnera des orientations et des outils pour stimuler le commerce du carbone en Afrique. Les bassins versants dans le lac Victoria et autour ont été choisis comme bancs d'essai pour calculer la quantité de carbone qui peut être stockée dans les arbres et les sols lorsque la terre est gérée de manière durable et respectueuse du climat. © Frank van den Bergh/iStockphoto

Comment les marchés et le secteur financier peuvent-ils réévaluer les idées et les pratiques traditionnelles et déterminer le meilleur moyen d'arriver à établir des marchés financiers et des économies durables? Comment les changements climatiques se répercutent-ils sur le commerce et quelle est l'influence des négociations commerciales sur ceux-ci par rapport au régime climatique futur? Quels avantages offrent la participation au marché mondial du carbone? Quel est le coût de l'inaction sur les changements climatiques? Voilà quelques-unes des questions sur lesquelles le PNUE s'est penché en 2009.

Contrairement à ce que prétendent certains, le commerce et la libéralisation des échanges peuvent, de différentes manières, avoir un impact positif sur les émissions de gaz à effet de serre, notamment en accélérant le transfert de technologies propres, affirme le rapport conjoint du PNUE et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur le commerce et le changement climatique publié en juin 2009. Ce rapport, le plus complet à ce jour, souligne qu'il est absolument nécessaire de réussir à conclure les négociations en cours sur le changement

climatique comme sur la libéralisation du commerce des marchandises et des services environnementaux, connus sous le nom de Cycle de Doha.

Dans le cadre de son Initiative de financement, le PNUE a collaboré avec plus de 180 institutions, dont des banques, des assureurs et des gestionnaires de fonds, pour tenter de comprendre les incidences des considérations environnementales et sociales sur les performances financières. En 2009, l'Initiative de financement du PNUE s'est avant tout efforcée d'encourager le secteur privé à promouvoir des investissements « verts » dans les solutions au problème du climat et dans la protection de la biodiversité et des services écosystémiques.

La Table ronde mondiale sur l'Initiative de financement du PNUE qui s'est tenue au Cap en octobre avait choisi pour thème « Financer le changement en changeant de politique financière ». Plus de 450 banquiers, investisseurs et assureurs se sont réunis pour déterminer l'avenir d'un nouveau système de financement durable et d'investissements responsables, tenter de trouver un soutien pour une croissance à faible intensité de carbone en Afrique et augmenter le financement durable à l'échelon mondial.

En partenariat avec un groupe mondial de réseaux d'investissement et d'assurance, l'Initiative de financement du PNUE et son Initiative de financement de l'énergie durable ont publié un rapport intitulé « Catalyzing Low Carbon Growth in Developing Economies » (Catalyser la croissance à faible intensité de carbone dans les économies en développement). Ce rapport décrit les moyens de déploiement plus efficace des fonds du secteur public pour attirer, dans les pays en développement, des investissements du secteur privé dans les technologies à faible intensité

« Face à un défi de cette ampleur, la coopération multilatérale est d'importance cruciale et l'aboutissement des négociations mondiales en cours sur le changement climatique serait le premier pas dans la voie de la réalisation du développement durable pour les générations futures. »

— Déclaration conjointe du Directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner, et du Directeur général de l'OMC, Pascal Lamy

de carbone, au niveau voulu pour éviter des changements dangereux du climat — estimé par les experts à environ 500 milliards de dollars par an. Ses recommandations portent, entre autres, sur la couverture complète des risques associés à une politique nationale de réduction des émissions de carbone. Elles peuvent aussi porter sur l'amélioration des transactions d'assurance.

La première étude mondiale jamais réalisée sur le secteur de l'assurance, également produite par l'Initiative de financement du PNUE, a encore souligné le rôle fondamental de ce secteur puissant pour accélérer le passage à une économie mondiale verte. Le rapport avance des arguments en faveur de l'établissement de « Principes d'assurance durable » similaires aux « Principes d'investissement responsable » qui ont été lancés par l'Initiative de financement du PNUE en 2006 et auxquels souscrivent maintenant plus de 600 institutions représentant 18 trillions d'actifs.

Le Fonds de développement des actifs carbone en Afrique (ACAD), soutenu par le Gouvernement allemand et le programme CASCADE (crédits carbone pour l'agriculture, la sylviculture, la conservation et l'action contre la déforestation), financé par le Fonds français pour l'environnement mondial, a principalement pour objectif de susciter l'intérêt des investisseurs pour le marché africain du carbone potentiellement riche.

Les objectifs de l'ACAD sont doubles : lancer des projets innovants en complétant les fonds fournis par les banques et les entrepreneurs et aider les institutions financières africaines à comprendre les avantages environnementaux et sociaux du financement du carbone (génération de revenus, accès à l'énergie, création d'emplois et transfert

de technologie). De son côté, le programme CASCADE, mis en œuvre dans sept pays d'Afrique sub-saharienne (Bénin, Cameroun, République démocratique du Congo, Gabon, Madagascar, Mali et Sénégal), fournit une assistance technique sur mesure aux concepteurs de projets de financement du carbone pour leur permettre de participer valablement au marché du carbone.

Le calcul des avantages concrets dérivés du piégeage du carbone provenant de différents types d'utilisation des terres — qui, avec les changements dans l'utilisation des terres, représente 30 % des émissions mondiales de carbone — est au centre du Projet « Carbon Benefits » lancé par le PNUE et ses partenaires, dont le WWF et l'Université de l'État du Colorado, avec le soutien du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Le PNUE et les organisations partenaires ont également analysé les besoins financiers de l'adaptation aux changements climatiques. L'étude « Adaptcost », réalisée par le PNUE et l'Institut pour l'environnement de Stockholm, avec un financement du Gouvernement norvégien, a conclu que, d'ici à 2030, les coûts seraient annuellement de 1,5 à 3 % du Produit intérieur brut en Afrique, ce qui est nettement plus élevé que dans d'autres régions du monde.

Mais investir aujourd'hui dans des mesures d'adaptation pourrait apporter des avantages économiques et environnementaux qui compenseraient largement les coûts. Selon le rapport « Shaping Climate-resilient Development » (Pour un développement résilient au climat) produit par le Projet McKinsey en collaboration avec le PNUE et financé par le FEM, les mesures d'adaptation coûtent en moyenne moins de la moitié du prix des pertes économiques qu'elles permettent d'éviter.





ÉNERGIE VERTE



L'aide aux gouvernements et au secteur privé pour les amener à adopter des énergies renouvelables et à faible intensité de carbone et à améliorer l'efficacité énergétique a continué à être au cœur des activités du PNUE en 2009. Dans le monde entier, les investissements dans les sources d'énergie renouvelable ont, pour la première fois, dépassé ceux effectués dans les combustibles fossiles – seuil symbolique de l'évolution du monde vers un avenir à faible intensité de carbone.

Selon le rapport 2009 sur les tendances mondiales de l'investissement dans l'énergie durable – bilan annuel des tendances de l'investissement dans l'énergie propre produit en coopération avec « New Energy Finance » (Financement de nouvelles énergies), les investissements mondiaux dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ont atteint des niveaux records en 2008. Par ailleurs, les investissements dans la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables ont dépassé les montants investis dans la production d'électricité à partir de combustibles fossiles, avec 140 milliards de dollars contre 110 milliards respectivement.

Des projets d'énergie verte et respectueux du climat toujours plus nombreux sont opérationnels ou en cours de planification en Afrique au titre du Mécanisme pour un développement propre (MDP) — principal mécanisme de marché de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Il ressort de l'actualisation la plus récente du MDP établie par le Centre Risoe du PNUE pour l'énergie, le climat et le développement durable que quelque 112 projets — d'une valeur totale de 12 millions d'euros par an — réalisés dans le cadre du MDP en sont au stade de la validation ou de la demande d'enregistrement, ou ont été enregistrés.

Dans le cadre du Service consultatif sur l'énergie durable, financé par le Gouvernement danois, le PNUE collabore avec 10 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes pour évaluer différentes options énergétiques et faire des choix en connaissance de cause. Il offre rapidement et avec souplesse une aide propre à encourager le développement et l'application de politiques, stratégies et technologies en matière d'énergie durable.

Afin de renforcer la confiance des investisseurs, le PNUE, avec l'appui du FEM, s'est associé à des compagnies d'assurance réputées dans un programme novateur d'assurance pour des projets d'énergie renouvelable dans les pays en développement. Le site Internet « insurance-renewables » (assurance pour les énergies renouvelables) est un réseau d'experts en gestion des risques de plus de 130 pays qui procéderont à des évaluations approfondies et fourniront des instruments de gestion des risques financiers sur mesure – l'objectif étant en définitive de trouver des solutions pour répondre aux besoins des marchés d'énergies renouvelables dans le monde entier. Un mois après le lancement du

« La bioénergie a été un sujet brûlant en 2009, les points de vue allant d'une « solution miracle » à la tenue des promesses en matière de sécurité énergétique, de changements climatiques et de développement et « au crime contre l'humanité » ayant des répercussions sur la sécurité alimentaire et détruisant la biodiversité ».
— Martina Otto, Expert en bioénergie du PNUE

service, 24 demandes d'assurance ont été reçues de 13 pays développés et en développement.

Pour aider les industries à réduire leur consommation d'énergie et de matériel et son impact sur l'environnement, le PNUE et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) ont lancé conjointement le Programme de production économe en ressources et moins polluante et créé deux centres nationaux pour une production plus propre, l'un en Albanie et l'autre à Maurice.

S'agissant de la question « brûlante » des biocarburants, le PNUE a entrepris une série d'activités allant de rapports d'évaluation à une orientation pratique à l'intention des décideurs pour aider à maximiser les avantages éventuels tirés de la bioénergie tout en minimisant les risques potentiels.

En octobre 2009, le PNUE a publié l'évaluation la plus approfondie à ce jour intitulée « Vers une production et une utilisation durables des ressources : l'évaluation des biocarburants ». Ce

rapport, le premier du Groupe international d'experts pour la gestion durable des ressources, nouvellement créé par le PNUE, demande un examen attentif des avantages et inconvénients du développement des biocarburants comme option énergétiquement respectueuse de l'environnement et l'élaboration de normes de produit harmonisées pour les biocarburants sur la base des évaluations du cycle de vie internationalement reconnues.

Au cours de l'année, le PNUE est également devenu un partenaire actif du Partenariat mondial pour les bioénergies lancé en 2005 à l'initiative du G8+5. Ce partenariat rassemble plus de 40 gouvernements et plus d'une douzaine d'organismes des Nations Unies et d'organisations intergouvernementales concernés par l'élaboration de critères de viabilité. En sa qualité de partenaire clé de la Table ronde sur les biocarburants durables, le PNUE a organisé des réunions régionales de prise de contacts pour amener les parties prenantes à participer à la mise au point d'un système d'homologation des biocarburants au niveau des projets.



PHOTOS :

1. Panneaux solaires verts
© Digital Art/Corbis
2. Le Prix Sasakawa 2009 du PNUE a été décerné à deux lauréats méritants dans le domaine du développement durable. Sunlabob Rural Energy fournit de l'électricité tirée de l'énergie solaire à un prix inférieur à celui du kérosène en République démocratique populaire lao. Practical Action fournit de l'énergie hydroélectrique à des milliers de personnes dans les Andes péruviennes où la majorité de la population n'a pas accès à l'électricité.
© Sunlabob



TECHNOLOGIE VERTE



Le Programme ActionOzone du PNUE aide plus de 80 pays à préparer des plans de gestion pour l'élimination progressive des hydrochlorofluorocarbones (HCFC), puissants gaz à effet de serre d'origine anthropique, utilisés dans les appareils de réfrigération et de climatisation. Ces plans consistent notamment à identifier les possibilités de tirer conjointement parti des retombées de la protection du climat, par exemple des gains d'efficacité énergétique.

Des technologies périmées peuvent mettre en danger la santé humaine de même que l'environnement. Dans ce contexte, la gestion rationnelle des produits chimiques est particulièrement importante. Les industries productrices et utilisatrices de ces produits ont une influence considérable sur l'emploi, le commerce et la croissance économique dans le monde. L'écart de plus en plus important entre les pays développés, les pays en développement et les pays à économie en transition en ce qui concerne leurs capacités de gestion des risques liés aux produits chimiques est particulièrement inquiétant.

Dans le domaine de l'appui à la technologie, le PNUE apporte une assistance aux gouvernements et au secteur privé en matière de sensibilisation et de prévention; de préparation aux risques industriels et aux accidents chimiques; et de gestion de ces éventualités. Cet appui concerne le Cambodge, la Chine, le Pérou, les Philippines et la Thaïlande.

Depuis les assouplissants utilisés dans les biberons jusqu'aux produits anti-feu dans les tapis, les substances chimiques contenues dans les produits sont omniprésentes. On ne peut malheureusement pas en dire autant des informations fournies aux consommateurs au sujet de ces substances potentiellement

L'accès à une technologie propre reste, au niveau mondial, le passage obligé à une économie verte et économe en ressources. Bien souvent, le remplacement des technologies anciennes par d'autres, modernes et durables, permet d'économiser de l'argent, d'améliorer la santé humaine, de produire des emplois « verts » et, en même temps, de bénéficier à l'environnement.

En 2009, le PNUE s'est concentré sur la promotion de technologies vertes pour trouver des solutions aux changements climatiques et améliorer la gestion des produits chimiques et des déchets en partenariat avec des organismes des Nations Unies, les secrétariats des conventions sur l'environnement, des gouvernements, des organisations non gouvernementales et le secteur privé.

Par ses évaluations des besoins technologiques, le PNUE a aidé plus de 45 pays en développement à analyser les obstacles à l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement et à élaborer des Plans d'action en matière de technologies conçus pour les surmonter.

PHOTOS :

1. Robot tenant un globe
© Fry Design Ltd/Getty Images
2. Ampoule à lumière fluorescente
© Thom Lang/Corbis

dangereuses. Pour trouver une solution à ce problème, la deuxième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, tenue en mai 2009, a invité le PNUE à prendre la tête des efforts déployés au niveau international en vue d'améliorer le flux d'informations et d'en faciliter l'accès pendant toute la durée du cycle de vie de ces produits.

Après avoir facilité l'élimination du plomb des carburants dans pratiquement tous les pays du monde (voir section sur les TRANSPORTS VERTS), le PNUE a porté son attention sur d'autres utilisations courantes de ce métal toxique. En collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le PNUE a créé un partenariat mondial pour promouvoir l'élimination progressive de l'utilisation du plomb dans la peinture. Ce partenariat sera axé sur la sensibilisation aux risques et aux solutions de remplacement, des orientations en matière d'identification de l'exposition potentielle au plomb et des programmes de prévention, une aide au secteur pour supprimer l'emploi du plomb et la promotion de cadres réglementaires nationaux.

Une autre initiative lancée en 2009 par le PNUE et l'OMS avec un financement du FEM cherche à augmenter le nombre de solutions sans DDT pour lutter contre le paludisme, en réduisant l'application annuelle de DDT de 80 % (4 000 sur 5 000 tonnes) d'ici à 2015 pour arriver à son élimination totale d'ici à 2024.

L'augmentation rapide du volume et du type de déchets solides et dangereux résultant de la croissance économique, de l'urbanisation et de l'industrialisation dans le monde a souvent pour résultat la pollution de l'environnement, des risques sanitaires, des émissions de gaz à effet de serre et toxiques, et le gaspillage de matériaux et de ressources précieux. Grâce aux projets réalisés en Chine, en Inde, au Lesotho et au Sri Lanka par son Centre international d'écotechnologie (CIET), le PNUE a prouvé qu'il est possible de réutiliser ou recycler 50 à 70 % des déchets, les soustrayant ainsi à une mise en décharge. Les technologies et méthodes disponibles de gestion de flux de déchets spécifiques tels que biomasse agricole, plastiques et déchets électroniques sont largement partagées en ligne, ce qui montre que les déchets peuvent être une ressource précieuse.

« Les moyens d'action sont immenses. Plus d'un tiers de l'électricité utilisée aujourd'hui dans le monde pour l'éclairage pourrait être économisé. Ceci correspond à la moitié de la consommation d'électricité de la Chine ».
—Martin Goetzler, PDG de la société OSRAM



Une ampoule électrique est une image bien connue pour représenter une idée brillante. Elle se transforme rapidement en symbole de la technologie verte dans la lutte contre les changements climatiques. Grâce au nouveau partenariat entre le PNUE, le FEM et le secteur privé, les pays en développement pourront bientôt franchir le pas vers des marchés de l'éclairage énergétiquement efficaces. Le Projet mondial de transformation du marché pour un système d'éclairage efficace a pour but d'éliminer progressivement les ampoules à incandescence et de les remplacer par des ampoules modernes, économes en énergie, connues sous le nom de lampes fluorescentes compactes à basse consommation – et de réduire ainsi la demande mondiale d'électricité pour l'éclairage d'environ 18 %. Il sera possible d'y parvenir en harmonisant les normes de qualité, l'efficacité et l'impact environnemental des nouvelles ampoules électriques grâce à la mise en place d'une tribune offrant aux parties prenantes des possibilités de dialogue et à la création d'un centre d'excellence technique sur l'éclairage au sein de la Division Technologie, Industrie et Economie du PNUE (DTIE). Ce projet, qui devrait démarrer en 2010, est financé par le FEM à hauteur de 5 millions de dollars, les sociétés Philips et OSRAM apportant chacune une contribution en nature de 6 millions de dollars.



TRANSPORTS VERTS



« ÉVITER les longs trajets »

Le PNUE s'efforce de prouver qu'il est possible de supprimer la demande de moyens de transport, en particulier de véhicules privés, sans limiter la mobilité en général. Ainsi, une planification urbaine plus intelligente – par opposition à un étalement suburbain – diminue la nécessité de longs trajets entre les lieux de résidence, de travail et de loisirs.

« PRIVILÉGIER les transports publics »

Le passage des voitures privées aux transports publics réduit à la fois les émissions de carbone et les encombrements. Dans beaucoup de pays en développement, les voitures particulières sont encore inabordables pour la majorité de la population, mais ces pays n'ont pas de systèmes de transport public de bonne qualité ni d'options de sécurité pour les piétons, les bicyclettes et autres formes de transport non motorisé. Dans le cadre de sa nouvelle initiative « Share the Road » (Partageons la route), le PNUE collabore avec ses partenaires des secteurs public et privé pour veiller à ce que 10 % environ de tous les investissements dans les infrastructures routières soient consacrés aux pistes cyclables et voies pour piétons.

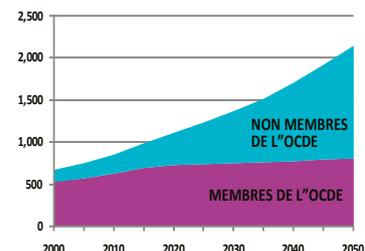
Éviter les longs trajets – Privilégier les transports publics – Nettoyer l'atmosphère : telle est la triple stratégie du PNUE dans le domaine du transport, secteur qui représente environ un quart de toutes les émissions de gaz à effet de serre dues à l'énergie.

Des moyens de transport économes en ressources et plus verts sont un pilier fondamental d'une économie à faible intensité de carbone. Grâce à son programme de transport, le PNUE encourage un changement radical pour un monde utilisant moins de voitures sans pour autant réduire la mobilité. Il se concentre également sur des véhicules et des carburants plus propres, en particulier dans les pays en développement et ceux à économie en transition, aux prises avec des problèmes de pollution atmosphérique et de santé.

PHOTOS :

1. Jeune femme attendant un autobus dans un tunnel pour bus à haut niveau de service (BHNS) © Stephen Matera/Aurora Photos/Corbis
2. Cartes du Partenariat pour des carburants et des véhicules propres du PNUE

Croissance prévue du parc mondial de véhicules utilitaires légers (AIE, 2008)



« NETTOYER l'atmosphère »

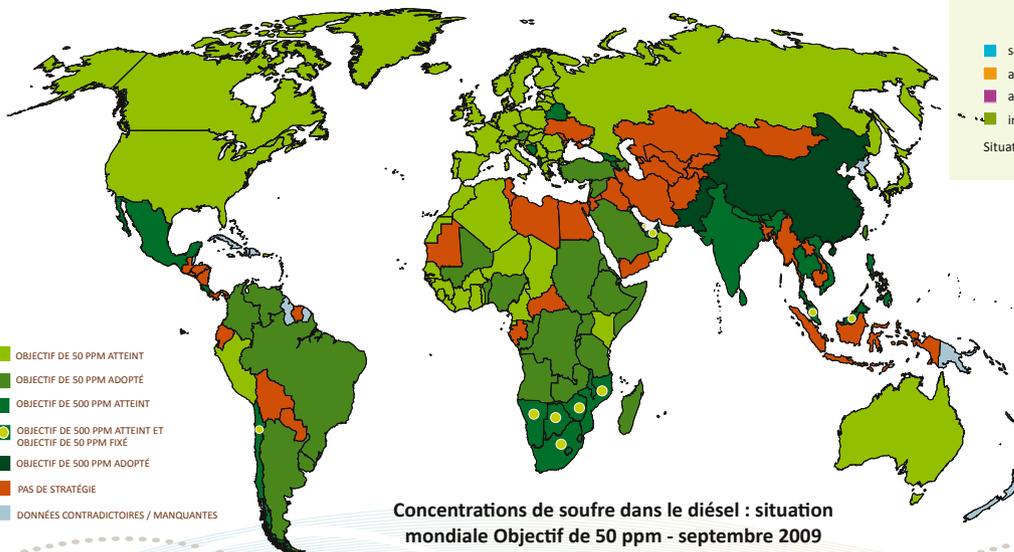
Le parc mondial de véhicules devrait tripler d'ici à 2050, cette croissance intervenant essentiellement dans les pays en développement (voir figure ci-dessous).

Afin d'éviter une très forte augmentation des émissions dues au transport qui ont des conséquences sur la qualité de l'air et contribuent encore davantage aux changements climatiques, en collaboration avec la Fédération internationale de l'automobile (FIA) et le Forum international des transports de l'OCDE, le PNUE a lancé la Campagne « 50 by 50 » qui a pour but d'améliorer l'efficacité du parc mondial de véhicules d'au moins 50 % d'ici à 2050.

Le PNUE accueille également le Partenariat pour des carburants et des véhicules propres, lauréat du Prix des Nations Unies UN21. Avec ses 120 membres et plus, depuis 2002, ce partenariat a très largement réussi à éliminer l'essence au plomb dans le monde. Seuls 12 pays en utilisent encore de petites quantités et tous se sont fixés des objectifs pour les éliminer. Selon les premières évaluations, ces mesures permettent d'éviter plusieurs centaines de milliers de décès prématurés chaque année.

Le Partenariat pour des carburants et des véhicules propres se concentre maintenant sur une campagne mondiale pour réduire les concentrations de soufre dans le monde entier. Tous les pays développés ont adopté la norme 50 parties par million (ppm) de soufre maximum, contraste frappant avec des concentrations allant jusqu'à 10 000 ppm que l'on trouve dans les carburants de certains pays en développement. En 2009, plus de 80 pays en développement, plus de la moitié d'entre eux en Afrique, ont adopté des plans d'action pour passer à des carburants à faible teneur en soufre, alors que plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes se sont fixé des objectifs spécifiques

OBJECTIF VISÉ : 50 PPM DE SOUFRE

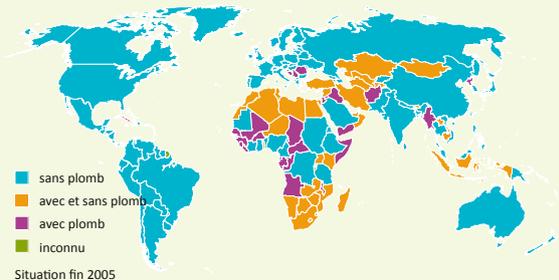


ÉLIMINER LE PLOMB

Élimination de l'essence au plomb : situation mondiale 2002



Élimination de l'essence au plomb : situation mondiale 2005



Élimination de l'essence au plomb : situation mondiale 2009



ESPACES VERTS

02



CAPITAL NATUREL. La valeur des bienfaits qu'assurent les forêts, les zones humides, les récifs coralliens et d'autres écosystèmes précieux de la planète s'élève chaque année à des milliers de milliards de dollars. Notre alimentation et notre habillement, l'eau propre que nous consommons, la capture et le stockage du carbone, la protection contre les crues et la pollinisation des cultures sont assurés par ces écosystèmes. Et pourtant, nous dilapidons notre capital naturel sans comprendre l'utilité de ce que nous perdons.

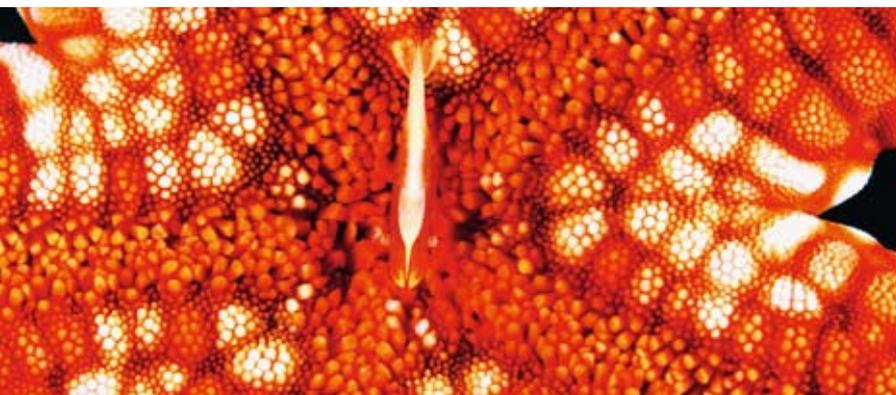
En 2009, le PNUE s'est employé à défendre auprès des décideurs l'utilité des espèces et des écosystèmes, à évaluer la vulnérabilité des villes, des pays et des régions face aux changements climatiques et a entrepris des activités concrètes consistant à restaurer les écosystèmes les plus importants d'Afrique et d'autres parties de la planète.

Au moment où la communauté mondiale s'apprête à célébrer l'Année internationale de la biodiversité, le PNUE et ses partenaires préconisent le choix de moyens naturels pour parvenir à une croissance économique vigoureuse et durable en ce XXI^e siècle.





L'ÉCONOMIE DES ÉCOSYSTÈMES ET DE LA BIODIVERSITÉ



L'étude sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité a été entreprise par l'Allemagne et la Commission européenne pour donner suite à une proposition avancée par les ministres de l'environnement du G8+5 lors de leur réunion de Potsdam (Allemagne) en 2007 qui avait pour objet la réalisation d'une étude mondiale sur le mécanisme présidant à l'érosion de la biodiversité. Il s'agit d'une initiative indépendante accueillie par le PNUE bénéficiant d'un appui financier de la Commission européenne, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Norvège, du Royaume-Uni et de la Suède.

Le rapport de l'étude sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité, à l'intention des décideurs, paru en novembre, leur demande d'accélérer, d'accroître et de consolider les investissements destinés à la gestion et à la remise en état des écosystèmes car il s'agit là d'un moyen propre à favoriser une croissance « verte » et à permettre d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Plus de 100 experts spécialistes des sciences, de l'économie et des politiques du monde entier ont pris part aux recherches, aux analyses et à la rédaction du rapport qui est le premier d'une série de cinq rapports qui seront publiés entre aujourd'hui et le Sommet sur la biodiversité de Nagoya (Japon) de 2010, où plus de 190 gouvernements feront le point sur les progrès accomplis par la communauté internationale pour parvenir à enrayer l'érosion de la biodiversité.

L'un des produits auxquels aboutira le projet consistera en un rapport de l'étude destiné aux entreprises. Fin 2009, plus de 200 représentants se sont réunis à Djakarta (Indonésie), à l'occasion de la Concertation mondiale sur le commerce et l'industrie organisée par le PNUE qui avait pour thème « La biodiversité et l'activité économique ». Organisée avec le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et en association avec le Gouvernement indonésien, la réunion a demandé que l'intérêt que présentait la biodiversité pour l'activité économique soit souligné et a recommandé des moyens permettant d'accroître la contribution des entreprises aux efforts tendant à la préservation de la biodiversité.

FAITS

Investir 45 milliards de dollars dans les zones protégées permettrait de consolider des services essentiels reposant sur la nature représentant une valeur de 5 trillions de dollars chaque année, dont le piégeage du carbone, la protection et l'amélioration des ressources en eau et la protection contre les inondations.

- Rapport de l'étude sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité à l'intention des décideurs

PHOTOS :

1. Crevettes Periclimenes se déplaçant sous une étoile de mer © David Doubilet/Getty Images
2. Images
3. Gros plan de deux fourmis © Catherine Ledner
4. Nénuphar et feuilles de nénuphar © Michael Duva/Getty Images



La valeur des services écosystémiques côtiers est estimée à 25 000 milliards de dollars par an. Avec les récifs coralliens, ils produisent près de 50 % des ressources halieutiques de la planète, qui permettent d'alimenter 3 milliards de personnes, ainsi que 50 % des protéines animales et des minéraux consommés par 400 millions de personnes dans les pays en développement.
Blue Carbon – The Role of Healthy Ocean in Binding Carbon report

« La multiplicité et la complexité des atouts qu'offre la nature ont une incidence économique directe sur le bien-être des personnes et les dépenses publiques et privées. Il faut qu'en matière de politique, la priorité soit accordée à la reconnaissance et à la rétribution de l'utilité que présente l'environnement naturel pour la société ».
– Pavan Sukhdev,
Responsable de l'étude

PLAN EN DIX POINTS POUR DES ÉCONOMIES UTILISANT JUDICIEUSEMENT LES ÉCOSYSTÈMES

Le rapport esquisse un plan en dix points visant à favoriser le passage à des économies utilisant de manière plus judicieuse les écosystèmes propres à relever les défis qui se posent et à dégager les nombreuses possibilités offertes sur une planète de 6 milliards d'habitants qui en comptera 9 en 2050 :

1. Investir dans les infrastructures écologiques
2. Rétribuer les avantages en les acquittant et en les commercialisant
3. Réformer les subventions ayant des incidences néfastes sur l'environnement
4. S'attaquer à la diminution de la biodiversité par le biais de la réglementation et de la fixation des prix
5. Convenir que les zones protégées sont une pièce maîtresse des politiques de conservation et qu'elles sont à l'origine d'avantages multiples
6. Enrayer la déforestation et la dégradation des forêts
7. Protéger les récifs coralliens tropicaux
8. Sauvegarder les zones de pêche de la planète et les remettre en état
9. Prendre conscience du lien profond entre la dégradation des écosystèmes et la persistance de la pauvreté rurale
10. Conclure un accord au sujet du carbone forestier



LES COULEURS DU CARBONE



PHOTOS :

1. Manifestants vêtus de costumes représentant une molécule de CO₂ protestant contre la pollution par le dioxyde de carbone. © Ina Fassbender/Reuters
2. © Luiz C. Marigo/ONU-REDD

Le carbone noir – ce produit nous est familier. Mais qu'en est-il du carbone vert ou bleu? En 2009, le PNUE a financé le développement scientifique et mis en relief les possibilités permettant d'accélérer l'adoption de mesures visant les changements climatiques en focalisant l'attention sur ce que l'on appelle le « carbone noir » et les gaz autres que le CO₂ ainsi que sur la protection des énormes stocks de carbone retenus par les écosystèmes de la planète tels que les forêts et les océans, connus respectivement sous les noms de puits de carbone « verts » et « bleus ».

À l'occasion de la troisième Conférence mondiale sur le climat de septembre 2009, le PNUE a indiqué qu'il pourrait être possible d'agir plus rapidement sur le changement climatique si les nations associaient aux réductions substantielles d'émissions de dioxyde de carbone des mesures portant sur une série d'autres gaz et polluants à effet de serre. Le PNUE a également organisé une consultation rassemblant des scientifiques et décideurs en vue de parvenir à une meilleure compréhension des émissions autres que celles de CO₂ et de mettre au point des solutions appropriées.

D'après les scientifiques, près de 50 % des émissions à l'origine du réchauffement planétaire au XXI^e siècle sont constituées de polluants autres que le CO₂, depuis le carbone noir produit par la combustion incomplète de la biomasse et de la bouse utilisée pour cuire les aliments et par les moteurs diesel, jusqu'aux centrales au charbon, en passant par l'ozone de la basse atmosphère, le méthane et les composés azotés.

Selon les chercheurs, il est probable que la contribution à court terme aux changements climatiques du noir de carbone représente 20 à 50 % du réchauffement induit par le CO₂. Les émissions de carbone noir ayant des effets particulièrement graves sont celles qui retombent sur la neige et la glace, car ces surfaces sont celles qui absorbent une plus grande quantité de chaleur d'origine solaire. En la matière, le PNUE s'est particulièrement intéressé à l'Arctique et au plateau Tibétain de l'Himalaya.

À l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, le PNUE a vigoureusement défendu la cause de la biofixation – c'est-à-dire le stockage du carbone dans des éléments des écosystèmes tels que la biomasse végétale, les sols, les zones humides et les pâturages; cela ressort de son rapport d'évaluation intitulé *The natural Fix? The Role of Ecosystems in Climate Mitigation* qu'il a établi conjointement avec le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature.

Plutôt que de s'en remettre à des technologies coûteuses telles que le piégeage et le stockage du carbone, il est possible, en augmentant sensiblement les investissements dans la conservation, la remise en état et la gestion des forêts, tourbières, sols et autres écosystèmes importants, de réduire grandement les émissions

« En associant la préservation des forêts à leur gestion viable, le Programme REDD est un remède au dérèglement climatique ».

– Denis Sassou-Nguesso, Président de la République du Congo

de carbone et d'éviter que de plus grandes quantités en soient libérées dans l'atmosphère. Ces activités présentent en outre l'avantage de préserver la très grande diversité de services et biens que ces écosystèmes assurent aux populations locales et à la communauté en général. Telle est la conclusion du rapport.

Le programme intitulé Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD), qui a été négocié sous les auspices de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) vise à réduire le 1/5 d'émissions de carbone ayant pour origine la déforestation au niveau mondial tout en favorisant un flux financier du Nord vers le Sud.

Le Programme ONU-REDD est une entreprise associant l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le PNUD et le PNUE qui assure une assistance technique et financière à neuf pays partenaires ayant entrepris de faire de leur secteur forestier la clé de voûte d'une économie verte future.

Pour la seule année 2009, 24 millions de dollars ont été décaissés au titre du Programme ONU-REDD pour aider les pays participants à concevoir leur stratégie dans ce domaine. Ces stratégies visent à la mise au point d'un système MRV (Mesure, rapport et vérification), à recenser les multiples avantages pour les moyens d'existence des populations ayant pour origine la biodiversité et les principales causes de la déforestation, tout en fixant des niveaux de

référence en matière d'émissions de CO₂ à partir desquels les résultats en matière d'atténuation seront mesurés.

Les Programmes REDD et REDD+ qui prévoient non seulement l'entretien des forêts mais aussi la plantation d'arbres et la remise en état des écosystèmes forestiers, ont obtenu l'appui d'une quinzaine de chefs d'État lors d'une réunion spéciale organisée en septembre par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon.

Une initiative similaire dénommée « carbone bleu », qui vise les écosystèmes marins tels que les mangroves, les marais d'eau salée et les prairies sous-marines, a été lancée par le PNUE, la FAO et la Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en octobre.

Un peu plus de la moitié (55 %) de la totalité du carbone d'origine biologique est piégé au niveau mondial par les organismes marins. Chaque année, les puits de carbone bleu absorbent l'équivalent de la moitié des émissions ayant pour origine les transports, qui sont relâchées à un rythme qui s'accélère. Les océans, qui ont dans le passé absorbé la plus grande partie des émissions de carbone, atteignent leur point de saturation.

En associant les mesures visant à enrayer la dégradation des écosystèmes marins et à remettre en état ceux que l'on ne peut plus utiliser aux mesures entreprises dans le cadre du REDD, l'on pourrait réduire au maximum de 25 % les émissions ce qui permettrait de maintenir au-dessous de 2°C le réchauffement global d'après le rapport du PNUE intitulé *Blue Carbon – The Role of Healthy Oceans in Binding Carbon*.

Le message du PNUE est clair. Si nous voulons nous attaquer de manière décisive au changement climatique, il conviendrait d'évaluer scientifiquement chacune des sources d'émissions et d'appeler l'attention de la communauté internationale sur chacune des mesures retenues pour réduire celles-ci, étant entendu que l'on devrait prendre en considération tous les types de fixation du carbone.

PROGRAMME
ONU-REDD





RÉPONSE DU PNUE À LA MENACE PESANT SUR LES ÉCOSYSTÈMES

Partout sur la planète, les écosystèmes régressent à une vitesse alarmante. Cependant, grâce aux efforts de nombreuses organisations œuvrant sur le terrain, dont le PNUE, certaines indications permettent d'espérer en ce qui concerne certains de ces systèmes dont la vie dépend.

Grâce aux atlas illustrant les zones où l'état de l'environnement est devenu critique, à des interventions ciblées pour remettre en état les écosystèmes importants et à des efforts de redressement à l'issue des conflits et des catastrophes visant à assurer la viabilité des environnements, ainsi qu'au moyen de campagnes de plantation d'arbres, le PNUE a montré comment une gestion avisée des écosystèmes peut contribuer de manière positive au bien-être des humains, à l'atténuation de la pauvreté et même à l'avènement de la paix.

Toutefois, il est presque toujours moins onéreux d'investir préventivement dans l'entretien et la préservation que de chercher à remettre en état les écosystèmes endommagés. De plus, les avantages, d'un point de vue social, découlant des activités de remise en état, peuvent être bien plus importants que les coûts.

Lancée en novembre 2006, la Campagne « Plantons pour la Planète : campagne pour un milliard d'arbres » a atteint, en à peine six



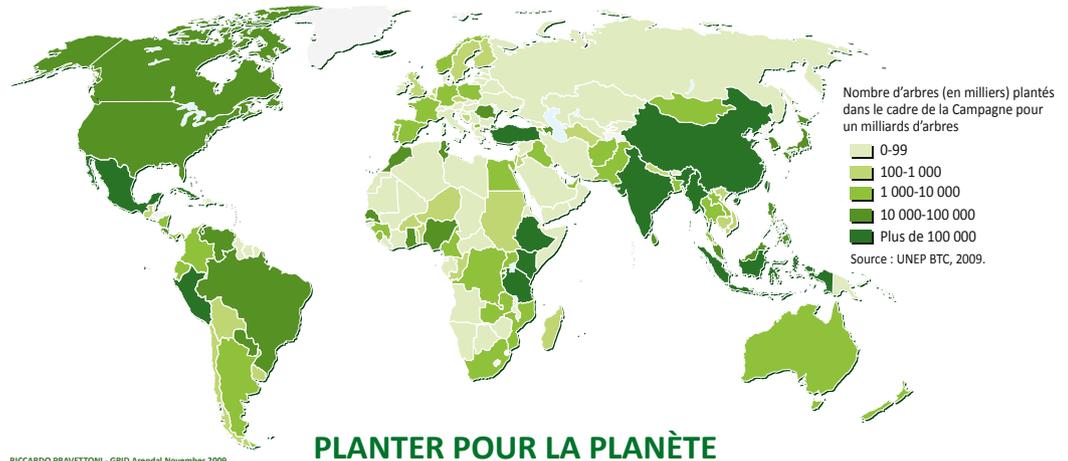


« La Campagne pour un milliard d'arbres a donné l'occasion à des étudiants, à des familles, à des communautés, à des associations et à des décideurs de transmettre un héritage « vert » car il s'agit là d'une solution concrète et simple pour remédier à la diminution de la biodiversité, à l'érosion des sols et au réchauffement planétaire ».

**Meryem Amar,
Coordinatrice de la
Campagne pour un
milliard d'arbres**

PHOTOS :

1. Cinq plantes du genre lupinus sur une dune de sable © Fred Hirschmann/Science Faction/Corbis
2. Famille péruvienne s'en allant planter des arbres © Yachai Wasi
3. Carte © GRID-Arendal



RICCARDO PRAVETTONI - GRID Arendal November 2009

PLANTER POUR LA PLANÈTE

mois, un objectif deux fois plus important que l'objectif initialement prévu. Ce succès a amené le PNUE à porter à sept milliards d'arbres l'objectif de la campagne, soit un arbre par habitant de la planète – au cours de la période précédant la Conférence sur le climat de Copenhague. Une fois encore, l'objectif prévu par la campagne a été dépassé puisqu'à la fin de 2009, on enregistrait sur le site Internet la plantation de 7,4 milliards d'arbres.

Conformément à la devise de la Campagne pour un milliard d'arbres selon laquelle « chaque arbre compte et nous comptons chaque arbre », le succès résulte de la participation de personnes de tous horizons de la planète entière dont plus de la moitié sont des particuliers qui ont planté des jeunes plants dans leurs jardins. Depuis Mme Gisele Bündchen, mannequin brésilien et ambassadrice de bonne volonté du PNUE, jusqu'à l'équipe constituée par MM. Charles et Sho Scott, père et fils, qui ont effectué un périple de 4 700 km à bicyclette à travers le Japon, la campagne a incité des personnes partout dans le monde à relever leurs manches et à planter.

La Campagne a suscité la participation d'organisations sportives, communautaires et de jeunesse, d'écoles, d'associations, d'ONG et d'organismes des Nations Unies ainsi que celle d'administrations locales et nationales. Parmi les organismes des Nations Unies ayant fourni un appui à la campagne figure

le Programme alimentaire mondial (PAM), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Mettant à profit les préparatifs d'évènements sportifs, des campagnes de plantation d'arbres ont eu lieu en Afrique du Sud et en Russie. De Banda Aceh à la Nouvelle-Orléans, les communautés ont planté des arbres dans le cadre des efforts de redressement entrepris au lendemain de catastrophes naturelles. La campagne a fait renaître l'espoir au sein des communautés en Afghanistan, en Bosnie-Herzégovine, en Iraq, au Libéria et en Somalie.

Depuis les multinationales jusqu'aux entreprises petites et moyennes par centaines, le secteur privé est devenu l'un des principaux protagonistes de la campagne dont la contribution a représenté près de 15 % de la totalité des arbres plantés. L'Organisation mondiale du mouvement Scout a planté des arbres dans dix pays en s'associant à des douzaines d'autres organisations de jeunesse.

170 pays au total ont pris part à la Campagne pour un milliard d'arbres. Parmi les pays ayant participé à la Campagne, citons, entre autres, l'Inde, la Chine, l'Éthiopie, la Turquie, le Mexique, l'Indonésie, le Maroc, Cuba et le Pérou. Les milliards d'arbres plantés par les participants contribueront à la lutte contre les changements climatiques et à la préservation de la biodiversité de notre planète.



AFRIQUE

PHOTOS

1. Un lac au Mali.
© Aldo Pavan/Corbis
2. En 2009, des campagnes de sensibilisation du grand public sans précédent ont été organisées qui avaient pour thème les nombreux avantages présentés par l'écosystème de la forêt de Mau située dans le superbe cadre de la vallée du Rift ainsi que les dangers auxquels exposerait leur perte.
© Nation Media
3. La campagne de 2009 intitulée Année du gorille menée par la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage qu'administre le PNUE a permis de faire prendre conscience du sort réservé à ces « doux géants » dans huit États africains de l'aire de répartition. © Michael Nichols/Getty Images

RÉSURRECTION DU LAC FAGUIBINE AU MALI

Lorsque le lac malien Faguibine s'est asséché, vers le milieu des années 90, cela a eu de graves conséquences sur les moyens d'existence de plus de 200 000 personnes dans l'arrière pays. Les communautés du lieu ont été forcées d'abandonner leurs modes d'existence traditionnels caractérisés par l'agriculture, l'élevage, la foresterie et la pêche. Dans une région ravagée par les conflits armés et les crises humanitaires particulièrement exposée aux changements climatiques, l'assèchement du lac équivalait à la perte de ce dont la vie dépend.

Dans sa publication de 2008 intitulée *Afrique : Atlas d'un environnement en mutation*, le PNUE braque les projecteurs sur l'amenuisement rapide et considérable de la superficie du lac sur une période de 30 ans ainsi que sur les sombres perspectives concernant son avenir et celui de la population qui en dépend. Les conclusions de l'Atlas ont amené le Gouvernement malien à inviter le PNUE et ses partenaires à œuvrer de concert pour ramener le lac à son état antérieur afin qu'il puisse à nouveau assurer ses précieux services grâce à un secteur de la pêche rénové, à une agriculture durable et à l'écotourisme. Le projet a débuté en 2009 avec l'appui du Gouvernement norvégien. Il consiste en la réouverture des canaux par lesquels les eaux de crue du fleuve Niger parviennent au lac. Le projet ayant abouti au retour de l'eau et de la population du lac, on cherche maintenant à sensibiliser les habitants au VIH/Sida et à la prévention du paludisme en mettant notamment l'accent sur l'autonomisation des femmes.

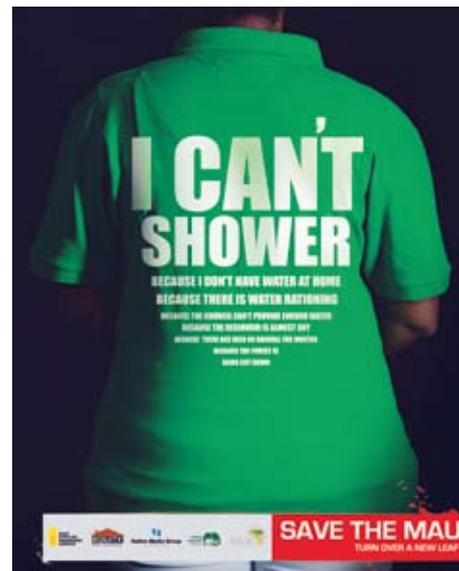
« Nous nous fixons un objectif important qui consiste à remettre en état le complexe forestier de Mau afin qu'il fonctionne et assure les services écosystémiques nécessaires à notre nation et à l'Afrique orientale ».

**M. Raila Odinga,
Premier Ministre
du Kenya**

ASSURER LA PUISSANCE ÉNERGÉTIQUE DU KENYA – LE COMPLEXE FORESTIER DE MAU

Le complexe forestier de Mau, dont la superficie est sept fois plus étendue que celle de la capitale Nairobi, est un élément irremplaçable de la préservation des ressources naturelles du Kenya. La valeur marchande des biens et services produits chaque année dans d'importants secteurs tels que ceux du thé, du tourisme et de l'énergie, pour ne citer qu'eux et auxquels contribue le complexe forestier de Mau, est estimée à plus de 270 millions de dollars. Ce complexe est à lui seul la plus importante source d'eau destinée à la consommation humaine dans la vallée du Rift et dans la partie occidentale du Kenya. Le PNUE s'intéresse à ce complexe forestier depuis 2005, date à laquelle il a réalisé, en collaboration avec des partenaires locaux, un rapport sur l'état de l'une des principales portions de la forêt (Maasai Mau Forest).

Dans la publication de 2009, qu'il a produite en collaboration avec le Gouvernement kényan intitulée *Kenya : Atlas of Our Changing Environment*, le PNUE fait état de la grave régression de la superficie de la forêt dont 25 % du couvert a disparu au cours des deux dernières décennies du fait de l'empiètement d'établissements humains non planifiés et de l'abattage illégal. Forts de ces conclusions, le PNUE et le Gouvernement kényan ont entrepris de remettre en état cet écosystème vital grâce à un plan comportant dix points établi par l'Équipe spéciale pour la forêt de Mau (Mau Forest Task Force) qui est constituée des principales parties prenantes.



RÉSURRECTION DES POUMONS DE L'AFRIQUE – PROJET FORESTIER DU BASSIN DU CONGO

La République démocratique du Congo (RDC), qui abrite 54 % de la forêt du Bassin du Congo, est l'un des 9 pays pilotes participant au Programme ONU-REDD. Avec une superficie de 2 millions de km², l'écosystème forestier du Bassin du Congo est la deuxième forêt la plus étendue de la planète après la forêt amazonienne. Cependant, la forêt régresse chaque année de 1,5 million d'hectares – soit l'équivalent de la moitié de la superficie du Lesotho – du fait de l'abattage illégal et de l'implantation d'établissements humains, de l'agriculture itinérante, de l'accroissement démographique et du développement des industries pétrolières et extractives. Anticipant sur l'adoption du Programme REDD en tant qu'élément du régime international sur le climat, le pays entreprend l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion de son couvert forestier et de ses stocks de carbone.

En 2009, le PNUE s'est engagé plus avant en faveur du pays en entreprenant une étude de l'environnement à l'issue des conflits, dans le cadre de son plus vaste programme de remise en état de l'environnement, et a ouvert un Bureau à Kinshasa qui sera chargé du projet. Le PNUE collabore également avec des partenaires à la délimitation d'une zone protégée transfrontière commune à la République démocratique du Congo, à la République du Congo et à l'Angola dans la partie occidentale du Sud du Bassin du Congo. Dans le cadre du Partenariat pour la survie des grands singes (GRASP), le PNUE contribue aux mesures visant à enrayer les empiètements sur le Parc national des Virunga en République démocratique du Congo où réside la moitié des derniers gorilles de montagne à l'état sauvage.





ASIE ET PACIFIQUE



PRÉSERVATION DES MONTAGNES DU KARAKORUM

Peu d'endroits au monde soutiennent la comparaison avec les montagnes du Karakorum (également appelées Karakoram), situées dans la partie septentrionale du Pakistan, pour ce qui est de la magnificence de leurs panoramas à couper le souffle. En raison de leur valeur exceptionnelle, le Gouvernement pakistanais a créé le Parc national du Karakorum central en 1993. D'une superficie de 10 000 km², le Parc national qui abrite en son centre le K2 (8 611 m), à savoir le deuxième sommet le plus élevé de la planète, renferme certaines des montagnes les plus renommées et des glaciers les plus imposants.

La région du Karakorum, comme le reste de l'Himalaya, est aux avant-postes en ce qui concerne les impacts des changements climatiques. Le Projet du Karakorum (Karakorum Trust Project) lancé en janvier 2009 par le PNUE et ses partenaires grâce à des fonds du Gouvernement italien, a pour objet d'aider les communautés du lieu – soit quelque 100 000 personnes vivant dans les villages jouxtant le Parc – à s'adapter aux changements climatiques et à préserver l'écosystème du Karakorum dont dépend la qualité de leur existence.

Même les populations de montagnards durs au mal qui ont appris des siècles durant à survivre dans des environnements extrêmes ont de plus en plus de mal à faire face aux impacts des changements climatiques, notamment aux graves inondations et sécheresses qui menacent leur sécurité alimentaire, leurs habitations, leurs infrastructures, leurs activités et même leur survie. Une nouvelle étude réalisée conjointement par le PNUE, le Centre international pour le développement intégré des montagnes (ICIMOD) et le Centre pour la recherche internationale sur le climat et l'environnement (CICERO) a appelé l'attention sur les réalités auxquelles sont exposées les populations de montagnards dans la région de l'Hindu Kush et les centaines de millions de personnes vivant en aval.

PHOTOS :

1. La Karakorum Trust Project
© PNUE
2. Grue sibérienne. © Yu Youzhong
3. Employé d'une ONG locale procédant au repiquage de propagules en vue de créer une ceinture de protection des mangroves, Moro Sari, Semarang (Indonésie).
Photo fournie par l'Initiative « Des mangroves pour l'avenir. »

DES COULOIRS AÉRIENS PLUS SÛRS POUR LES GRUES DE SIBÉRIE

Les grues de Sibérie, qui sont des oiseaux légendaires en Asie révérees comme symbole de moralité et de bonne fortune, parcourent jusqu'à 5 000 km lors de leur migration annuelle, depuis les rives de l'Arctique, dans la partie septentrionale de la Sibérie, jusqu'au Bassin du fleuve Yangtze, en Chine. Jusqu'à une date très récente, on savait peu de choses des grues blanches jusqu'à ce que l'on découvre en un seul lieu en hiver quelque 3 500 d'entre elles, soit 95 % de la totalité de leur population, dans le Bassin du lac Poyang, dans la partie septentrionale de la province du Jiangxi au Nord de la Chine. Les zones humides, qui sont des étapes indispensables pour les grues de Sibérie, subissent des pressions de plus en plus fortes du fait des projets de développement. Le Projet sur la grue de Sibérie des zones humides, qui a débuté en 2003 et que finance le FEM, est mis en œuvre par le PNUE; il porte sur la succession de zones humides situées le long des principaux couloirs aériens de Russie, de Chine, d'Iran et du Kazakhstan.

Six ans durant, les efforts en matière de conservation ont été orientés avec succès sur ces écosystèmes de zones humides menacés; les centaines d'espèces végétales et animales ainsi que les communautés humaines qui dépendent des zones humides pour leur approvisionnement en eau et en ressources naturelles en ont bénéficié. Le Kazakhstan a étendu et consolidé ces zones protégées et mené à bien un programme d'éducation de portée nationale. La Russie a créé un nouveau système de zones protégées à proximité du fleuve Kunovat et fermé les puits de pétrole situés dans les réserves naturelles. La Chine a pris des mesures pour assurer à long terme l'alimentation en eau des principales zones humides y compris en finançant l'écoulement des eaux naturelles vers la Réserve Momoge. Plusieurs sites de projet ont été classés comme zones humides d'importance internationale par la Convention de Ramsar.

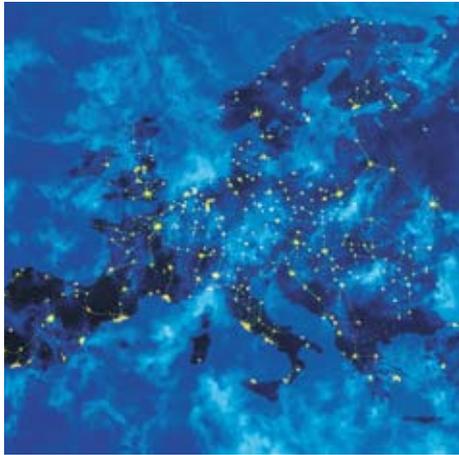


DÉVELOPPER LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DU LITTORAL DE L'OcéAN INDIEN

L'Asie est une région de la planète caractérisée par des « points noirs » en ce qui concerne les risques naturels et la vulnérabilité au climat. Rien qu'au cours du deuxième semestre de 2009, la région a été frappée par quatre grandes catastrophes naturelles : les typhons Ketsana et Parma, le tsunami de Samoa et le tremblement de terre de Java qui ont occasionné la mort de plus de 1 200 personnes, frappé 4 millions d'autres environ et laissé dans leur sillage d'importantes destructions. Lorsqu'ils sont couplés à des systèmes d'alerte rapide efficaces et à des plans d'urgence, les écosystèmes peuvent, s'ils sont en bon état, constituer des défenses indispensables contre les risques naturels et être des atouts importants pour faire face aux changements climatiques.

Dans le cadre de l'Initiative « Des mangroves pour l'avenir », à laquelle prennent part plusieurs organismes et plusieurs pays dotés d'écosystèmes côtiers, le PNUE a aidé six pays de l'Océan Indien à mieux se préparer aux impacts des changements climatiques et à améliorer les moyens d'existence ainsi que la qualité de l'environnement des zones côtières. Au titre de l'appui en cours fourni dans le cadre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes de l'ONU, le PNUE et ses partenaires ont mené à bien un projet ayant pour but de développer les moyens propres à prévenir les risques présentés par les catastrophes qui visait expressément les gestionnaires des zones côtières. Des modules nationaux de formation ont été conçus et remis au Sri Lanka, à l'Indonésie et à l'Inde. Huit pays ont bénéficié d'un module de formation régionale. Le projet avait également pour objet de favoriser la coopération Sud-Sud et d'accroître la collaboration entre les gestionnaires du littoral et les spécialistes de la prévention des risques associés aux catastrophes dans la région.





EUROPE

MODIFICATIONS DE L'ENVIRONNEMENT EUROPÉEN VUES DE L'ESPACE

La modification rapide de l'environnement de certaines parties d'Europe fait l'objet de rubriques dans un nouvel atlas publié par le PNUE et l'Agence européenne pour l'environnement en 2009. Dans l'Atlas de l'environnement européen on décrit en détail chacun des 15 sites du continent analysés dont on donne des images satellitaires à différentes périodes. L'Atlas montre l'impact du réchauffement climatique sur le continent européen – depuis l'assèchement des terres agricoles de Géorgie résultant de l'érosion éolienne jusqu'à l'ouverture de passages en hiver dans la mer Baltique où les glaces ont disparu en passant par les villes flottantes montées sur pilotis des Pays-Bas – et l'on y souligne l'importance des initiatives prises au niveau local pour lutter contre les changements climatiques.

PHOTOS :

1. Lumières des villes européennes vues de l'espace. © Chris Alan Wilton/Getty Images
2. Jeune fille albanaise portant un seau de plastique rempli de minerai de chrome sur un chemin de montagne dans le village minier de Bulqize. © Arben Celi/Reuters
3. Les monts Pienny dans les Carpates en Pologne. © Walter Bibikow/Corbis
4. Pêcheur iranien. © Getty images

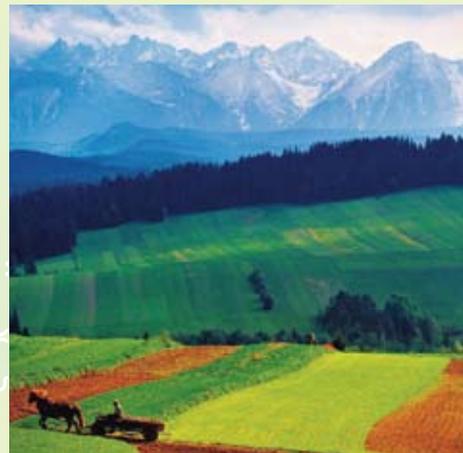


DÉPOLLUTION DE SITES MINIERES EN ALBANIE

Dans la partie occidentale des Balkans, certaines des principales préoccupations en matière d'environnement sont suscitées par les sites miniers en activité ou abandonnés. En 2009, le PNUE a conçu des solutions idoines pour répondre aux préoccupations et faire face aux risques écologiques, sanitaires et sécuritaires que représentaient trois sites miniers en Albanie, à savoir les sites de Fushe-Arrez, de Repts et de Reshen qui avaient précédemment fait l'objet de missions. Pour parer aux menaces, des travaux sérieux débiteront au cours des prochaines années auxquels coopéreront le PNUD et d'autres partenaires dans le cadre de l'Initiative Environnement et Sécurité (ENVSEC). Cette activité s'inscrit dans un plus large projet financé par l'Agence autrichienne de développement et l'Agence canadienne de développement international dont l'objet est l'amélioration de la coopération internationale dans le domaine de la gestion des risques présentés par la pollution des « points noirs » ainsi que la gestion des ressources naturelles partagées.

PROTECTION DU CŒUR « VERT » DE L'EUROPE

Les Carpates – que l'on désigne parfois de l'expression « le cœur vert de l'Europe » - sont des montagnes précieuses en raison de leur biodiversité et constituent une écorégion d'importance mondiale. Communes à la République tchèque, à la Hongrie, à la Pologne, à la Roumanie, à la Serbie et à l'Ukraine, les Carpates offrent des moyens d'existence à des millions de personnes, mais, comme d'autres régions montagneuses d'Europe, elles connaissent de multiples problèmes qui vont des changements climatiques aux pressions exercées par le développement. Depuis 2004, le PNUE fait office de secrétariat provisoire de la Convention des Carpates, que le Gouvernement autrichien a accueilli à Vienne, et fournit un important appui programmatique par le biais de plusieurs projets de l'Union européenne. La Convention favorise les technologies propres, les énergies renouvelables ainsi que la gestion viable des ressources en eau, des transports, de l'agriculture et des forêts aux fins d'un développement régional durable. Les sept pays Parties à la Convention prennent des mesures efficaces pour assurer la jonction, d'un point de vue écologique, des Carpates avec le corridor écologique alpin, en partenariat avec la Convention sur la diversité biologique et la Convention Alpine, assurant ainsi la liaison entre les deux plus importantes chaînes de montagnes d'Europe. En 2009, le Protocole sur la biodiversité a été signé et les ratifications commencent à parvenir.



RECONSTITUTION DES RÉSERVES HALIÉUTIQUES ÉPUISÉES DE LA MER CASPIENNE

La Caspienne, qui est la plus importante mer fermée de la planète, abrite 400 espèces uniques, notamment l'esturgeon de la Caspienne apprécié partout dans le monde pour son caviar. Toutefois, au cours des dernières années, on a assisté à un déclin alarmant de ses stocks de poissons du fait de la surpêche, d'un braconnage généralisé, de la construction d'un barrage, de l'accroissement de la pollution et de l'introduction d'espèces envahissantes. Le PNUE administre le secrétariat provisoire de la Convention de Téhéran, qui est le premier accord juridiquement contraignant signé par les cinq nations bordant la mer Caspienne définissant les obligations générales et le mécanisme institutionnel visant à assurer la protection de l'environnement de la région. En 2009, le projet CaspEco, qui a pour objet la reconstitution des stocks de poissons épuisés et le renforcement de la gouvernance régionale de l'environnement a été approuvé par le FEM et les pays intéressés. L'accent sera principalement mis sur l'aide à fournir aux pays pour qu'ils s'accordent sur des engagements politiques consistant en mesures conjointes à l'échelle de l'écosystème portant sur la viabilité des pêches et des ressources biologiques ainsi qu'en l'adoption d'institutions et de réformes afin de favoriser la mise en œuvre de politiques visant à prévenir la surpêche et à produire des avantages pour les communautés.





AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES



INITIATIVE POUR LE REDRESSEMENT DE HAÏTI*

La pauvreté, l'instabilité et la dégradation de l'environnement d'Haïti sont des problèmes étroitement liés. Le pays, dont la superficie du couvert forestier est inférieure à 2 % de ce qu'il était initialement, s'efforce de nourrir convenablement sa population alors qu'il est de plus en plus exposé aux glissements de terrain et aux inondations et qu'il ne peut mettre à profit nombre des possibilités économiques existantes telles que le tourisme qui est une importante source de revenus pour nombre de ses voisins. Les problèmes environnementaux auxquels le pays est confronté sont bien perçus à tous les niveaux, que ce soit par les hautes instances dirigeantes ou par les agriculteurs ou encore par la communauté internationale comme en témoigne la nomination de l'ancien Président des Etats-Unis, M. Bill Clinton, comme Envoyé spécial pour Haïti. Au titre de la tentative visant à inverser la dégradation de l'environnement pour tirer le pays hors de la pauvreté, le PNUE, d'autres institutions des Nations Unies, des organismes publics, des ONG et des instituts techniques collaborent, dans le cadre de l'aide au développement des Nations Unies, à l'Initiative pour le redressement de Haïti qui sera officiellement inaugurée en 2010.

L'Initiative, dont les débuts seront modestes, devrait s'étendre à l'ensemble de la nation et se dérouler sur le long terme, puisque sa durée de vie prévue est de 20 ans et qu'il est envisagé de lui allouer 3 milliards de dollars; l'accent sera notamment mis sur l'amélioration de l'efficacité de l'aide. L'Initiative, rassemble en un nouveau modèle plusieurs programmes d'assistance où l'on associe les mesures pratiques prises au niveau local aux programmes thématiques de portée nationale concernant notamment la reforestation, l'environnement marin et les énergies renouvelables. L'Initiative qui devrait devenir un élément essentiel de la stratégie du Gouvernement haïtien pour le redressement et le développement à long terme du pays, sera mise en œuvre par une coalition constituée de plus de 50 partenaires. En tant que chef de file pour la conception et la mise en œuvre, le PNUE mettra à profit l'expérience acquise dans le cadre de projets de redressement entrepris à l'issue de catastrophes, de travaux sur la pauvreté et l'environnement et de l'Initiative pour une économie verte. Il gèrera également des programmes de sensibilisation à l'environnement marin depuis son bureau de Port-au-Prince. Au niveau sous-régional, Haïti a signé un accord avec Cuba et la République dominicaine pour mettre en place un Couloir biologique dans les Caraïbes avec l'assistance du PNUE et du PAM. Au titre de cette initiative, le PNUE a entrepris un projet financé par la Communauté européenne qui portera sur l'établissement de cartes du réseau des zones protégées terrestres et marines qui constitueront le Couloir, créant ainsi des moyens d'existence durables et renforçant de ce fait les moyens de mise en œuvre des pays participants.

** Alors que le présent rapport est mis sous presse, le PNUE déplore les tragiques pertes en vies humaines occasionnées par le tremblement de terre qui a frappé Haïti en janvier 2010. Avec le Gouvernement haïtien, les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires, le PNUE a été un acteur à part entière lors de la phase des secours d'urgence ainsi que durant les premières heures de redressement. Il continuera de s'associer aux efforts des équipes de pays des Nations Unies visant à aider la population de Haïti dans le domaine de l'environnement et à développer plus avant l'Initiative pour le redressement de Haïti.*

PHOTOS :

1. Femme debout dans le lit d'un cours d'eau stérile évasé à proximité de Jacmel en Haïti après les ouragans de 2008. © PNUE
2. Mère et fille de l'ethnie indienne Aymara dans la montagne d'Illimani en Bolivie. © Frans Lemmens/ Getty Images

« L'Amazonie évolue rapidement, ce qui provoque de très profondes modifications de ses écosystèmes. »
– extrait de GEO Amazonia

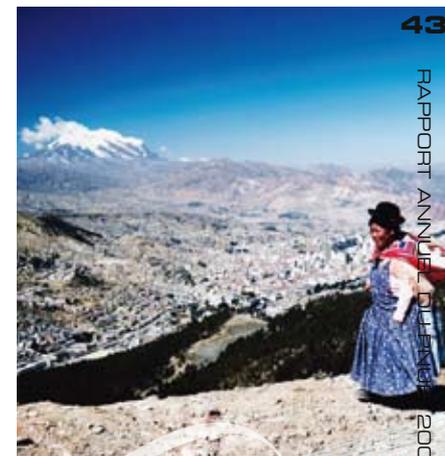
VISION COMMUNE POUR L'AMAZONIE

L'Amazonie – vaste région que se partagent huit pays d'Amérique latine – est l'écosystème forestier le plus étendu de la planète. Cet écosystème est soumis à une transformation rapide du fait de l'évolution des modes d'utilisation des terres qui sont affectées, par exemple, à l'agriculture, au développement du réseau routier et aux établissements humains, ce à quoi s'ajoute la pression exercée par les changements climatiques. Pour la première fois 150 chercheurs et autres parties prenantes des huit pays amazoniens ont pris part à l'évaluation intégrée de l'environnement dénommée l'Avenir de l'environnement mondial (GEO) avec l'appui du PNUE et de l'Organisation du Traité de coopération amazonienne. La partie du rapport consacrée à l'Amazonie – GEO Amazonia – indique que près de 17 % de la végétation primaire ont aujourd'hui disparu alors que la population a augmenté de 33,5 millions d'habitants, que la qualité de l'eau se dégrade et qu'une vaste étendue de la forêt amazonienne pourrait avoir été transformée en savane avant la fin du XXI^e siècle. Le rapport a consolidé la vision commune des pays amazoniens concernés, contribué à l'adoption d'une approche écosystémique de la gestion de ses précieuses ressources et fourni des données scientifiques viables ainsi que des avis aux fins de gouvernance environnementale. Pour donner suite aux conclusions du rapport, les gouvernements des pays amazoniens ont indiqué qu'ils prenaient des mesures concrètes afin de remédier aux problèmes d'environnement.



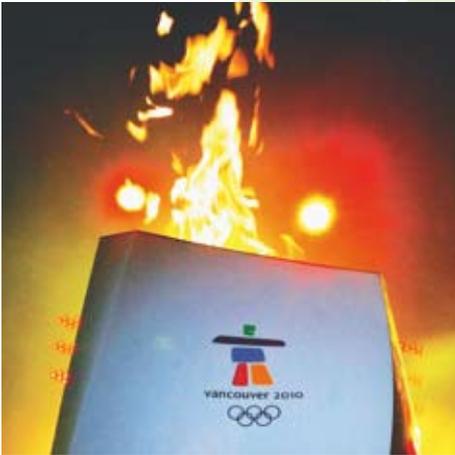
DE GRANDS ESPOIRS POUR LE PARAMO ANDINO

L'écosystème de haute altitude Paramo-Andino, d'une superficie de 35 000 km², qui est situé dans les Andes et que se partagent la Colombie, l'Équateur, le Pérou et le Venezuela est utile à près de 40 millions de personnes; il alimente en eau de grandes villes telles que Quito et Bogota tandis que d'importants secteurs tels que l'agriculture et l'extraction minière en sont tributaires. La biodiversité propre à cet écosystème, que l'on trouve souvent dans des « îlots » situés vers les sommets, est particulièrement sensible à l'élévation de la température résultant des changements climatiques. En sa qualité d'organisme d'exécution du Fonds pour l'environnement mondial, le PNUE appuie le projet Paramo Andino que mène à bien le consortium pour le développement durable de l'écorégion andine (CONDESAN). En 2009, le projet a permis d'élaborer des plans de gestion sous la direction des communautés y prenant part et de développer l'échange d'informations, activité qui a été couronnée par la mise en place du mécanisme d'information du Paramo. On envisage également des plans prévoyant la facturation des services écosystémiques de façon à assurer des moyens d'existence durables et à préserver la biodiversité. À l'issue d'un atelier sur l'extraction minière dans le Paramo, les pays envisagent maintenant l'imposition de restrictions juridiques. Ainsi, la nouvelle législation en matière d'extraction minière de la Colombie définit le Paramo comme un écosystème fragile nécessitant un traitement particulier et dont les services écosystémiques doivent être préservés en priorité.





AMÉRIQUE DU NORD



VANCOUVER ET AU-DELÀ – DES JEUX OLYMPIQUES « VERTS »

Du 12 au 28 février 2010, la ville de Vancouver et la station de Whistler, qui est située à proximité en Colombie britannique, accueilleront les vingt et unième Jeux olympiques d'hiver. Depuis 2007 le PNUE et le Comité chargé d'organiser les Jeux olympiques de 2010 à Vancouver s'emploient de concert à améliorer l'environnement dans lequel se déroulera la manifestation en mettant à profit l'engagement du PNUE auprès du Comité international olympique. En 2009, le PNUE a également fait paraître la version finale de l'étude d'un point de vue environnemental des Jeux olympiques de Beijing 2008 qui met en relief les succès tels que les énormes investissements réalisés dans les secteurs des transports publics et des énergies renouvelables ainsi que certains des échecs notamment dans le domaine de la neutralité carbonique. Le « relai » olympique vert se poursuivra au cours des prochains jeux d'été de Londres de 2012 et d'hiver, en 2014, qui seront accueillis à Sochi (Russie); les organisateurs de ces deux manifestations collaborent déjà avec le PNUE aux initiatives tendant au respect de l'environnement.

PHOTOS :

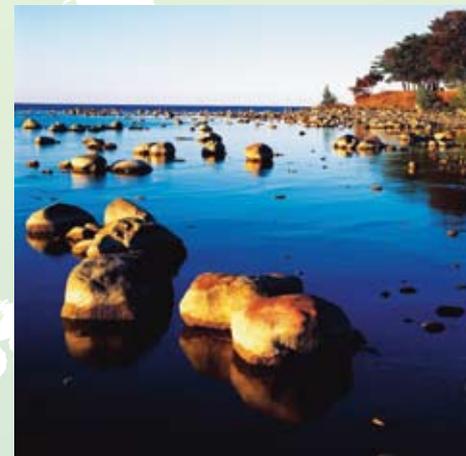
1. Flamme olympique devant l'Assemblée nationale du Québec. ©Mathieu Belanger/Reuters
2. Plantation d'arbres dans le Kentucky dans le cadre de l'Initiative ARRI. © PNUE
3. Couche arable d'une plantation de maïs lessivée par l'eau à proximité de Cambridge dans l'Iowa (États-Unis). © Kevin Sanders/Reuters
4. Galets et concrétions de calcaire dans les basses eaux du lac Huron à Kettle Point, dans l'Ontario (Canada). © Fred Hirschmann/Science Faction/Corbis

TRAITEMENT DU PROBLÈME DU RUISSEMENT DES NUTRIMENTS AU NIVEAU MONDIAL

Le ruissellement des nutriments ayant pour origine les exploitations agricoles situées en amont a entraîné la « stérilisation » durable des eaux du golfe du Mexique dans lequel se jette le Mississippi. La stérilité des eaux procède de la prolifération d'algues qui se nourrissent des nutriments et absorbent la plus grande partie de l'oxygène de l'eau. Pour traiter le problème de la saturation des eaux, qui prend de l'ampleur partout dans le monde, le PNUE a lancé, en collaboration avec les Gouvernements des États-Unis et des Pays-Bas, le Partenariat mondial pour la gestion des nutriments dans le cadre duquel on rassemble des scientifiques, des décideurs, le secteur privé, des ONG et des organisations internationales. La première réunion du partenariat, qui a eu lieu en octobre à La Haye, aboutira à un programme reposant sur Internet dans le cadre duquel des informations seront fournies sur les principales sources d'émissions et leurs effets et le coût écologique de l'excès de nutriments ainsi qu'une analyse des incidences sur les zones côtières et les grands écosystèmes marins. L'accent sera en particulier mis sur la facilitation de la mise en œuvre aux niveaux national et international, sur la fourniture de connaissances et d'outils permettant d'intervenir en connaissance de cause sur le terrain et le partage des enseignements tirés entre tous les partenaires. Le Partenariat sera une initiative déterminante pour la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres, qui est un accord multilatéral sur l'environnement non contraignant dans le cadre duquel on recourt à la gestion écosystémique pour traiter les rapports entre les bassins versants et les écosystèmes côtiers.

TRAVAUX FORESTIERS DANS LES MONTAGNES VERTES DES APPALACHES

L'Appalachian Regional Restoration Initiative (ARRI) (Initiative régionale pour la remise en état des Appalaches) est une initiative à laquelle collaborent de concert le PNUE, l'Office of Surface Mining Reclamation and Enforcement du Département de l'intérieur des États-Unis et la Fondation Baum, sise à San Francisco. Les concepteurs de l'Initiative se sont engagés à planter 38 millions d'arbres en trois ans au titre de la Campagne pour un milliard d'arbres du PNUE. Le PNUE a contribué à l'Initiative en envoyant du personnel dans le Kentucky en mars 2009 pour aider les bénévoles à planter des arbres sur le site d'une mine abandonnée, initiative qui a abouti à l'adoption d'une proposition concernant la création d'emplois de planteurs d'arbres dans les montagnes vertes pour stimuler l'économie des Appalaches et tirer parti des avantages écologiques résultant du reboisement de la région. Ce nouvel engagement a donné naissance au programme Green Forest Works for Appalachia qui prévoit la plantation de 125 millions d'arbres au cours des cinq prochaines années, ce qui se traduira par la création de plus de 2 000 emplois « verts » et la réimplantation d'arbres sur près de 70 820 ha de terres stérilisées par l'exploitation minière en Alabama, au Kentucky, dans le Maryland, dans l'Ohio, en Pennsylvanie, dans le Tennessee et en Virginie. L'équipe scientifique de l'Initiative ARRI a rencontré le Directeur exécutif du Presidential Climate Action Project (Projet présidentiel d'action sur le climat) et rédigé un rapport destiné au Président des États-Unis comportant des recommandations sur la façon dont l'Initiative peut accroître la prospérité et protéger l'environnement des Appalaches.



LE CANADA INVESTIT DANS LE PROGRAMME HYDROLOGIQUE DU PNUE

Le Système mondial de surveillance continue de l'environnement du PNUE (GEMS/Eau), qui est basé à Ottawa (Canada), troisième pays au monde pour l'importance de ses ressources en eau douce renouvelables, est un programme scientifique international ayant pour objet de permettre de comprendre les questions soulevées par la qualité des eaux intérieures dans le monde. En 2009, le PNUE a obtenu 2,5 millions de dollars pour une période de cinq ans de la part de Environnement Canada pour poursuivre les activités du programme GEMS/eau qui prévoit l'étude des eaux douces des lacs et cours d'eau, une base de données sur la qualité des eaux de la planète et la gestion d'un réseau international auquel participent plus de 100 pays qui contribuent aux évaluations de l'environnement mondial, à la gestion des ressources en eau et à la prise de décisions dans les domaines de l'économie et de l'environnement.





ASIE OCCIDENTALE

AVENIR DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA RÉGION ARABE

L'Avenir de l'environnement dans la région arabe, rapport établi par plus de 50 experts qui paraîtra au début de 2010, répond à la demande d'informations et de connaissances scientifiques à jour, fiables et cohérentes nécessaires pour s'attaquer aux problèmes de la pression croissante qu'exercent les humains sur l'environnement. Vingt-deux gouvernements d'Asie occidentale et d'Afrique ont participé à l'établissement du rapport sur l'Avenir de l'environnement dans la région arabe qui consiste en une étude détaillée des conditions écologiques, des tendances et des initiatives prises par les pouvoirs publics au cours des 35 dernières années et leurs incidences sur le bien-être des humains et le développement. On y trouve aussi une analyse de scénarios et de projections qui visent à aider du mieux possible les décideurs lorsqu'ils conçoivent les politiques.

FAVORISER LA PARTICIPATION DU PUBLIC AUX ÉTUDES D'IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

En Asie occidentale il arrive souvent que le grand public ne prenne pas part aux études d'impacts sur l'environnement. En 2009, le PNUE a formé plus de 250 experts d'organismes s'occupant d'environnement, du secteur privé et de la société civile de neuf pays et a appelé l'attention du Conseil des ministres arabes responsables de l'environnement sur cette question lors de leur réunion tenue au Caire (Égypte) en novembre.



ÉTUDE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA BANDE DE GAZA À L'ISSUE DES CONFLITS

Suite à l'aggravation des hostilités dans la bande de Gaza entre décembre 2008 et janvier 2009, il a été demandé au PNUE, par son Conseil d'administration (décision 25/12), de mener une étude de l'environnement à l'issue des conflits pour déterminer l'impact environnemental des hostilités sur la bande de Gaza, et d'entreprendre une évaluation du coût de l'assainissement et de la remise en état de l'environnement. À l'issue d'une mission sur le terrain de vaste portée, menée par une équipe de huit experts internationaux en mai 2009, le PNUE a publié ses conclusions et recommandations dans le rapport sur l'étude de l'environnement de la bande de Gaza qui a été publié à Nairobi et présenté simultanément aux municipalités de Ramallah et de Jérusalem, en septembre. Il ressort de l'étude du PNUE que le réseau d'eaux souterraines de la bande de Gaza est sérieusement menacé car le conflit récent vient s'ajouter à des années de surexploitation et de contamination. En outre, on a découvert que leurs degrés de toxicité étaient très élevés du fait de la contamination par les eaux usées et le ruissellement à partir des terres agricoles. On envisage maintenant des travaux pour aider à la remise en état de l'environnement.

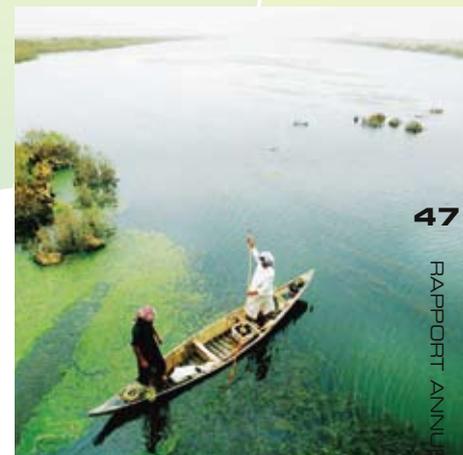


PHOTOS :

1. Dans plusieurs pays de la région arabe se développe la pratique du remblayage des zones côtières qui endommage le littoral. © Abdel-Rehim Arjan
2. Atelier de sensibilisation dans la région de l'Asie occidentale. © PNUE
3. Bande de Gaza © PNUE
4. Un habitant des marais oriente son embarcation dans une zone marécageuse lentement réalimentée par les eaux. © Mario Tama/ Getty Images

RÉSURRECTION DES MARAIS IRAKIENS

Les marais mésopotamiens, qui sont l'écosystème de zones humides le plus important du Moyen-Orient, ont été saccagés par la construction d'un barrage et des opérations de drainage réalisés par l'ancien régime irakien. En tenant compte des priorités irakiennes, le PNUE contribue à la gestion de l'environnement des marais irakiens depuis 2004, notamment en facilitant la formulation d'une stratégie, en surveillant l'état des marais, en développant les moyens des décideurs irakiens et en proposant des solutions en matière de ressources en eau, d'assainissement et de zones humides. Durant cinq ans, la remise en état des marais s'est poursuivie de sorte qu'ils ont recouvert près de 60 % de leur superficie par rapport à leur étendue de 1970. L'engagement du PNUE s'est traduit par d'autres avantages tels que l'accession de l'Irak à de nombreuses conventions sur l'environnement. Pour donner suite à l'Initiative concernant la gestion des marais à l'issue de conflits, le PNUE et l'UNESCO ont lancé, en 2009, un nouveau projet triennal consistant en l'élaboration d'une stratégie de gestion des ressources naturelles et culturelles des marais irakiens qui repose sur les conditions à remplir pour que ces marais puissent être inscrits sur la liste des sites relevant de la Convention du patrimoine mondial.





DES VILLES VERTES

PHOTOS :

1. Le cours d'eau Huangpu et la ligne d'horizon de Shanghai. © Imagemore Co., Ltd./Corbis
2. Marché flottant de Bangkok (Thaïlande). © Steve Allen/Getty Images
3. Prisonniers de la prison Shimo La Tewa à proximité d'un bassin à poissons alimenté par de l'eau recyclée. © PNUÉ
4. Enfant d'une favela de São Paulo. © PNUÉ

En collaboration avec des partenaires tels qu'ONU-Habitat, l'Alliance des villes et le Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI), le PNUÉ s'emploie à rendre les villes plus vivables, mieux adaptées aux nombreux problèmes d'environnement auxquels elles ont à faire face et plus à même de faire entendre leur voix lors des négociations internationales sur le climat.

En 2009, le PNUÉ a élaboré plus avant et testé la méthode d'évaluation intégrée de l'environnement urbain et, ce faisant, il a complété dix rapports sur l'Amérique latine et les Caraïbes au titre du rapport *L'Avenir de l'environnement mondial* (GEO), entrepris de définir les perspectives en matière d'environnement et de climat des villes africaines et tenu une première réunion ayant pour objet l'élaboration d'une étude sur l'avenir de la capitale yéménite Sana'a. Par l'entremise de l'Alliance des villes, le PNUÉ a conclu un partenariat stratégique avec la Banque mondiale et ONU-Habitat ayant pour finalité l'harmonisation des approches, méthodes et outils des organismes intéressés concernant l'évolution du climat des villes.

En collaboration avec l'ICLEI, qui rassemble plus de 1 100 villes et municipalités s'employant à assurer la viabilité du milieu urbain, le PNUÉ a mis en place un centre sis à Bonn (« carbonn ») ayant

pour tâche d'intervenir dans le domaine du climat au niveau local et d'établir des rapports sur la question. Le centre aidera les villes à évaluer les progrès accomplis sur la voie menant à la neutralité carbonique et à établir des rapports sur la question, offrira aux villes un cadre dans lequel échanger des données d'expérience et contribuera à l'amélioration du réseau pour la neutralité climatique du PNUÉ qui compte 15 villes parmi ses membres.

En Amérique du Nord, 173 villes des États-Unis ont adopté une résolution demandant que les villes appliquent les principes régissant le tourisme « vert » mis au point au titre du Partenariat pour les critères mondiaux du tourisme durable en collaboration avec le PNUÉ.

Quant à l'Initiative Construction durable et climat (SBCI) du PNUÉ, elle a abouti à un rapport qui confirme le rôle déterminant que jouent les bâtiments dans la lutte contre les changements climatiques et demande aux Parties à la CCNUCC de s'intéresser expressément à ce secteur dans le cadre d'un nouvel accord sur le climat. Au titre de cette Initiative, le PNUÉ a également conçu un système commun de mesure du carbone en 2009, qui est la première méthode mondiale concertée de mesure des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments.



BANGKOK (THAÏLANDE) – Plus de 10 millions de personnes vivent dans le grand Bangkok qui croît rapidement. Les changements climatiques aggraveront encore les pressions pesant déjà sur l'environnement. La ville, qui se trouve à peine à 2 m au-dessus du niveau de la mer, serait inondée aux trois quarts environ si le niveau de la mer s'élevait de 1 m. De plus, elle connaîtrait davantage de jours ayant une température excédant 35 °C. Le rapport sur l'étude des effets des changements climatiques sur Bangkok de 2009, établi par le municipalité de la ville et ses partenaires avec l'appui du PNUE, expose des solutions qui permettraient à la ville de s'adapter aux changements climatiques; les solutions vont de la mise en place de systèmes d'alerte rapide en cas de phénomènes météorologiques extrêmes à l'imposition de codes plus rigoureux en matière de construction pour réduire le plus possible les dommages qu'occasionnerait l'élévation du niveau de la mer. Ces mesures vont de pair avec les plans de la municipalité qui prévoient la réduction des émissions de carbone de Bangkok – lesquelles sont du même ordre que celles de Londres – de 15 % au-dessous des niveaux prévus pour 2012 en investissant dans les transports publics, les énergies renouvelables et la création d'espaces verts.



SHANGHAI (CHINE) – On compte que l'exposition mondiale de Shanghai de 2010, qui a pour thème « Meilleure ville, meilleure vie », recevra plus de 70 millions de visiteurs. D'une durée de six mois, elle devrait laisser à la ville un héritage « vert » et contribuer à des initiatives partout dans le monde visant à rendre les villes plus vivables. En 2009, le PNUE a procédé à une évaluation des initiatives de Shanghai en matière d'environnement au titre des préparatifs de l'exposition de 2010. Le rapport porte sur les efforts d'ensemble tendant à rendre la ville plus verte, entrepris depuis l'an 2000, ainsi que sur ceux expressément entrepris au titre de l'exposition. On y traite des mesures et réalisations dans les domaines suivants : qualité de l'air, transport, énergie, déchets solides, eau, espaces verts, zones protégées, neutralité climatique, participation du public; des recommandations y sont avancées aux fins d'amélioration.

MOMBASA (KENYA) – Grâce à une zone humide artificielle traitant et recyclant les eaux usées, les prisonniers de la prison Shimo La Tewa de Mombasa ont bénéficié d'un régime alimentaire amélioré constitué de légumes et de poissons. L'Initiative s'inscrit dans le cadre du Projet sur les activités terrestres dans l'océan Indien occidental (WioLAB) qui est mis en œuvre par le secrétariat de la Convention de Nairobi que le PNUE administre. La pollution des eaux côtières par les eaux usées est à l'origine de 250 millions de gastroentérites partout dans le monde d'après les estimations ce qui représente une perte économique annuelle de 16 milliards de dollars. Grâce au programme de gestion des eaux usées du Programme d'action mondial, le PNUE a contribué à la formation de plus de 750 gestionnaires municipaux de 18 pays en développement et à la conception de méthodes permettant d'améliorer la qualité des eaux et l'assainissement des villes, et il protège les ressources en eau douce et côtières contre les effluents non traités.

POLITIQUES VERTES



DES POLITIQUES EN FAVEUR DE LA PLANÈTE. En 2009, le PNUE s'est efforcé d'orienter la politique en faveur de la viabilité environnementale et de l'économie verte. Il s'est appuyé sur la science, les politiques et le plaidoyer pour faire avancer le programme de travail dans les domaines du changement climatique, de la diversité biologique et des écosystèmes, et des substances dangereuses.

Au sein des Nations Unies, le PNUE poursuit sa mission de défenseur de l'environnement en accueillant le secrétariat du Groupe de la gestion de l'environnement, en contribuant à l'objectif de l'ONU « Unis dans l'action » en matière de viabilité environnementale et en mettant en évidence les liens entre l'environnement et la sécurité. Le PNUE s'emploie également à « verdir » l'ensemble du système des Nations Unies. À l'aube de son quarantième anniversaire, il appuie les efforts de plus en plus nombreux que fournissent les gouvernements en vue de rendre la gouvernance internationale de l'environnement plus cohérente.



LA GOUVERNANCE INTERNATIONALE DE L'ENVIRONNEMENT — UN IMPÉRATIF

Avec pour toile de fond plus de 500 accords multilatéraux sur l'environnement en vigueur, des douzaines d'organismes qui gèrent des programmes environnementaux, et des sources de financement aussi limitées que dispersées, le combat mené pour relever des défis environnementaux de plus en plus nombreux n'est pas toujours des plus faciles.

avancées remarquables ces 12 derniers mois grâce aux processus mis en place par le Conseil d'administration du PNUE, aux déclarations faites par les chefs d'État, aux initiatives prises par les organismes intergouvernementaux et aux actions de la société civile, notamment le Projet pour la gouvernance mondiale de l'environnement.

FAITS

Entre 1992 et 2007, les Parties aux 18 principaux accords multilatéraux sur l'environnement ont été invitées à 540 réunions, au cours desquelles 5 084 décisions ont été adoptées.

Les efforts en vue d'améliorer le système actuel de gouvernance internationale de l'environnement sont au cœur des travaux du PNUE, chargé d'élaborer le programme normatif onusien dans le domaine de l'environnement. De fait, l'existence d'un système performant de gouvernance internationale dont découle un cadre international à même d'aider les gouvernements à surmonter les problèmes environnementaux et à respecter leurs engagements au niveau national, est souvent une condition préalable pour que le PNUE soit en mesure de poursuivre ses autres activités de façon efficace.

Comme suite aux recommandations formulées par les coprésidents des consultations officielles de l'Assemblée générale de l'ONU sur le cadre institutionnel des activités de l'ONU en matière d'environnement, le Conseil d'administration du PNUE a créé, en février 2009, un Groupe consultatif de ministres ou de représentants de haut niveau, chargé de présenter à la onzième session extraordinaire du Conseil d'administration « une liste d'options pour l'amélioration de la gouvernance internationale de l'environnement ».

À l'issue d'une série de réunions tenues à Belgrade et à Rome, le Groupe consultatif, coprésidé par M. John Njoroge Michuki, Ministre kényan de l'environnement, et par Mme Stefania Prestigiacomo, Ministre

Le long débat sur la gouvernance internationale de l'environnement a débouché sur des



italienne de l'environnement, des sols et de la mer, a identifié les changements graduels et les réformes institutionnelles plus fondamentales qui pourraient être apportés au système actuel de gouvernance internationale de l'environnement.

Guidés par le principe selon lequel la forme suit la fonction, le Groupe a dégagé les principaux objectifs et les fonctions essentielles pouvant être assignés au système de gouvernance internationale. Ces travaux, premiers du genre, ont marqué une étape décisive dans les efforts fournis en vue de définir la voie à suivre pour améliorer la gouvernance internationale de l'environnement. Ils ont également illustré la reconnaissance croissante du principe selon lequel la communauté internationale ne peut lancer une réforme efficace du système actuel qu'en présence d'une analyse précise des besoins en matière de gouvernance internationale de l'environnement et d'une évaluation de la situation présente.

Le rapport du Groupe consultatif sera soumis à la onzième session du Conseil d'administration/ Forum ministériel mondial sur l'environnement en février 2010, pour information de l'Assemblée générale.

Au cours de l'année, le thème de la gouvernance internationale de l'environnement a également été abordé par un certain nombre de dirigeants politiques. En septembre, la Chancelière allemande Angela Merkel et le Président français Nicolas Sarkozy ont adressé une lettre ouverte au Secrétaire général de l'ONU déclarant que « la gouvernance de l'environnement doit être repensée » et appelant à tirer parti du « dynamisme enclenché par Copenhague pour progresser encore sur la voie de la création d'une organisation mondiale de l'environnement ».

En novembre, le Président Sarkozy et le Président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva ont rendu publique une déclaration commune stipulant que « le Brésil et la France s'accordent sur la nécessité de créer une organisation mondiale consacrée à l'environnement et au développement durable, pour donner plus de cohérence aux efforts de la communauté internationale dans ces domaines ». De l'avis

« La gouvernance internationale de l'environnement n'est ni une aide, ni un obstacle – c'est un impératif ... le statu quo n'est tout simplement pas acceptable; il est indispensable de faire preuve d'audace et de voir grand quand on aborde la question de la réforme de la gouvernance internationale de l'environnement — Résumé du Président du Forum ministériel mondial sur l'environnement, février 2009

PHOTOS :

1. Participants à la réunion du Groupe consultatif sur la gouvernance internationale de l'environnement, tenue à Belgrade en juin 2009. Source : Ministère serbe de l'environnement et de la planification spatiale.
2. Oliver Dulić, Ministre serbe de l'environnement et de la planification spatiale et Président du Conseil d'administration du PNUE. Source : Ministère serbe de l'environnement et de la planification spatiale



des deux présidents, cette organisation pourrait être mise en place à la Conférence Rio+20, qui se tiendra à Rio de Janeiro en 2012.

S'adressant au Sommet africain du Groupe des 10 sur les changements climatiques, le Président kényan, M. Mwai Kibaki, a invité les dirigeants africains à se rassembler pour plaider en faveur de la transformation du Programme des Nations Unies pour l'environnement en une Organisation mondiale de l'environnement à part entière, qui serait établie à Nairobi. L'appel lancé par le Président Kibaki a été renouvelé un mois plus tard par les participants à la dix-huitième session de l'Assemblée parlementaire paritaire Afrique Caraïbes Pacifique – Union européenne.

En 2009, le débat sur la gouvernance internationale de l'environnement a en outre débouché sur une rencontre historique qui a réuni, pour la première fois, cinq directeurs exécutifs successifs du PNUE. Coparrainée par le PNUE, la réunion de 80 environnementalistes éminents, qui s'est tenue en Suisse au mois de juin, à l'initiative du Projet pour la gouvernance mondiale de l'environnement, a stimulé le dialogue entre les générations, a inspiré une nouvelle vague de leadership dans le domaine de l'environnement et a engendré une nouvelle conception de l'architecture en matière de gouvernance internationale de l'environnement.

PHOTOS :

1. Le débat sur la gouvernance internationale de l'environnement a débouché sur une rencontre historique qui a réuni, pour la première fois en 2009, les cinq Directeurs exécutifs successifs du PNUE. De gauche à droite : Achim Steiner, Klaus Töpfer, Elizabeth Dowdeswell, Mostafa Tolba et Maurice Strong. Source : PNUE
2. Drapeau des Nations Unies. Source : Stockbyte/Getty Images



Principaux objectifs du système de gouvernance internationale de l'environnement recensés par le groupe consultatif

- Créer une base scientifique et une interface science-politique solides, faisant autorité et accessibles.
- Trouver, en faveur de la viabilité environnementale, une voix faisant autorité et adaptée à l'échelle mondiale.
- Atteindre l'efficacité, l'efficience et la cohérence dans le système des Nations Unies.
- Obtenir des fonds suffisants, prévisibles et cohérents.
- Assurer l'adoption d'une démarche souple et cohérente pour répondre aux besoins des pays



PHOTO :

1. Durant la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Copenhague en 2009, le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a désigné Mme Wangari Maathai, lauréate du prix Nobel de la paix, comme messagère de paix des Nations Unies, avec pour thème spécial l'environnement et le changement climatique. La Professeure Maathai a prononcé une déclaration, au nom de la société civile, lors du sommet organisé par le Secrétaire général sur le changement climatique.
© PNUÉ



« L'engagement du PNUÉ envers la société civile est nécessaire pour la protection de la vie sur Terre. Il a le potentiel de faire renaître l'intérêt écologique et démocratique. »
— Vandana Shiva dans l'avant-propos de l'ouvrage « Alliés naturels : le PNUÉ et la société civile »

Alliés naturels : la participation de la société civile aux travaux du PNUÉ

La participation de la société civile aux travaux du PNUÉ s'est accrue en 2009. Près de 300 organisations de 88 pays ont participé à la vingt-cinquième session du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement, chiffres (141 % et 46 %, respectivement) qui excèdent de loin les objectifs biennaux qui avaient été fixés. Outre les neuf catégories de principaux groupes visés par Action 21, d'autres organisations de la société civile – groupes religieux et associations culturelles notamment – ont été représentées. La participation des femmes a augmenté de 40 à 46 % et la première réunion du Réseau des femmes ministres et dirigeantes de l'environnement s'est tenue en conjonction avec la session du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement. Pour la première fois, les délégués de la société civile ont pu directement contribuer au résumé du Président du Conseil d'administration/Forum ministériel en formulant des messages et des recommandations. 12 sièges ont été réservés à la société civile, ouvrant droit à une pleine participation aux tables rondes ministérielles. Le PNUÉ élabore en outre des directives visant à accroître la participation des peuples autochtones à ses travaux et a organisé, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, la huitième réunion annuelle du Groupe d'appui inter-organisations sur les questions liées aux populations autochtones qui s'est penchée, entre autres, sur les migrations induites par les changements climatiques, l'évaluation des stocks de carbone noir et les opportunités issues du mécanisme REDD.



OBJECTIF « UNIS DANS L'ACTION » ET ENVIRONNEMENT

« Il est nécessaire de promouvoir la durabilité environnementale, qui est une préoccupation commune à l'ensemble des équipes de pays des Nations Unies ... »



Introduction systématique de la durabilité environnementale dans les bilans communs de pays et dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement –Note d'orientation à l'intention des équipes de pays des Nations Unies et des partenaires d'exécution.

PHOTOS :

1. Bétail sur la route entre des champs inondés au Mozambique.
Source : Anders Pettersson/ Getty Images
2. Femme vêtue d'une kira, portant un panier.
Source : Blaine Harrington III/Corbis

La viabilité de l'environnement est l'un des cinq principes de programmation du PNUE en matière d'assistance au niveau national. L'expertise et l'appui du PNUE sont essentiels pour que l'environnement fasse partie intégrante des travaux des équipes de pays des Nations Unies.

Afin de renforcer l'aide que l'ONU dispense aux pays en matière de protection de l'environnement, le PNUE a fourni un appui direct aux équipes de pays des Nations Unies et a participé à la procédure de programmation commune par pays dans plus de 30 pays en 2009.

Le PNUE a présidé ou coprésidé le groupe de travail thématique sur l'environnement des équipes de pays des Nations Unies en Indonésie, en Chine, au Myanmar, en Albanie et au Rwanda, et a intégré l'Initiative pour l'économie verte dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement en Azerbaïdjan, en Chine et au Cambodge.

Le PNUE a, de plus, largement contribué à l'élaboration et à l'approbation de la note

PARTENARIATS AVEC L'ONU

- Soutien du PNUE à 30 projets du Plan-cadre pour l'aide au développement (UNDAF)
- Soutien du PNUE à 8 pays pilotes de l'ONU
- PNUE-OIT : Initiative pour des emplois verts
- PNUE-ONUDI : Centres pour une production plus propre
- PNUE-OMS : Alternatives au DDT pour la lutte contre le paludisme
- PNUE/PNUD/FAO : Programme de réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts (ONU-REDD)
- PNUE-OIM : Initiative sur les migrations et les changements climatiques
- PNUE-OMT : Initiative sur l'écotourisme
- PNUE-OMT : Projet sur le commerce et le changement climatique
- PNUE-CCNUCC : Réunions d'information à l'intention des responsables chargés des négociations sur le changement climatique
- PNUD-PNUE : Nouveau mémorandum d'accord
- UNESCO-PNUE : Nouveau mémorandum d'accord

FAIT
40 % des résultats fournis par le programme de travail du PNUE en 2008-2009 ont directement contribué au Plan stratégique de Bali

d'orientation du Groupe des Nations Unies pour le développement sur l'introduction systématique de la durabilité environnementale dans les bilans communs de pays et dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Il a mis ces principes en pratique au Mozambique, où il a participé aux travaux d'une équipe de six organismes des Nations Unies chargée d'apporter un soutien aux efforts déployés par le Gouvernement en vue de parvenir à un développement durable. Dans le cadre d'un programme conjoint appuyé par le Fonds espagnol pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, le PNUE a concentré ses efforts sur la prise en compte systématique de l'environnement et sur l'adaptation aux changements climatiques.

En 2010, le Conseil d'administration du PNUE se rend de nouveau à Bali, là-même où le Plan stratégique pour l'appui technologique et le renforcement des capacités avait vu le jour. Plus que tout autre instrument, le Plan a permis au PNUE de modifier sa façon de fonctionner

pour mieux répondre aux besoins de ses clients et partenaires. En 2009, le PNUE s'est davantage investi dans la mise en œuvre du Plan stratégique de Bali et fournit désormais un appui aux activités dans plus de 100 pays.

Le partenariat avec le PNUD constitue un élément central de la stratégie du PNUE à l'appui de la mise en œuvre efficace et coordonnée du Plan stratégique de Bali. Comme suite à la signature du mémorandum d'accord révisé, un inventaire des activités conjointes du PNUE et du PNUD a été réalisé en 2009, révélant que plus de 120 initiatives étaient en cours.

Seize organismes et Bureaux des Nations Unies, réunis à l'occasion d'un forum organisé par le PNUE, ont décidé de créer « UNELearn », un réseau d'apprentissage assisté par la technologie visant à partager l'information et l'expertise pour aider les équipes de pays des Nations Unies dans l'exécution des programmes communs par pays ou des Plans-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement dans plus de 160 pays.



LA CORRÉLATION ENTRE LA PAUVRETÉ ET L'ENVIRONNEMENT

L'Initiative sur la pauvreté et l'environnement est un exemple réussi de collaboration entre le PNUD et le PNUE pour fournir un appui aux pays – au moyen de programmes conjoints exécutés par le biais des Bureaux nationaux du PNUD et de la mise en commun des fonds. Lancée en 2005, cette initiative est aujourd'hui mise en œuvre dans 18 pays d'Afrique, d'Asie-Pacifique, d'Europe orientale et d'Asie centrale, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les résultats parlent d'eux-mêmes :

- Au Malawi, la Stratégie nationale de développement et de croissance inclut l'environnement au titre des questions transversales
- Au Bhoutan, les considérations liées à l'environnement seront à la base de tous les futurs programmes de développement et de réduction de la pauvreté
- En Ouganda, le thème de l'environnement et de l'utilisation durable des ressources naturelles figure parmi les éléments fondamentaux du Plan national de développement 2009-2014
- Au Viet Nam, les préoccupations liées à la pauvreté ont été intégrées dans la législation environnementale, notamment dans la loi sur la biodiversité qui prévoit le paiement des services rendus par les écosystèmes

L'Initiative sur la pauvreté et l'environnement est financée par les Gouvernements anglais, belge, danois, espagnol, irlandais, norvégien et suédois, ainsi que par l'Union européenne.



VERDIR LES NATIONS UNIES — FAIRE DE L'ONU UNE ORGANISATION DURABLE



PHOTO :
1. LES CASQUES BLEUS SE METTENT AU VERT : avec ses 18 opérations de terrain et 115 000 soldats du maintien de la paix, le Département des opérations de maintien de la paix constitue la plus vaste structure opérationnelle des Nations Unies. Le PNUE a aidé à mettre au point la nouvelle politique de l'ONU, entrée en vigueur le 1^{er} juin 2009, visant à écologiser les opérations de maintien de la paix et fournira un appui aux casques bleus en déployant des conseillers « verts » auprès des missions de terrain du Département des opérations de maintien de la paix. Dans un premier temps, le PNUE a préparé un plan de gestion de l'environnement à l'intention des missions de maintien de la paix onusienne et africaine en Somalie, démontrant qu'il était possible de réduire d'un quart la consommation énergétique et de moitié la consommation d'eau. Treize missions de maintien de la paix — d'Haïti au Soudan — ont planté des arbres à l'appui de la Campagne pour un milliard d'arbres, lancée par le PNUE. En photo : mission de maintien de la paix en RDC (MONUC). Source : DPKO.

Il est de plus en plus urgent pour le système des Nations Unies dans son ensemble, et pour le PNUE en particulier, de montrer l'exemple en matière de réduction des gaz à effet de serre et de l'empreinte écologique en général. Le PNUE est déterminé à passer de la parole aux actes et, ce faisant, à inspirer les autres organismes, les informer et leur donner les moyens de prendre les mesures nécessaires.

Après avoir effectué l'inventaire le plus complet depuis sa création, l'ONU a révélé son empreinte carbone à l'occasion de la Conférence de Copenhague sur les changements climatiques. Faisant suite au vœu exprimé par le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de faire de l'ONU une organisation respectueuse du climat, le minutieux exercice effectué par l'ensemble des institutions onusiennes a été coordonné par le Groupe de la gestion de l'environnement des Nations Unies, présidé par le PNUE.

D'après le bilan effectué, la plus grande organisation internationale émet l'équivalent de 1,7 million de tonnes de dioxyde de carbone par an, dont environ 1 million de tonnes imputables aux opérations de maintien de la paix. Le PNUE, qui a joué un rôle majeur dans

ce processus historique, a mesuré ses émissions pour la deuxième année consécutive et a acquis des crédits auprès du Mécanisme pour un développement propre de sorte à compenser les émissions de 2008 et à parvenir à la neutralité climatique.

Le PNUE a aidé les organisations à mesurer leurs émissions, est intervenu par l'intermédiaire de l'Unité « ONU durable » pour appuyer et guider plus de 50 organismes onusiens dans leurs efforts en vue de réduire leurs émissions, et a contribué à la formation de plus de 500 employés de l'ONU en matière de pratiques d'achat responsables.

Un guide des réunions « vertes » exposant les moyens de réduire l'empreinte écologique des réunions a été publié et est actuellement utilisé par 12 institutions au sein des Nations Unies. Pour la première fois dans l'histoire des Nations Unies, une réunion des équipes « vertes » de l'ensemble du système onusien s'est tenue à Genève au mois de septembre et, à la réunion annuelle du Conseil d'administration du PNUE, le tapis vert a été déroulé pour accueillir les délégués.

Le site Internet www.unep.org/sustainability, inauguré à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, fournit au personnel et aux autres parties prenantes des informations sur les initiatives vertes.

Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a été nommé bureau le plus écologique du PNUE, le Bureau régional pour l'Amérique du Nord est devenu le premier bureau du PNUE à se voir décerner la qualification « or » dans le système d'évaluation du Programme LEED mis en place par le Conseil américain pour la construction écologique, et le projet de construction du futur bâtiment neutre en énergie au siège du PNUE à Nairobi progresse à grands pas.

PHOTO:

1. Le patio central sera couvert d'un toit translucide pour laisser entrer la lumière du jour. Les équipements de récupération des eaux de pluie seront visibles.
Source : PNUE.

« À l'ONU, il est fréquent de voir le personnel mener, souvent depuis de nombreuses années, des initiatives volontaires en faveur de la mise en place de pratiques durables au sein de l'Organisation. Les employés de plusieurs organismes des Nations Unies ont travaillé ensemble dans le cadre de l'Initiative « Étape par étape » destinée à écologiser le complexe de Gigiri qui accueille l'Office des Nations Unies à Nairobi »
— Lova Andre, Administrateur, Stratégie du PNUE en matière de neutralité climatique



L'ÉCOLOGISATION DU COMPLEXE DE GIGIRI

Le complexe de l'ONU à Nairobi s'étend sur un superbe domaine d'un peu plus de 56 hectares, véritable « poumon vert » à la périphérie de la capitale. Le complexe abrite plus de 600 espèces d'arbres indigènes, ainsi que de nombreux oiseaux et petits mammifères.

La récupération des eaux de pluie, le recyclage des déchets et des eaux usées, ainsi que le recours aux chauffe-eau solaires et à la ventilation naturelle des bureaux sont déjà des pratiques courantes. En raison du projet d'expansion de l'Office des Nations Unies à Nairobi, qui ferait passer le nombre d'employés de 2 500 à 4 000, il a été décidé de construire un nouveau bâtiment pour accueillir le siège du PNUE. L'objectif est d'en faire l'une des constructions les plus écologiques d'Afrique.

Les travaux de construction ont commencé en mai 2009 et le bâtiment devrait être achevé fin 2010. Il aura une superficie habitable de 16 500 m² et pourra accueillir 1 200 employés.

L'immeuble doit être autosuffisant en énergie — autrement dit, il ne devrait pas consommer plus d'énergie que n'en produisent les panneaux photovoltaïques posés sur le toit et les pratiques économes en énergie telles que les puits de lumière destinés à mieux diffuser la lumière du jour à l'intérieur.



VERS UN ACCORD SUR LE CLIMAT

PHOTO:

1. Mohamed Nasheed, Président de la République des Maldives, a ajouté sa voix à la campagne onusienne « Scellons l'accord », menée par le PNUE. La campagne visait à stimuler la volonté politique et l'appui du public en faveur d'un accord solide sur les changements climatiques. Tous les secteurs de la société, chefs d'État, dirigeants d'entreprise, célébrités ou simples passants interpellés dans la rue, ont donné leur appui à la campagne, qui a rassemblé 13 millions de signatures. Le Président Nasheed a également annoncé son projet de faire des Maldives un pays neutre en carbone d'ici à 2019, et la République des Maldives s'est jointe au Réseau pour un climat neutre du PNUE.
Source : PNUE

Le thème des changements climatiques a fait l'objet en 2009 d'une mobilisation et d'un engagement sans précédents à l'échelle mondiale, qui ont débouché au mois de décembre sur l'Accord de Copenhague conclu à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques. L'Accord appelle à l'adoption de mesures d'urgence en vue de maintenir la hausse des températures à moins de 2°C et annonce une série de contributions financières immédiates pour aider les pays en développement à s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques et à entamer la décarbonisation de l'économie. Le PNUE s'emploie vigoureusement à aider les pays à sceller un accord sur le climat qui soit équitable, ambitieux, scientifiquement crédible et complet.

Le PNUE, en collaboration avec le secrétariat du Comité scientifique sur les problèmes de l'environnement et d'autres partenaires,

a publié pour la première fois le « Climate Change Science Compendium » (Recueil des contributions scientifiques dans le domaine des changements climatiques), qui rassemble plus de 400 contributions scientifiques majeures analysant les changements climatiques et leurs implications, toutes revues par des pairs et publiées au cours des trois dernières années.

Conçu pour répondre à la forte demande des gouvernements, des parties prenantes et de la communauté scientifique, le recueil entend compléter les rapports d'évaluation produits par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat tous les quatre ou cinq ans. De la sorte, il permet aux négociateurs de mieux corréliser les mesures à prendre aux aspects scientifiques du changement de climat.

À l'aube de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, Lord Nicholas Stern a publié une nouvelle étude phare,



en collaboration avec le PNUE. Le rapport souligne qu'il est possible de combler l'écart entre les engagements actuels et les réductions nécessaires pour éviter un réchauffement climatique de plus de 2°C à condition de voir les pays développés et les pays en développement se fixer des objectifs plus ambitieux, de réduire les émissions de carbone émanant de la déforestation et d'autres sources, et de s'attaquer au problème des émissions issues du transport aérien et maritime.

En collaboration étroite avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le PNUE a organisé des sessions préparatoires et a dispensé une formation à plus de 500 négociateurs sur la question des changements climatiques représentant 150 pays en développement, certains faisant partie des pays les moins avancés et des petits Etats insulaires en développement.

En Afrique, le PNUE a fourni un appui à la Conférence ministérielle africaine sur

l'environnement qui est parvenue à développer une position de négociation commune pour le continent sur le régime climatique international de l'après 2012. Le PNUE a également travaillé de concert avec des parlementaires lors de la création du Réseau parlementaire panafricain sur les changements climatiques et du lancement de l'Initiative panafricaine sur l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe.

Au Brésil, le PNUE a aidé le Gouvernement à mettre en place le groupe brésilien sur les changements climatiques en s'appuyant sur le modèle fourni par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

En 2010, le PNUE poursuivra ses efforts en vue de parvenir à la conclusion d'un traité juridiquement contraignant à la Conférence prévue au Mexique, tout en prêtant une attention particulière à trois questions prioritaires indissociables (voir encadré ci-dessous).

PHOTO :

1. Panneau solaire et tournesol.
© Rotofrank/iStockphoto

AIDER LES PAYS À FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le PNUE a entrepris d'élargir son rôle, ses responsabilités et sa riposte face aux changements climatiques dans le cadre d'une nouvelle stratégie adaptée aux besoins des États membres, face au nombre croissant de demandes de pays qui voudraient connaître le meilleur moyen d'instaurer des économies à faible intensité de carbone, économes en ressources et respectueuses de l'environnement. Cette stratégie comporte trois volets indissociables :

- **L'ADAPTATION FONDÉE SUR LES ÉCOSYSTÈMES** : il s'agit d'aider les pays en développement à renforcer leur résilience en adoptant des mesures d'adaptation fondées sur les écosystèmes.
- **REDD+** : le PNUE appuie les processus nationaux de préparation à REDD+ et aide les pays à prendre en compte les avantages indirects engendrés par la REDD et d'autres formes de stockage du carbone terrestre pour améliorer la viabilité du mécanisme REDD dans son ensemble et augmenter ses chances de succès.
- **PRÉPARATION AUX TECHNOLOGIES PROPRES** : Il importe d'aider les pays en développement à mieux se préparer à l'adoption et à l'expansion de technologies propres (attirer les fonds et les utiliser de façon judicieuse), en se concentrant dans un premier temps sur les bioénergies et l'énergie solaire.





LE PROTOCOLE DE MONTRÉAL – SUR LA BONNE VOIE

« Le Protocole de Montréal nous donne une leçon d'optimisme en nous montrant ce que l'on peut accomplir pour la planète lorsque les dirigeants du monde entier adoptent une attitude pragmatique qui permet de traduire en actions concrètes le principe des responsabilités communes mais différenciées »
—Rajendra Shende, Chef du Service ActionOzone



En 2009, les traités sur l'ozone ont franchi une série d'étapes historiques qui permettront à la communauté internationale de mener à bien ses efforts en vue de parvenir à une économie verte à faibles émissions de carbone, fondée sur une utilisation efficace des ressources.

Grâce à la ratification du Protocole de Montréal par la plus jeune démocratie dans le monde, le Timor Leste, l'accomplissement remarquable de la participation universelle a été réalisé — un exploit à ce jour inégalé par les autres accords multilatéraux sur l'environnement.

Le Protocole est en bonne voie pour respecter la date butoir fixée à 2010 pour l'élimination complète et finale des chlorofluorocarbones (CFC) et des halons par les pays en développement. Le nouveau défi est de réussir, avant

2013, à geler la production et la consommation des hydrochlorofluorocarbones (HCFC), utilisés pour remplacer les CFC, mais qui s'avèrent être de puissants gaz à effet de serre.

Par l'intermédiaire du Programme ActionOzone, et grâce à l'appui du Fonds pour l'environnement mondial, le PNUE aide les pays en développement et les pays à économie en transition à respecter cette date butoir, en vue de l'élimination mondiale des HCFC d'ici à 2030.

La vingt et unième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, qui s'est tenue en 2009, s'est penchée sur le rôle du Protocole dans la lutte contre le changement climatique; les pays ont toutefois déferé à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques l'examen des mesures proposées en vue de l'élimination progressive des HCFC.

PHOTOS :

1. Objectifs fixés par le Protocole de Montréal.
Source : PNUE
2. Thermomètre gelé, mercure en dessous de zéro.
Source : Getty Images



PRODUITS CHIMIQUES ET DÉCHETS – PROMOUVOIR LES SYNERGIES ENTRE CONVENTIONS APPARENTÉES



CONVENTION DE BÂLE



CONVENTION DE ROTTERDAM



CONVENTION DE STOCKHOLM

La Conférence des Parties à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, la Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international et la Conférence des Parties à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants ont toutes trois appelé, dans une décision au contenu identique, à une coopération et une coordination plus étroites entre ces trois conventions semblables en vue de renforcer leur mise en œuvre aux niveaux national, régional et mondial, de donner plus de cohérence aux orientations fournies aux Parties et d'utiliser les ressources de façon plus judicieuse.

Pour la première fois, les Parties aux conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm organiseront les réunions extraordinaires simultanées des trois conférences des Parties (ExCOP) de février 2010 en conjonction avec la onzième session

extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement. Lors de cette réunion simultanée, les Parties devraient adopter les décisions relatives au renforcement des synergies entre les conventions sur les produits chimiques et les déchets, qui porteront notamment sur la fusion des activités, des services, des modalités de gestion, des cycles budgétaires et de la vérification des comptes, ainsi que sur la mise en place d'un mécanisme de suivi.

En vue des réunions extraordinaires simultanées des conférences des Parties, le Directeur exécutif du PNUE, en consultation avec le Directeur général de la FAO, a créé une équipe de supervision des synergies, composée des Secrétaires exécutifs des trois conventions ainsi que des Directeurs du PNUE et de la FAO, qui est chargée de traiter les aspects stratégiques et à plus long terme des synergies. Les enseignements tirés de cet exercice seront également pris en compte dans le processus en cours en vue d'améliorer les synergies entre les conventions touchant à la diversité biologique ainsi que dans les discussions de haut niveau sur la gouvernance internationale de l'environnement.

AGIR POUR CONTENIR LE MERCURE

Après plusieurs années de négociations, les ministres de l'environnement de plus de 140 pays, réunis au Conseil d'administration du PNUE en février 2009, ont décidé d'ouvrir des négociations sur un traité international sur le mercure en vue de traiter les problèmes que posent les émissions et les rejets de ce métal toxique lourd à l'échelle du globe. Le PNUE s'est vu chargé de mettre en place le Comité de négociation intergouvernemental, qui se réunira pour la première fois en 2010 et devrait achever ses travaux en 2013. A travers le Partenariat mondial sur le mercure, le PNUE a intensifié ses travaux en vue d'éliminer les rejets dangereux de mercure dans l'air, l'eau et les sols. Les pays des régions Asie-Pacifique et Amérique latine et Caraïbes ont commencé à étudier les différentes options de stockage du mercure à long terme et, au Kazakhstan, les parties prenantes envisagent la fermeture de la dernière mine approvisionnant le marché mondial en mercure.



RENFORCER LES SCIENCES ET LES POLITIQUES SUR LA BIODIVERSITÉ ET LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES



PHOTOS :

1. 30% des espèces d'amphibiens sont menacées d'extinction.
Source : Biosphoto – Montford Thierry
2. Chute d'eau © Moodboard/Corbis.

Bien que les connaissances scientifiques sur l'importance de la biodiversité et des services écosystémiques pour la santé de l'homme aient progressé de façon remarquable, leur contribution à la prise de décision peut encore être améliorée.

Depuis 2008, Le PNUE facilite le dialogue entre les gouvernements, les conventions touchant à la biodiversité et toute une série d'organisations parties prenantes sur les moyens de renforcer l'interface entre la science et la politique dans le domaine de la biodiversité et des services écosystémiques, notamment au moyen de la mise en place d'un groupe intergouvernemental similaire à celui qui a catalysé l'élan politique sur la question des changements climatiques.

En octobre 2009, une réunion rassemblant près de 100 gouvernements à Nairobi a accéléré la création d'un groupe intergouvernemental ou d'une plateforme sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES).

La décision finale sera prise par les gouvernements en 2010, Année internationale de la biodiversité et échéance fixée par le Sommet mondial pour le développement durable de 2002 pour inverser la perte de biodiversité.

En 2009, le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature, outil d'intégration des données et des informations relatives à la biodiversité, a continué de fournir des analyses scientifiquement crédibles des indicateurs clés de la biodiversité et des écosystèmes en s'appuyant sur les technologies de l'imagerie spatiale, a coordonné la préparation des indicateurs clés de la biodiversité permettant d'évaluer l'objectif 2010 relatif à la biodiversité, et a fourni un appui technique aux accords multilatéraux sur l'environnement touchant à la diversité biologique.

Le Partenariat relatif aux indicateurs de biodiversité pour 2010, financé par le Fonds pour l'environnement mondial et impliquant la participation de plus de 40 institutions mondiales, apporte un soutien capital aux efforts déployés par les pays en vue de suivre le rythme de la perte de biodiversité en s'appuyant sur des bases scientifiques solides, leur permettant ainsi de prendre les mesures qui s'imposent pour sauvegarder la biodiversité à l'échelle du globe.

À l'échelon national, le PNUE a facilité l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sur la biodiversité en Afrique du Sud, au Botswana, au Chili, en Chine, au Costa Rica, en Inde, au Kenya et en Namibie. Il a également travaillé au niveau régional avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, le Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et la région Afrique.



2010 Année internationale de la biodiversité



TRACER LE NOUVEAU COURS DE LA POLITIQUE DE L'EAU

Bien que les cours d'eau transfrontières représentent 60 % des ressources en eau douce de la planète, plus de la moitié des bassins fluviaux internationaux sont gérés en l'absence de tout programme de coopération et 20 % seulement des cadres de coopération en vigueur englobent l'ensemble des États riverains. De plus, les instruments en vigueur visent le plus souvent à répondre aux besoins de l'homme, aux dépens de l'environnement.

En application de sa Politique et stratégie dans le domaine de l'eau, adoptée par le Conseil d'administration en 2007, le PNUE a axé ses travaux sur une plus grande prise en compte de l'environnement dans la gouvernance des ressources en eau douce, en particulier lorsqu'il s'agit de ressources transfrontières.

En collaboration avec le Gouvernement thaïlandais, le PNUE a organisé une conférence ministérielle de haut niveau sur le renforcement de la gouvernance des ressources transfrontières en eau douce, qui s'est tenue à Bangkok, en mai 2009. Plus de 100 participants, ministres, responsables gouvernementaux, directeurs d'autorités de bassins, partenaires des Nations Unies et experts de premier plan ont adopté le Plan d'action de Bangkok qui, depuis, a été entériné par 25 gouvernements. Les signataires du Plan d'action ont demandé au PNUE d'organiser un premier forum sur les aspects environnementaux de la gestion des ressources en eau douce, qui se tiendrait par la suite à intervalles réguliers.

La nouvelle série de rapports publiée par le PNUE, intitulée « L'eau douce en danger », s'intéresse aux grands bassins fluviaux d'Asie et d'Afrique et souligne la vulnérabilité des ressources en eau douce face aux

pressions environnementales, notamment aux changements climatiques. Sur les deux continents, l'exploitation des ressources en eau douce à des fins agricoles, industrielles et énergétiques n'a cessé de croître au cours des 50 dernières années, excédant la capacité annuelle moyenne de renouvellement naturel.

Au Brésil, le projet PNUE/FEM a mis en place les fondations institutionnelles de la gestion participative et intégrée du Bassin du fleuve São Francisco en créant un mécanisme que l'on appelle désormais le « Parlement de l'eau ». Ce dernier est chargé de l'application des lois brésiliennes sur l'eau et représente les intérêts de plus de 500 municipalités.

Pour appeler l'attention sur la dimension environnementale de la gestion des ressources en eau douce, la Journée mondiale de l'eau aura pour thème, en 2010, la qualité de l'eau et la campagne sera organisée par le PNUE.





INTERVENTION EN CAS DE CATASTROPHE ET DE CONFLIT



PHOTOS :

1. Camp de réfugiés en RDC.
Source : PNUÉ
2. Montagnes du centre de l'Afghanistan.
Source : PNUÉ
3. En pays Ogoni, les installations pétrolières désaffectées continuent de présenter des risques pour l'environnement.
Source : PNUÉ
4. Homme portant un masque dans le village d'Akuedo, près d'Abidjan en Côte d'Ivoire, où des déchets toxiques ont été déversés en 2006.
Source : Legnan Koula/epa/Corbis
5. Bergers au Soudan.
Source : PNUÉ

Depuis 1990, pas moins de 18 conflits violents ont été alimentés par l'exploitation des ressources naturelles. Bien que les facteurs environnementaux soient rarement, voire jamais, la seule cause d'un conflit violent, l'exploitation des ressources nationales et les pressions environnementales qui en découlent peuvent conduire à une escalade des tensions. Il s'agit là des principales conclusions du rapport phare intitulé « Du conflit à la consolidation de la paix : le rôle des ressources naturelles et de l'environnement », publié par le PNUÉ en février 2009.

Depuis 1999, le PNUÉ a fourni des conseils en matière d'évaluation environnementale post-conflit et de relèvement dans plus de 25 pays. En 2009, le PNUÉ a mis en place un nouveau programme visant à intégrer les questions liées à l'environnement dans les opérations humanitaires et a renforcé sa collaboration avec les principales institutions de l'ONU dans ce domaine, notamment le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et le Département des opérations de maintien de la paix.

Dans le rapport intitulé « Protecting the Environment during Armed Conflict » (Protection de l'environnement en temps de conflit armé), conjointement publié avec l'Institut du droit de l'environnement, le PNUÉ met en relief les lacunes et les faiblesses auxquelles se heurte actuellement la protection de l'environnement en temps de conflit armé et fait une analyse du droit international en la matière.

Au cours de l'année, le PNUÉ a offert ses compétences techniques dans plus de 12 zones affectées par un conflit, notamment en Afghanistan, en Chine, dans la bande de Gaza, au Myanmar, en Sierra Leone, en République centrafricaine, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, en Haïti et au Nigéria.

À partir du 1^{er} janvier 2010, le PNUÉ assume également la présidence de l'Initiative pour l'environnement et la sécurité; ce partenariat entre des institutions des Nations Unies et des organisations intergouvernementales travaille dans 18 pays, de la région des Balkans à l'Asie centrale.

En 2009, le PNUÉ a réalisé plusieurs évaluations de la vulnérabilité et de la résilience hydropolitiques le long des eaux internationales en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Asie, en Europe et en Amérique du Nord. Les conclusions du rapport sont optimistes en ce qu'elles laissent apparaître que, malgré la présence de conflits et de tensions dans le monde, les nations ont souvent préféré la coopération au conflit pour résoudre les problèmes liés à la gestion des ressources en eau — la « diplomatie de l'eau » est devenue un sujet majeur de l'investigation scientifique.



DES SOLUTIONS AFGHANES AUX PROBLÈMES AFGHANS

Le PNUE travaille en Afghanistan depuis 2002. En 2009, le Gouvernement afghan a sollicité l'assistance du PNUE pour résoudre les différends qui ont récemment éclaté dans les massifs montagneux du centre du pays entre la minorité ethnique Hazara et des bergers nomades majoritairement pachtounes à propos de l'accès aux zones de pâturage de haute altitude durant les mois d'été. Les affrontements se sont soldés par un grand nombre de morts, des déplacements massifs de population, et la destruction du bétail et des habitations. En collaboration étroite avec les acteurs concernés aux niveaux politique, gouvernemental et des communautés, le PNUE a entrepris une analyse détaillée du problème et de ses causes, et a préconisé l'élaboration d'une stratégie qui cherche des solutions afghanes aux problèmes afghans, tout en s'appuyant sur les meilleures pratiques internationales les plus récentes. La stratégie, qui entrera en application début 2010, guide les travaux de nature plus générale que mène le PNUE en Afghanistan, notamment l'élaboration d'une nouvelle loi sur le pâturage communautaire et la mise en œuvre d'approches communautaires de la gestion des ressources.

ÉVALUATION DE LA POLLUTION AUX HYDROCARBURES EN PAYS Ogoni

L'exploration et la production pétrolières dans la région riche en pétrole du Delta du Niger ont vu le jour dans les années 50, puis ont été suspendues au début des années 90 en raison des troubles locaux. Depuis, les champs pétrolifères et les installations pétrolières sont à l'abandon, mais la contamination des sols, de l'eau et de l'air se poursuit et de nouveaux déversements de pétrole se sont produits au cours des 15 dernières années. À la demande du Gouvernement nigérian, le PNUE a accepté d'entreprendre une évaluation environnementale en pays Ogoni. Malgré la situation politique complexe de ce pays, le PNUE a officiellement lancé le projet en 2009, a ouvert un bureau à Port Harcourt et a organisé des stages de renforcement des capacités et de formation sur les questions touchant aux aspects techniques, à la communication et à la sécurité. L'évaluation de près de 300 sites débutera en janvier 2010.



UN CONTRÔLE PLUS STRICT DES DÉCHETS DANGEREUX EN CÔTE D'IVOIRE

À la suite de l'incident très médiatisé du déversement de déchets dangereux à Abidjan, la plus grande ville de Côte d'Ivoire, le PNUE a travaillé avec le secrétariat de la Convention de Bâle, l'Organisation maritime internationale, le Centre ivoirien anti-pollution créé par le Ministère de l'environnement, des eaux et des forêts, et d'autres partenaires en vue de renforcer les capacités locales en matière de gestion des déchets dangereux. Le Plan de gestion des déchets dangereux, approuvé par les partenaires sociaux en octobre 2009, permettra de mieux contrôler les déchets dangereux entrant dans le port d'Abidjan, de réduire les risques de catastrophe naturelle à l'avenir, de stimuler des procédés de traitement et d'élimination des déchets plus sûrs et de renforcer le cadre législatif dans ce domaine.

INTENSIFIER LA RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT AU SOUDAN

À l'issue de l'évaluation environnementale post-conflit réalisée au Soudan en 2007, le PNUE a reçu du Gouvernement britannique un financement à hauteur de 25 millions de dollars à l'appui de la deuxième phase du programme de réhabilitation de l'environnement dans ce pays, qui aura une durée de trois ans. Le programme continuera de porter sur le renforcement des capacités et la gestion efficace des ressources naturelles, en particulier l'eau et les forêts. En 2009, le PNUE a ouvert des bureaux de coordination à Juba, El Fasher et Nyala, lui permettant d'élargir sa présence au Sud-Soudan et au Darfour. Grâce à l'implication du PNUE, le Fonds humanitaire commun pour le Soudan a alloué, au titre de l'année 2009, une somme de 1 million de dollars à la protection de l'environnement, en faveur notamment des technologies de construction durables, de stratégies de préparation à la sécheresse à l'intention des déplacés internes et des camps de réfugiés, de l'installation de 70 000 réchauds économes en combustible ou encore de la plantation de 630 000 arbres en vue de freiner le réboisement dans la région.



**VERS DES MODES DE
VIE ÉCOLOGIQUES**

04



MODES DE VIE DURABLES. À titre de consommateurs, d'électeurs et de membres de la communauté, les individus peuvent apporter la contribution la plus significative à l'environnement en modifiant leurs modes de vie en direction d'une voie plus durable. Dans leurs choix d'achat et d'investissement, ils peuvent également influencer les entreprises vers des produits et des services plus respectueux de l'environnement et appuyer des politiques plus durables dans leurs communautés, villes et pays.

En engageant les diverses parties prenantes dans ses activités de communication et d'éducation, en collaborant avec les gouvernements à la promotion de la consommation et de la production durables et en utilisant les plus récents outils de cyberapprentissage et de réseautage social, le PNUE cherche à multiplier les effets de ses efforts de protection de l'environnement, de promotion d'une utilisation efficace des ressources et d'aide à la création d'emplois verts et décents.



LA CONSOMMATION ET LA PRODUCTION DURABLES



Les pays ne pourront dissocier la croissance économique des incidences négatives sur l'environnement que si des modifications fondamentales sont apportées non seulement à la manière dont les producteurs conçoivent, fabriquent et commercialisent leurs produits, mais également à la façon dont les consommateurs choisissent et utilisent ces produits. Le PNUE travaille à la promotion de modes de consommation et de production et de styles de vie plus durables, ciblant à la fois les décideurs et le grand public.

Appuyé par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, le PNUE dirige le Processus de Marrakech pour une consommation et une production durables. Ce processus informel d'experts contribue à mettre au point le Plan-cadre décennal de programmes sur les modes de consommation et de production durables que la Commission du développement durable de l'ONU examinera en 2010-2011.

Depuis 2003, des consultations régionales tenues dans le cadre de ce processus ont contribué à l'élaboration de stratégies régionales sur les modes de consommation et de production durables dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes ainsi

qu'en Europe. Ces consultations ont conduit au lancement d'un Plan décennal africain de programmes sur les modes de consommation et de production durables que les ministres africains de l'environnement ont approuvé. Sept Équipes spéciales du Processus de Marrakech ont conçu et, dans de nombreux cas, développé des capacités pour des politiques allant des achats durables à des modes de vie durables.

À l'échelle des pays, le PNUE a contribué au lancement de plans d'action nationaux sur les modes de consommation et de production durables en Azerbaïdjan, en Croatie et au Kazakhstan. Grâce à un soutien financier de l'Union européenne, de la Suisse et de l'Organisation internationale de la Francophonie, le PNUE a formé des représentants de 40 pays sur la conception et la mise en application de marchés publics durables. Le Chili, le Costa Rica, Maurice et la Tunisie profitent déjà d'activités de renforcement des capacités menées dans le cadre de ce programme; quatre pays supplémentaires y prendront part en 2010.

Les outils et les expériences pratiques recueillis dans le cadre du Processus de Marrakech seront intégrés directement aux négociations intergouvernementales avant la dix-huitième session de la Commission du développement durable de l'ONU.

Promouvoir une conversion culturelle du consumérisme à la durabilité réside au cœur du travail du PNUE. Une Étude mondiale sur les modes de vie durables établie à partir de 8 000 réponses provenant de 20 pays a montré que les populations des pays développés et en développement reconnaissent la nécessité de s'attaquer simultanément aux problèmes liés à la pauvreté et à l'environnement en favorisant des modes de vie durables.

PHOTOS :

1. Travailleur d'une usine de produits chimiques tournant une valve. © Lester Lefkowitz/Getty Images
2. Jeune femme utilisant un téléphone cellulaire. © Randy Faris/Corbis

Près de la moitié de la nourriture produite aujourd'hui est perdue, gaspillée ou jetée en raison de l'inefficacité de la gestion humaine de la chaîne alimentaire. Tel est le constat établi dans le rapport d'évaluation rapide de 2009 du PNUE intitulé *The Environmental Food Crisis*, publié en collaboration avec le PNUE/GRID-Arendal et le PNUE-WCMC en réponse à la crise alimentaire de 2008. Ce rapport présente sept recommandations en vue de modifier les méthodes de production, de manipulation et d'élimination des aliments, de la ferme au magasin et du réfrigérateur à la décharge, afin de nourrir la population mondiale en pleine croissance et de contribuer à préserver les services environnementaux qui sous-tendent la productivité agricole.

Créé en 2007, le Groupe d'experts international sur la gestion durable des ressources du PNUE appuie également la transition à une économie verte en produisant des évaluations scientifiques indépendantes, cohérentes et faisant autorité sur les facteurs et les pressions liés à la consommation de ressources au cours du cycle de vie entier des produits. En 2009, le Groupe d'experts a présenté un rapport de la plus haute importance sur les biocarburants (voir la section sur l'ÉNERGIE VERTE).

En Amérique latine et dans les Caraïbes, le PNUE a lancé RedPyCS, la première plateforme régionale de cyberapprentissage sur la consommation et la production durables.

Un projet dirigé par le PNUE et financé par l'Union européenne et le Gouvernement allemand a préparé 26 experts de l'Afrique du Sud, du Brésil, du Mexique, de la Chine, de l'Inde, du Kenya et de l'Éthiopie à donner une formation pour permettre à des entreprises privées de satisfaire aux exigences sur l'éco-étiquetage et d'accéder ainsi aux nouveaux marchés de produits verts en Europe et ailleurs.

Pendant ce temps, le Brésil, le Mexique et le Cameroun ont obtenu, pour la première fois, l'approbation par le Forest Stewardship Council de leurs normes nationales de certification pour la gestion sylvicole dans les forêts de petite taille et gérées à faible intensité, grâce à un projet financé par le FEM. Depuis, des systèmes de certification pilote ont réussi à accéder aux prêts et aux subventions accordés par les banques, les gouvernements et les organisations internationales.



Le Projet de recyclage de téléphones cellulaires de la ville de Suzhou

En 2001, la Chine est devenue le pays comportant le plus grand nombre de consommateurs de produits en ligne, un Chinois sur quatre détenant désormais un téléphone cellulaire. La course pour l'obtention de gadgets dernier cri avive davantage la production et la consommation. Les téléphones cellulaires contiennent non seulement des substances toxiques, telles que plomb, cadmium et brome, mais également des matériaux récupérables comme le plastique et certains métaux précieux. Cependant, la plupart aboutissent à la décharge. Dans la ville de Suzhou, le Centre de coordination de la Convention de Bâle pour l'Asie et le Pacifique aborde ce problème posé par les déchets dans le cadre d'un projet de recyclage de téléphones cellulaires : les téléphones « réutilisables » sont réparés puis donnés à des organismes caritatifs tandis que les téléphones « non réutilisables » sont traités afin d'en réduire les effets dangereux sur l'environnement. Il ne s'agit là que d'un des 47 projets soutenus par le Programme de démonstration du Forum Asie-Pacifique pour l'environnement et le développement financé par le Gouvernement japonais et administré par le PNUE en collaboration étroite avec l'Institute for Global Environmental Strategies (Japon). Ce programme octroie des subventions pouvant atteindre 30 000 dollars à des projets démontrant des approches novatrices à la solution de problèmes écologiques.



LES CHAMPIONS VERTS



CHAMPIONS
DE LA TERRE

PHOTOS :

1. Le 22 avril 2009, sept lauréats méritants issus des quatre coins de la planète se sont réunis à Paris pour recevoir le prix convoité du PNUE, Champions de la Terre. Les Champions de la terre 2009 sont : le Ministre norvégien de l'environnement Erik Solheim; le défenseur des forêts tropicales et du climat Kevin Conrad; le photographe et militant de la sensibilisation du public Yann Arthus-Bertrand; l'entrepreneur visionnaire de l'énergie éolienne Tulsi Tanti; la pionnière de la biomimétie Janine Benyus; l'innovateur dans le domaine du recyclage Ron Gonen; et l'organisation éthiopienne des jeunes Tena Kebena. © PNUE
2. Yann Arthus-Bertrand. © Yann Arthus-Bertrand
3. Gisele Bündchen. © PNUE

Économistes ou philosophes, musiciens ou artistes, dirigeants de communautés religieuses ou civiques ou célébrités sportives, le PNUE mobilise des personnes issues de tous horizons qui contribuent de façon exceptionnelle à la protection de notre planète.

En 2009, le PNUE a revigoré les Champions de la Terre – le prix phare des Nations Unies à l'intention des chefs de file dans le domaine de l'environnement – en introduisant quatre nouvelles catégories : le leadership politique, les sciences et l'innovation, la vision entrepreneuriale et l'inspiration et l'action. Le PNUE a également établi un partenariat triennal avec LG Electronics à l'appui des prix.

Outre les prix Champions de la Terre, le PNUE récompense des projets novateurs dans le domaine du développement durable en administrant le prix annuel Sasakawa et en

appuyant des initiatives communautaires dans le cadre du programme SEED pour l'entreprenariat dans le développement durable, en partenariat avec le PNUD, l'UICN et d'autres. Par l'entremise de son prix Green Star, lancé en 2009 avec la collaboration de la Croix-Verte Internationale et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, le PNUE reconnaît les efforts remarquables de prévention, de préparation et de réponse aux désastres causés à l'environnement.

En 2009, le PNUE a également ravivé son Programme des Ambassadeurs itinérants grâce à la nomination du photographe français Yann Arthus-Bertrand et du top model brésilien Gisele Bündchen. Les deux célébrités mondiales contribueront à sensibiliser le public à la défense de l'environnement et inspireront des actions positives et résolues au soutien des politiques et des activités du PNUE.



Les photos et vidéos aériennes saisissantes de **YANN ARTHUS-BERTRAND** ont attiré l'attention de millions de personnes, les sensibilisant à la beauté de notre planète et à la nécessité de la soutenir. En plus de ses réalisations photographiques, Yann a mis sur pied une organisation à but non lucratif, GoodPlanet, qui contribue à sensibiliser le public aux manières de mener une vie plus respectueuse de l'environnement.

En 2000, l'exposition artistique de Yann intitulée « La Terre vue du ciel » a été inaugurée à Paris. L'exposition visait à inciter le public à réfléchir à la notion de vie durable à l'échelle mondiale, tout en admirant des images éloquentes de la splendeur fragile et remarquable de notre planète. À ce jour, son livre « La Terre vue du ciel » s'est vendu à des millions d'exemplaires dans plus de 21 langues.

En 2009, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, Yann a présenté son film « HOME » dans le cadre duquel il convie le public à un voyage unique sur l'ensemble de la planète. HOME a été projeté simultanément dans plus de 100 localités partout dans le monde – notamment sous le ciel étoilé de Paris, à la Tour Eiffel, et de New York, à Central Park. Au cours de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Copenhague, Yann et son organisation GoodPlanet ont offert des projections gratuites de son plus récent projet « 6 milliards d'Autres », un film conçu à partir de milliers d'entrevues dans le but de saisir l'impact réel des changements climatiques à l'échelle planétaire.

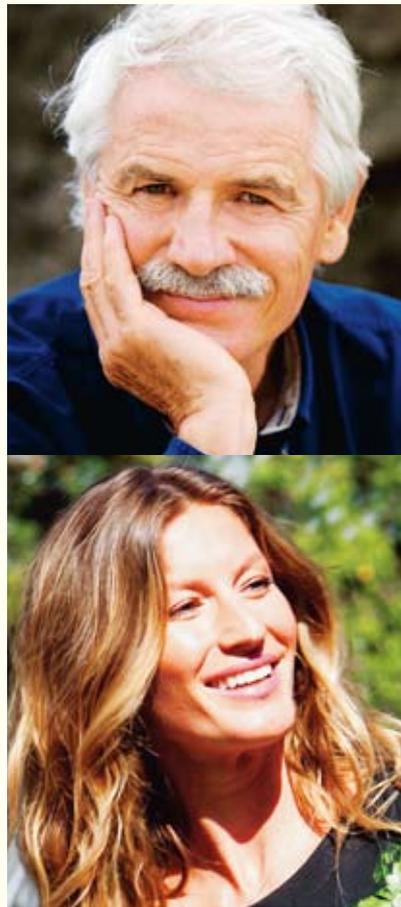
J'ai décidé de faire tout ce que je peux pour sensibiliser les gens et apporter une contribution significative, car la Terre est notre bien le plus précieux. Je dois mener une action à cet égard. Je suis très enthousiaste et heureuse. Je souhaite simplement retrousser mes manches et m'atteler à la tâche.

– Gisele Bündchen

À la rencontre des Ambassadeurs itinérants du PNUE

« Lorsque nous parlons du réchauffement de la planète, nous savons déjà ce qui va se produire, mais nous ne voulons pas le croire. Nous sommes si loin de ce que nous devons faire. Je suis journaliste et photographe. J'essaie d'expliquer les choses. »

– Yann Arthus-Bertrand



GISELE BÜNDCHEN est l'un des mannequins les plus célèbres de tous les temps. Elle est connue pour son engagement de longue date et passionné à la défense de l'environnement. Gisele tire avantage de sa notoriété mondiale pour sensibiliser les populations de l'ensemble des continents et de toutes conditions à la protection de la planète.

Pendant son enfance au Brésil, Gisele a vu la destruction de la nature de près, alors que les forêts de zones environnantes étaient dépouillées. Elle est devenue une militante écologique après une période de temps passée avec une tribu indienne dans la forêt tropicale amazonienne où elle a été témoin des problèmes auxquels les Indiens sont aux prises en raison de la pollution de l'eau et de la déforestation. Depuis cette visite, elle a travaillé sur plusieurs projets et campagnes visant à sensibiliser le public à la protection de l'environnement.

En 2008, Gisele est retournée dans sa ville natale, Horizontina. Elle et sa famille y ont lancé le Projeto Água Limpa (Projet sur l'eau propre). Ce projet vise à favoriser la gestion durable et la remise en état de l'environnement des végétaux riverains et des microbassins de la région.



LA GÉNÉRATION VERTE

PHOTOS :

1. La Conférence de Tunza a réuni des représentants de la jeunesse en tête-à-tête avec des dirigeants éminents de la sphère politique et du milieu des affaires, notamment le Premier Ministre de la Corée du Sud et le Directeur exécutif du PNUE, afin de discuter des perspectives pour un futur régime sur les changements climatiques. © PNUE
2. Cérémonie traditionnelle maya pour la guérison de la terre dans le cadre des célébrations de la Journée mondiale de l'environnement de 2009 au Mexique. © PNUE

La moitié de la population mondiale a moins de 25 ans. La dégradation actuelle de l'environnement nuira à leur avenir. Par le biais de son programme TUNZA, des célébrations annuelles de sa Journée mondiale de l'environnement et de ses partenariats de communication, le PNUE travaille en vue d'amener les jeunes à devenir des alliés tenaces et de fervents défenseurs de l'environnement.

Au mois d'août, le PNUE a organisé la Conférence internationale TUNZA pour les jeunes et les enfants à Daejeon (Corée du

Sud), qui a rassemblé 700 enfants et jeunes de 111 pays. La Conférence a été le point culminant de trois mois de discussions en ligne entre plus de 10 000 jeunes sur des questions relatives aux changements climatiques. Ces jeunes ont décidé d'échanger des informations sur leurs efforts et ont adopté une déclaration. Par la suite, un représentant de la jeunesse a présenté cette déclaration au Sommet de haut niveau sur les changements climatiques du Secrétaire général des Nations Unies à New York ainsi qu'au Forum des enfants sur le climat de l'UNICEF à Copenhague.

La campagne Big Green Help est une initiative prosociale lancée à l'échelle mondiale en partenariat avec le PNUE par Nickelodeon, le réseau de télévision pour les enfants le plus largement distribué dans le monde. La campagne transpose les informations complexes sur l'environnement en actions simples et significatives, permettant ainsi aux enfants de montrer la voie à suivre afin de faire de la Terre une planète plus verte. La campagne a commencé à la fin de l'année 2008. Un an plus tard, elle avait atteint plus de 45 millions de téléspectateurs dans la région de l'Asie et du Pacifique.

Le programme conjoint YouthXchange du PNUE et de l'UNESCO promeut des modes de vie durables auprès des jeunes consommateurs dans plus de 20 pays par le renforcement des capacités et la communication.

Sur une échelle plus petite, mais non moins inspirante, le PNUE et d'autres organismes des Nations Unies ont organisé pour la toute première fois le festival de l'art et du cinéma sur l'environnement de l'Amérique latine, « De Ver Verde ». Le festival s'est déplacé dans plus de 30 villes différentes en Uruguay; environ 10 000 personnes y ont pris part.



« Au cours de cette Journée mondiale de l'environnement 2009, nous souhaitons inculquer à tous les habitants de la planète le sens des valeurs environnementales pour que chacun prenne l'engagement de conserver et de protéger nos trésors naturels partagés, d'unir les efforts déployés sur le front des changements climatiques et de favoriser l'essor d'une nouvelle économie verte à laquelle chacun participera. »
Juan Rafael Elvira Quesada, Ministre mexicain de l'environnement

À l'ère des communications et du réseautage social en ligne, le PNUE utilise un éventail d'outils dans le cadre de sa stratégie globale de communication.

L'interface actualisée du site www.unep.org met en relief les activités du PNUE dans six domaines prioritaires. Le site a été consulté plus de 13 millions de fois en 2009, ce qui représente une hausse de 12 % par rapport à 2008. La disponibilité accrue du contenu sur le site Web du PNUE dans des langues officielles de l'ONU autres que l'anglais a contribué dans une large mesure à répondre aux besoins des groupes cibles du PNUE partout dans le monde.

Un canal de YouTube alloué au PNUE a été créé. En outre, ses vidéos sur des points névralgiques sur le plan environnemental

accessibles sur Google Earth et YouTube ont rejoint plus de 500 millions d'internautes dans le monde entier.

La page du PNUE sur le site chinois Ren Ren de réseautage social a attiré plus de 500 000 membres six mois à peine après son lancement.

Pour la première fois, le PNUE a lancé une campagne en ligne sur Twitter, un site de réseautage social. Intitulée « Twitter for Trees », la campagne visait à planter un arbre pour chaque « abonné » au compte du PNUE sur Twitter d'ici la Journée mondiale de l'environnement. À minuit le 5 juin 2009, le compte *UNEPandYou* de Twitter avait fracassé la marque de 10 000 abonnés. Le PNUE a planté les 10 000 arbres au Kenya en novembre.



Célébrée annuellement le 5 juin, LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT est le jour des Nations Unies visant à sensibiliser le monde entier à la protection de l'environnement et à renforcer l'attention et l'action politiques. En 2009, le Mexique a accueilli la Journée mondiale de l'environnement dans le cadre du thème : « Votre planète a besoin de vous! Unis contre le changement climatique ». Outre les cérémonies officielles au Mexique auxquelles ont participé le Président mexicain Felipe Calderón, le Directeur exécutif du PNUE Achim Steiner et le Ministre mexicain de l'environnement Juan Rafael Elvira Quesada, les peuples du monde entier ont célébré la Journée mondiale de l'environnement en organisant leurs propres événements allant d'activités de nettoyage des quartiers et de plantation d'arbres à des compétitions sportives et des concours de peinture. Dans plus de 80 pays, des participants ont pris part à quelque 1 600 événements tenus dans le cadre des célébrations de la Journée mondiale de l'environnement. En 2010, cette journée, qui aura pour thème « Beaucoup d'espèces. Une seule planète. Un seul avenir » sera accueillie par le Rwanda.



L'APPRENTISSAGE VERT

« Le programme d'Accès en ligne pour la recherche sur l'environnement est en mesure de contribuer à l'établissement d'institutions axées sur les résultats capables de résoudre efficacement les problèmes liés à l'environnement. »
– **Therese Siricio Iro, Ministre soudanaise de l'environnement**

La fourniture en temps utile de données et d'informations de qualité avérée en vue d'évaluer l'état de l'environnement et les pressions exercées sur lui représente une première étape essentielle pour contrer les changements climatiques, la dégradation des sols et l'appauvrissement de la diversité biologique. Ce mécanisme permet aux décideurs de prendre des mesures adéquates pour protéger l'environnement à l'échelle aussi bien mondiale que locale et de contrôler l'efficacité des politiques et des actions mises en application.

À cet égard, le PNUE joue un rôle d'organisateur; il mobilise la coopération institutionnelle en renforçant les partenariats et les réseaux. Il fait appel à la participation de la communauté scientifique, des décideurs, des dirigeants de l'industrie, de la communauté des donateurs et de la famille des Nations Unies pour combler l'écart dans l'accès aux connaissances et aux informations sur l'environnement. La première réunion visant à examiner le concept de réseau

mondial d'informations sur l'environnement a été accueillie par l'Agence sur l'environnement d'Abu Dhabi et le PNUE en avril 2009. Plus de 50 experts dans le domaine de l'information et des données sur l'environnement du monde entier ont défini les prochaines étapes pour la mise en place d'un réseau mondial d'informations sur l'environnement en vue de permettre aux pays d'échanger des données et les meilleures pratiques sur l'environnement.

Coordonné par le PNUE, le programme d'Accès en ligne pour la recherche sur l'environnement (OARE) compte plus de 1 800 institutions participantes depuis son lancement en 2006. Les contributions scientifiques dans les pays en développement ont ainsi augmenté de presque 200 %. Le programme répond aux besoins urgents des pays en développement d'accéder plus facilement à des informations scientifiques sur l'environnement et les sciences connexes actualisées et examinées par des pairs en offrant un accès gratuit ou à faible coût à la littérature scientifique publiée par plus de 108 éditeurs.

Accessible sur le site www.unep.org, la Salle de presse du PNUE est la passerelle principale pour les nouvelles et les informations sur l'environnement à l'intention des médias et du grand public. L'année 2009 a enregistré une hausse de 30 % du nombre de visites et de matériel de presse sur le site Web. En outre, le PNUE a établi des partenariats avec deux principaux organismes d'information – Thomson Reuters et le bureau africain de l'agence de presse Xinhua -- dans le but d'échanger des informations pertinentes sur l'environnement et d'accroître la couverture des activités du PNUE.

PHOTO :

1. Séance de formation sur le programme OARE à Juba (Soudan). © PNUE



FAIT Il existe plus de 10 définitions du principe/de l'approche de précaution.



PHOTO :

1. Marque page ©
Nadezda Firsova

La compatibilité et la cohérence sont les fondements d'un droit international efficace. S'il existe un grand nombre d'accords multilatéraux sur l'environnement, il n'y a par contre qu'un seul droit international de l'environnement. Cependant, contrairement à ce qui se passe pour les principes du droit international public relatifs au travail ou au commerce, en ce qui concerne les accords multilatéraux sur l'environnement, la cohérence, s'agissant de la formulation et de l'application des principes relatifs à l'environnement, est moins répandue.

Il faut d'urgence faciliter l'accès aux données et leur compatibilité afin d'aider les pays à s'acquitter de leurs obligations au titre des diverses conventions sur l'environnement. Comment peut-on mettre en rapport les divers accords multilatéraux sur l'environnement? Comment favoriser la compatibilité et développer plus avant le droit de l'environnement?

L'Initiative Gestion de l'information aux fins des accords multilatéraux sur l'environnement vise à répondre à ces besoins en offrant un cadre aux conventions administrées par le PNUE et aux autres conventions sur l'environnement, aux Parties et aux institutions compétentes de façon à favoriser l'harmonisation des données et une présentation en ligne plus cohérente du droit de l'environnement.

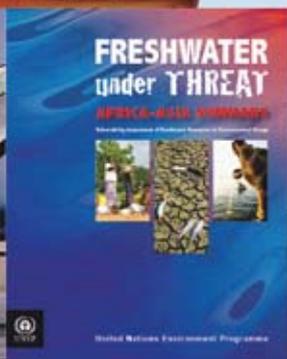
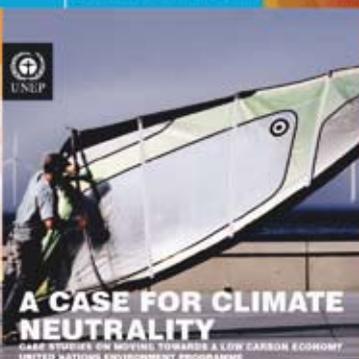
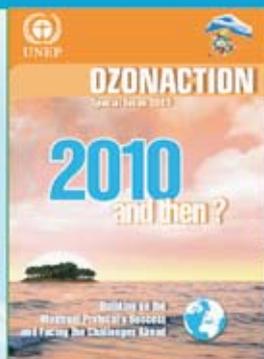
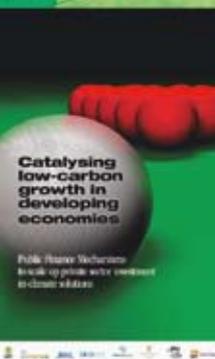
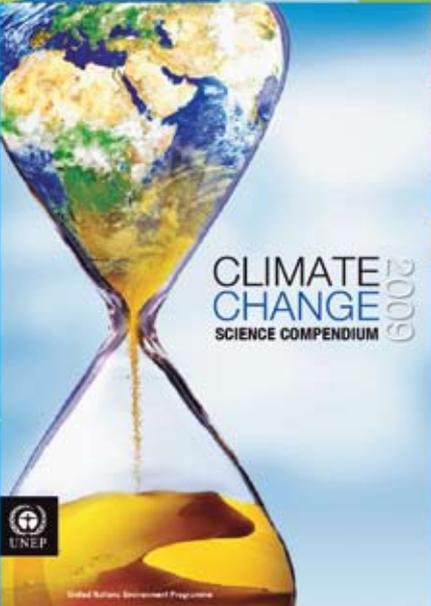
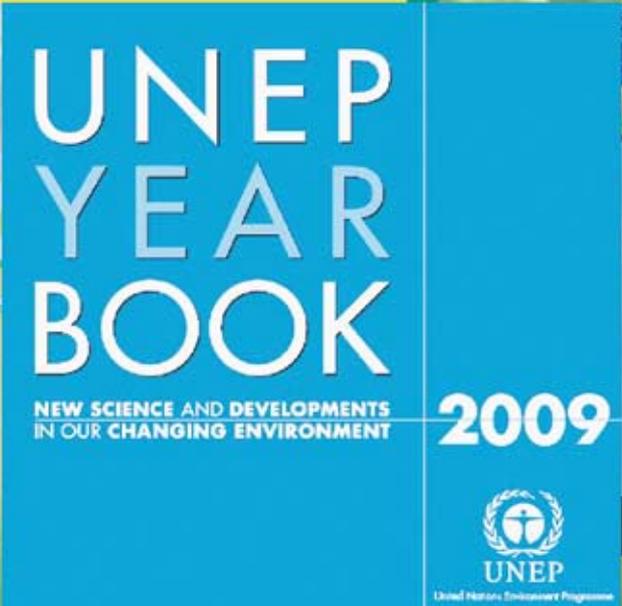
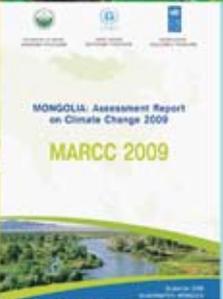
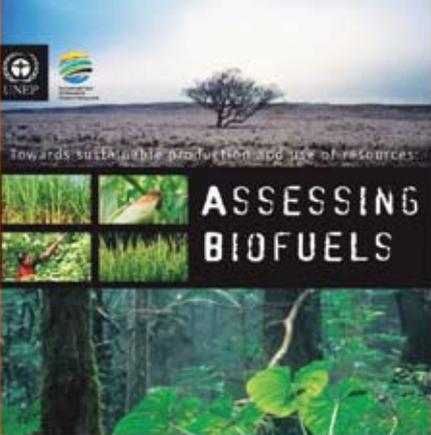
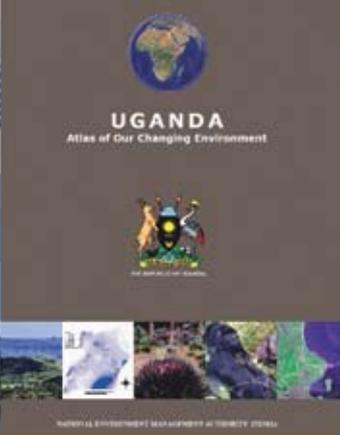
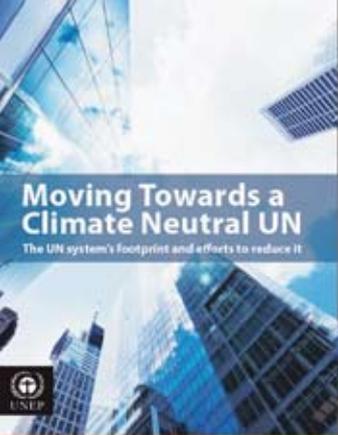
L'Initiative, qui met à profit les initiatives en place en matière d'information sur le droit et les conventions relatifs à l'environnement, notamment ECOLEX, TEMATEA et InforMEA, ainsi que les derniers outils tels que Web 2.0, consistera à mettre en place un guide unique en ligne qui

fournira les dernières informations à l'aide d'un index analytique et d'une terminologie commune.

L'Initiative a été lancée lors d'une réunion à Chexbres (Suisse) en septembre à laquelle ont pris part les secrétariats de dix accords multilatéraux sur l'environnement, le PNUE et certains de ses partenaires. La réunion a été suivie par la création d'un Comité directeur de la gestion de l'information sur les accords multilatéraux sur l'environnement deux mois plus tard, où siègent des représentants de la CDB, de la CITES, de la CMS, du Traité international sur les ressources phytogénétiques, de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, des conventions de Stockholm, de Rotterdam, de Bâle et de Ramsar et du Protocole de Montréal, ainsi que des observateurs du Groupe de la gestion de l'environnement, de l'UICN, du Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du PNUE, de l'Université Columbia et des conseillers de la CCNUCC et de l'OMC.

La première étape menant à la stratégie à long terme en matière de gestion des informations relatives aux accords multilatéraux sur l'environnement a consisté pour les participants à convenir du partage et de l'échange d'informations sur les décisions et résolutions de leurs conférences des Parties respectives, les calendriers de leurs conventions, leurs correspondants nationaux et leurs documents officiels. Leurs plans futurs prévoient une université en ligne s'intéressant aux accords multilatéraux sur l'environnement ainsi que des outils permettant aux secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement et aux Parties à ces accords de retrouver en temps réel les décisions.





UNEP

THE NATURAL FIX?
THE ROLE OF ECOSYSTEMS IN CLIMATE MITIGATION

A UNEP WORLD RESOURCES ASSESSMENT

UNEP

Environmental Assessment of the Gaza Strip

A UNEP World Resources Assessment

UNEP

ENVIRONMENT OUTLOOK IN AMAZONIA

GEO AMAZONIA

UNEP

UNEP

INDEPENDENT ENVIRONMENTAL ASSESSMENT
BEIJING 2008 OLYMPIC GAMES

UNITED NATIONS ENVIRONMENTAL PROGRAMME

UNEP

From Conflict to Peacebuilding
The Role of Natural Resources and the Environment

United Nations Environment Programme

UNEP

THE ENVIRONMENTAL FOOD CRISIS
THE ENVIRONMENT'S ROLE IN AVERTING FUTURE FOOD CRISES

A UNEP WORLD RESOURCES ASSESSMENT

The Economics of Ecosystems & Biodiversity

TEEB FOR POLICY MAKERS
SUMMARY RESPONDING TO THE VALUE OF NATURE

UNEP

Summary for Decision Makers

An Assessment of Assessments
Findings of the Group of Experts

Pursuant to UNGA Resolution 64/30

UNEP

Summary for Decision Makers

GEF Transboundary Waters Assessment Programme (TWAP)

UNEP

GEF

ORGANIGRAMME ET FINANCEMENT

05



INVESTIR DANS L'AVENIR DU PNUE. L'année 2009 a vu le PNUE effectuer de grandes avancées en prévision de la nouvelle façon dont il œuvrera conformément à sa Stratégie à moyen terme pour 2010-2013, pour attirer et retenir les talents et obtenir les ressources financières nécessaires à un programme qui prend de l'ampleur en dépit de la crise financière.

La présente section contient des informations sur la structure administrative du PNUE, sur son programme de travail pour 2010-2011 ainsi que sur sa situation en matière de personnel et de financement.



STRUCTURE ADMINISTRATIVE DU PNUE



Le Conseil d'administration du PNUE a été constitué conformément à la résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale du 15 décembre 1972. Le Conseil d'administration fait rapport à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social. Ses 58 Membres sont élus par l'Assemblée générale pour un mandat de quatre ans en tenant compte du principe de représentation régionale équitable. Des informations complètes sur la composition, les fonctions et les responsabilités du Conseil d'administration du PNUE et de son Comité des représentants permanents, officiellement constitué et confirmé comme organe subsidiaire du Conseil d'administration en vertu de la décision 19/32 du 4 avril 1997, sont disponible sur le site www.unep.org/governingbodies/french.

MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PNUE

Président

M. Oliver Dulić
Ministre de l'environnement et de
l'aménagement (République de Serbie)

Vice-Présidents

M. Mohamed Cherif Rahmani
Ministre de la planification et de la gestion
des terres et de l'environnement (Algérie)

M. Juan Carlos Cué Vega
Ambassadeur et Représentant permanent
(Mexique)

M. John Matuzsak
Département d'État (États-Unis d'Amérique)

Rapporteur

M. Budi Bowoleksono
Ambassadeur et Représentant permanent
(Indonésie)

MEMBRES DU BUREAU DU COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS

Président

M. Daniel Chuburu
Ambassadeur et Représentant permanent
(Argentine)

Vice-Présidents

M. A. K. M. Shamsuddin
Haut Commissaire et Représentant permanent
(Bangladesh)

Mme Margita Fuchsová
Ambassadrice et Représentante permanente
(République tchèque)

Mme Régine Hess
Adjointe au Représentant permanent
(Allemagne)

Rapporteur

M. Abdelilah Benryane
Ambassadeur et Représentant permanent
(Maroc)

PHOTOS :

1. Vue d'oiseau des consultations ministérielles © IIDD/ Bulletin des négociations de la Terre
2. Depuis 2007, le personnel de l'ONU et les membres du Comité des représentants permanents à Nairobi organisent chaque année des matchs de cricket amicaux. Sur la photo, ce sont les équipes de l'ONU « Unis dans l'action » et des Représentants permanents en 2009. © PNUE

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
L'ENVIRONNEMENT POUR LA PÉRIODE 2010-2013

Par ordre alphabétique (avec mention de la durée du mandat)

Allemagne**
Antigua-et-Barbuda**
Arabie saoudite*
Argentine**
Australie**
Bahamas*
Bangladesh*
Belgique**
Bénin*
Brésil**
Canada**
Chine**
Colombie*
Congo*
Costa Rica*
Croatie*
Cuba*
Espagne*
Etats-Unis d'Amérique**
Fédération de Russie**
Fidji*
Finlande*
France**
Gabon**
Guinée*
Hongrie***
Inde*
Indonésie**
Iran (République islamique d')*

Israël*
Italie*
Japon**
Kazakhstan*
Kenya**
Lesotho**
Malaisie**
Mali*
Maurice*
Mauritanie**
Mexique*
Monaco*
Mozambique**
Niger*
Pakistan**
Pays-Bas*
République centrafricaine**
République de Corée**
République tchèque**
République-Unie de Tanzanie**
Roumanie**
Serbie*
Somalie*
Suisse**
Trinité-et-Tobago**
Tunisie*
Tuvalu*
Uruguay**
Zambie**

* Membres dont les mandats expirent le 31 décembre 2011.

** Membres dont les mandats expirent le 31 décembre 2013.

*** Le 3 novembre 2009, l'Assemblée générale, agissant à la demande du Représentant du Bélarus à l'Organisation des Nations Unies (A/64/297) figurant dans une lettre en date du 12 août 2009 annonçant que son pays abandonnerait son siège au Conseil d'administration pour la durée restante de son mandat en faveur de la Hongrie, a élu la Hongrie, conformément à la décision des États d'Europe orientale au Conseil d'administration, pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} janvier 2010 et expirant le 31 décembre 2011.





PNUE+ MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME DE TRANSFORMATION



message fort selon lequel le statu quo n'est plus de mise tout en étant conscients des risques associés à un changement de cette nature.

En mettant à profit les 35 années d'engagement actif dans la réalité scientifique, politique et quotidienne de l'évolution de l'environnement, le PNUE a procédé à l'examen, voire même à la remise en cause, de tous ses produits et services afin d'en déterminer la *pertinence* et les *résultats* auxquels ils ont abouti, de la Stratégie à moyen terme aux activités et processus prévus pour que le programme de travail pour 2010-2011 aboutisse aux résultats escomptés (voir encadré de la page opposée).

Au cours de l'année écoulée, le PNUE a amélioré les moyens mis en œuvre pour concevoir les programmes et projets et a consolidé les mécanismes correspondants d'examen, d'approbation, de suivi et d'évaluation. Il a également testé des méthodes propres à accroître l'impact d'ensemble en exploitant les atouts des différents services de l'Organisation aux fins d'un objectif commun. Ayant pris conscience du rôle croissant que jouent les Bureaux régionaux dans l'exécution du programme de travail, le PNUE a entrepris de renforcer sa présence stratégique dans les six régions.

Le PNUE doit aussi forger de nouveaux partenariats et des partenariats plus solides s'il veut favoriser des changements plus importants au sein du système des Nations Unies et au-delà. En 2009, une nouvelle politique en matière de partenariat a été conçue et à compter de 2010, le PNUE entreprendra d'évaluer ses progrès à cet égard. La nouvelle stratégie de mobilisation des ressources coordonne les rôles et responsabilités des différents services de l'Organisation afin

En 2009, le PNUE a établi et présenté à son Conseil d'administration et à l'Assemblée générale des Nations Unies le programme de travail pour la période biennale 2010-2011.

Au regard des normes en vigueur à l'ONU, on peut considérer que le PNUE a modifié l'approche régissant l'exécution du programme dans la mesure où il tirera parti de la masse critique des connaissances spécialisées des Divisions fonctionnelles intervenant dans les six sous-programmes thématiques intersectoriels recensés dans la Stratégie à moyen terme pour 2010-2013.

En adoptant pour l'exécution du programme un mode de gestion privilégiant l'obtention de résultats, le PNUE cherche à remédier au cloisonnement endémique de la programmation et de la budgétisation à l'ONU et à maximiser ce faisant l'utilisation des ressources insuffisantes allouées à l'ensemble du Programme.

En donnant le feu vert au nouveau programme de travail, les États membres ont envoyé un

PHOTOS :

1. Nautilus © Lester Lefkowitz/Corbis
2. Mme Angela Cropper, Directrice exécutive adjointe du PNUE © Lee Jin-man/Pool/Reuters

de lever les ressources nouvelles et additionnelles nécessaires au développement du programme de travail. Le PNUE met également en place l'ossature nécessaire pour disposer d'un cadre efficace en matière de responsabilité.

Pour obtenir les modifications culturelles et pratiques nécessaires à une gestion efficace, le PNUE a pris des mesures pour que ses ressources opérationnelles et humaines correspondent aux résultats prévus. Il a déployé des efforts rigoureux aux fins de développement des capacités et demandé que soit conçue l'élaboration d'un système de suivi pour évaluer les progrès accomplis en vue de l'obtention des résultats et permettre de corriger le tir au besoin. En 2009, la direction du PNUE a approuvé une nouvelle politique en matière d'évaluation et renforcé l'indépendance de cette fonction.

Il se pourrait que cet ambitieux programme de transformation n'aboutisse pas à chacun des résultats escomptés dans les délais que s'est fixés l'organisation, de sorte que le PNUE poursuivra ses efforts tendant à faire émerger une nouvelle culture faite d'idées novatrices, d'anticipation, d'utilisation optimale des ressources et de répit propices à la réflexion nécessaire aux remédiations.

« Mettre au point une nouvelle façon de travailler adaptée au programme de travail pour 2010-2011 a été un effort collectif du PNUE auquel ont pris part tous les services pour parvenir à un ensemble commun de résultats. »

**— Angela Cropper,
Directrice exécutive
adjointe du PNUE**



Harmonisation des processus du PNUE

En 2009, le devant de la scène a été occupé par l'opération ayant consisté à aligner les processus du PNUE sur les objectifs de la Stratégie à moyen terme et sur un programme de travail orienté vers l'obtention de résultats. Au cours de la période biennale 2010-2011 on poursuivra la modification de ces processus de façon à appuyer le programme de changement du PNUE :

1. Conception des projets et des activités pour qu'ils aboutissent à des résultats
2. Rôles et responsabilités
3. Harmonisation des procédures en matière de ressources humaines, de recrutement et de gestion
4. Développement des moyens internes, formation et communication
5. Partenariats
6. Mobilisation des ressources
7. Évaluation des prestations et encadrement des responsabilités
8. Plan de suivi
9. Système de gestion des informations sur les projets
10. Évaluation des programmes
11. Renforcement des moyens des parties prenantes aux projets du PNUE
12. Gestion financière
13. Utilisation des services des Bureaux régionaux du PNUE
14. Coordination des travaux du PNUE au niveau national
15. Utilisation des sciences
16. Gestion des connaissances
17. Gestion fondée sur les résultats

APERÇU DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU PNUE POUR 2010-2011

Par sa décision 25/13, le Conseil d'administration du PNUE a approuvé le programme de travail et les budgets d'appui au programme pour la période biennale 2010-2011 qui comportent six sous-programmes thématiques : changements climatiques; catastrophes et conflits; gestion des écosystèmes; gouvernance de l'environnement; substances nocives et déchets dangereux; utilisation efficace des ressources et modes de production et de consommation durables. Ci-après figure un bref aperçu de ces six sous-programmes.



CHANGEMENT CLIMATIQUE

Objectif

Mettre les pays, notamment les pays en développement, mieux à même d'intégrer à leur politique nationale de développement les mesures d'adaptation au changement climatique.

Réalisations escomptées

a) Mesures préventives et rentables en matière d'adaptation, de planification et de financement de plus en plus souvent incorporées au mécanisme de développement national sous-tendu par des informations scientifiques, des évaluations intégrées des changements climatiques et des données sur les climats locaux.

b) Les pays procèdent à des choix rationnels en matière de politiques, technologies et investissements de nature à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à produire éventuellement des avantages accessoires, l'accent étant mis sur les sources d'énergies propres et renouvelables, l'utilisation efficace de l'énergie et les économies d'énergies.

c) Les technologies obsolètes sont éliminées tandis que des technologies améliorées sont déployées grâce à des fonds privés et publics dont des fonds du Mécanisme pour un développement propre et du Mécanisme de mise en œuvre conjointe du Protocole de Kyoto.

d) Le piégeage de volumes plus importants de carbone est obtenu par une amélioration de l'utilisation des terres et une réduction du déboisement et de la dégradation des terres.

e) Les décideurs et négociateurs des pays, de la société civile et du secteur privé ont accès aux données et informations scientifiques sur les changements climatiques aux fins de prises de décisions.



CATASTROPHES ET CONFLITS

Objectif

Réduire le plus possible les menaces pesant sur le bien-être des personnes ayant pour origine les causes et les conséquences écologiques des catastrophes qui se sont produites ou potentielles d'origine naturelle ou dues à l'homme.

Réalisations escomptées :

a) Les moyens des États membres sont renforcés dans le domaine de la gestion de l'environnement afin d'aider à la réduction des risques présentés par les catastrophes naturelles et d'origine humaine.

b) Évaluations rapides et fiables de l'environnement à l'issue des conflits et des catastrophes conformément aux demandes adressées.

c) Les évaluations à l'issue des crises et des opérations de redressement contribuent à l'amélioration de la gestion de l'environnement et à l'utilisation viable des ressources naturelles.



GESTION DES ÉCOSYSTEMES

Objectif

Veillez à ce que les pays recourent à l'approche écosystémique pour améliorer le bien-être des personnes.

Réalisations escomptées :

- Les pays et les régions sont mieux à même d'intégrer à leur développement et à leur planification une approche concernant la gestion des écosystèmes.
- Les pays et les régions sont en mesure d'utiliser les moyens de gestion des écosystèmes.
- Les pays et les régions sont mieux à même de remanier leurs programmes en matière d'environnement et leurs modalités de financement pour lutter contre la dégradation des principaux services fournis par des écosystèmes déterminés.



SUBSTANCES NOCIVES ET DÉCHETS DANGEREUX

Objectif

Réduire le plus possible les effets des substances nocives et des déchets dangereux sur l'environnement et les êtres humains.

Réalisations escomptées :

- Les États et d'autres parties prenantes disposent de plus grands moyens et de fonds plus importants pour évaluer, gérer et réduire les risques que les produits chimiques et les déchets dangereux présentent pour la santé humaine et l'environnement.
- Des politiques internationales cohérentes et des avis techniques sont proposés aux États et autres parties prenantes pour qu'ils gèrent les produits chimiques nocifs et les déchets dangereux selon des méthodes écologiquement plus rationnelles, y compris au moyen des meilleures technologies et pratiques.
- Des politiques et des systèmes de réglementation appropriés des substances dangereuses suscitant des préoccupations au niveau mondial sont conçus et mis en place conformément aux obligations internationales des États et aux mandats de chacune des entités intéressées.



GOVERNANCE DE L'ENVIRONNEMENT

Objectif

Faire en sorte que la gouvernance de l'environnement aux niveaux national, régional et mondial soit renforcée afin que les objectifs prioritaires convenus en matière d'environnement puissent être atteints.

Réalisations escomptées :

- Le système des Nations Unies, tout en respectant le mandat de chaque entité, crée progressivement des synergies et fait de plus en plus preuve de cohérence en matière de prise de décisions au niveau international concernant l'environnement, y compris celles relevant des accords multilatéraux sur l'environnement.
- Les États sont mieux à même de s'acquitter de leurs obligations en matière d'environnement et d'atteindre leurs buts et objectifs prioritaires en la matière au moyen du renforcement de leurs législations et de leurs institutions.
- Un nombre de plus en plus grands de mécanismes nationaux s'occupant de développement et de processus de programmation conjointe de l'Organisation des Nations Unies mettent en œuvre leurs programmes de travail en tenant compte de leur viabilité écologique.
- Les parties prenantes nationales et internationales ont plus facilement accès aux données scientifiques fiables et aux orientations nécessaires à la prise de décisions.



UTILISATION EFFICACE DES RESSOURCES ET MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

Objectif

S'assurer que les modes de production, de traitement et de consommation des ressources naturelles soient d'une plus grande viabilité écologique.

Réalisations escomptées :

- Augmentation des économies de ressources et réduction de la pollution durant le cycle de vie des produits et tout au long des chaînes d'approvisionnement.
- Investissement plus important dans les méthodes de production industrielles efficaces, non polluantes et sans danger grâce aux politiques des pouvoirs publics et aux initiatives du secteur privé.
- Grâce à leurs choix, les consommateurs favorisent les produits moins gourmands en ressources et ne portant pas atteinte à l'environnement.



UN BAOBAB POUR CHAQUE RÉALISATION



Lancé en 2007, le Prix Baobab du PNUE a pour objet de distinguer et de récompenser les fonctionnaires dont les prestations et le dévouement ont le plus contribué à la réalisation des objectifs du PNUE. La deuxième édition du Prix Baobab a été un véritable succès. Un plus grand nombre de lauréats d'un plus grand nombre de Bureaux extérieurs et de Divisions du PNUE ont été récompensés. Il y a également eu un plus grand nombre de candidats et la participation au scrutin à l'intérieur de l'Organisation a également été plus importante. Les lauréats du Prix Baobab pour 2008, distingués lors de la cérémonie de remise des prix qui a eu lieu le 16 mars 2009, sont :

Prix Service d'appui :

- Sarah Muchiri

Prix Service d'encadrement :

- Mark Radka

Prix Service relatif à l'environnement

- Fatoumata Keita Ouane

Prix Travail en équipe

- Charles Sebukeera

- Ashbindu Singh

Prix Administrateur

- Christopher Corbin

PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL DU PNUE

S'agissant de la gestion des ressources humaines, le PNUE est parvenu en 2009 et pour la première fois à dépasser l'objectif fixé par l'Organisation des Nations Unies en matière d'égalité entre les sexes (50/50), puisque les femmes constituent maintenant 60 % du personnel. Il a également continué à investir dans le perfectionnement du personnel puisque 500 personnes ont achevé leur formation à une gestion fondée sur l'obtention de résultats, tandis que 700 autres ont pris part à l'enquête sur le personnel et au programme 360 Degree Feedback destiné au personnel. Les Prix Baobab pour 2008 ont été remis et 47 membres du personnel ont pris part au premier programme de roulement pilote du PNUE.

DEWA

DELG

DTIE

Division de l'alerte rapide et de l'évaluation (DEWA)

P. Gilruth
M. Cheatle

- Bureau du Responsable scientifique
- Évaluation scientifique
- Service de l'alerte rapide
- Coordination régionale
- Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du PNUE (WCMC)
- Comité scientifique de Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants

Division du droit de l'environnement et des conventions sur l'environnement (DELG)

B. Kante

- Liens et synergies
- Produits chimiques et déchets
Droit et gouvernance
- Climat et énergie
Droit et gouvernance
- Biodiversité et terres
Droit et gouvernance
- Eaux douces et milieu marin
Droit et gouvernance

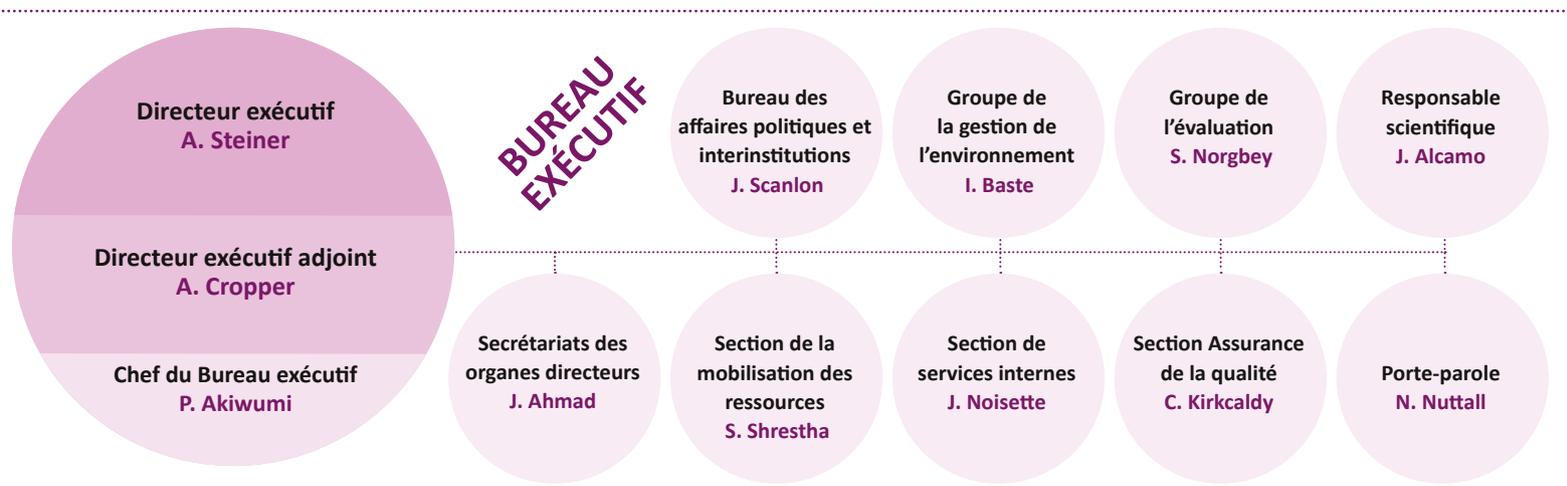
Division Technologie, Industrie et Économie (DTIE)

S. Lemmet
K. Bouzar

- Production et consommation durables
- Énergie
- Centre international d'écotechnologie (Japon)
- Produits chimiques
- Économie et commerce
- ActionOzone
- Groupe urbain

PHOTO :

1. Lauréats et finalistes du Prix baobab en 2008. ©PNUE



Division de la coopération régionale (DRC)
A. Cropper (Responsable)
 C. Tavera

Bureaux régionaux

- Afrique – *Nairobi*
- Asie et Pacifique – *Bangkok*
- Europe – *Genève*
- Amérique Latine et Caraïbe – *Panama*
- Amérique du Nord – *Washington*
- Asie occidentale – *Manama*

Bureaux de liaison

New York
Addis-Abeba
Bruxelles
Le Caire

Bureaux de pays

Moscou
Beijing
Brasilia

- Principaux groupes et parties prenantes
- Initiative PNUÉ/PNUD Pauvreté et Environnement

Division de la mise en œuvre des politiques environnementales (DEPI)
I. Thiaw
 T. Kasten

- Zones côtières et marines
- Écosystèmes d'eau douce et terrestres
- Adaptation aux changements climatiques
- Services écosystémiques
- Gestion des conflits et des catastrophes
- Éducation et formation à l'environnement
- Planification des programmes

Division de la communication et de l'information (DCPI)
S. Bindra
 N. Poulton

- Médias
- Rédaction des discours et édition
- Internet
- Publications
- Audiovisuel
- Bibliothèque
- Manifestations spéciales
- Campagne pour un milliard d'arbres
- Enfants, jeunes, sports et environnement

Division de la coordination avec le Fonds pour l'environnement mondial (DGEF)
M. Niamir-Fuller
 A. Juras

- Biodiversité/ Dégradation des sols
- Eaux internationales
- Changement climatique
- Polluants organiques persistants/Ozone
- Groupe de la gestion des fonds
- Groupe consultatif scientifique et technique

Secrétariat de la Convention de Bâle
K. Kummer-Peiry

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
A. Djoghlaif

Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction (CITES)
W. Wijnstekers

Secrétariat de la Convention sur les espèces migratrices (CMS)
E. Mrema

Secrétariat de la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
M. González

Secrétariat du Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal
M. Nolan

Secrétariat provisoire de la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause (en association avec la FAO)
D. Cooper

Secrétariat provisoire de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants
D. Cooper

ORGANIGRAMME DU PNUÉ
 au 31 décembre 2009

FINANCEMENT DU PNUE EN 2009

FAIT
Un montant total de 570,5 millions de dollars a été mobilisé pour la période biennale 2008-2009

En 2009, le PNUE a joui d'une confiance accrue des donateurs dont témoignent l'accroissement du financement de plusieurs pays et le nombre de pays ayant contribué au Fonds pour l'environnement. La tendance se caractérise également par l'accroissement du nombre de pays qui contribuent davantage au Fonds pour l'environnement plutôt qu'aux mesures financées par des contributions à des fins déterminées, ce qui est conforme à l'orientation de la Stratégie à moyen terme et à la nouvelle stratégie de mobilisation des ressources.

En dépit de la crise financière, le financement du PNUE a beaucoup augmenté au cours de la période biennale 2008-2009 portant ainsi le montant total des ressources disponibles pour son programme de travail à 570,5 millions de dollars. Cela témoigne non seulement de la confiance accrue dont jouit le PNUE mais aussi des pressions écologiques croissantes auxquelles est confrontée la communauté internationale ainsi que de la nécessité d'instituer une coopération internationale efficace.

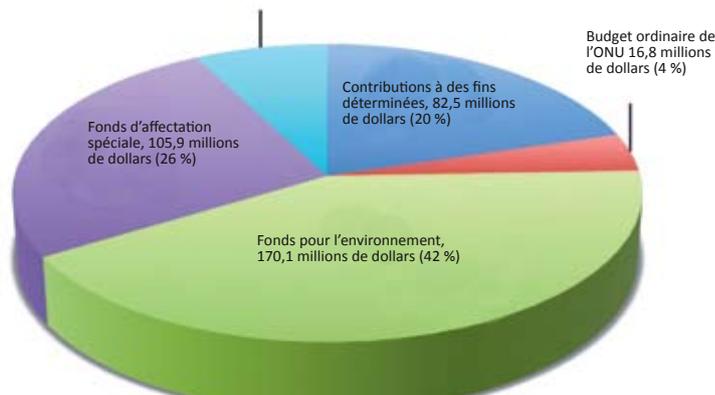
Le PNUE s'est employé à accroître le montant total des contributions versées au Fonds pour l'environnement en augmentant les contributions ainsi que le nombre des Etats membres contribuant. Au 31 décembre 2009, 98 pays avaient fait des annonces de contributions au Fonds pour l'environnement alors qu'ils n'étaient que 92 à la même date l'année précédente. Les contributions continuent d'arriver, ce qui porte le nombre total des donateurs ayant contribué en 2009 à plus de 100 pays d'après les estimations. Le montant des contributions au Fonds pour l'environnement a augmenté de 22 % entre 2006-2007 et 2008-2009 tandis que celui des contributions extrabudgétaires a progressé de 50 % durant la même période. Deux donateurs – les Pays-Bas et la Belgique – se trouvent en tête puisqu'ils ont versé toutes leurs contributions au Fonds pour l'environnement.

Le Conseil d'administration à sa vingt-cinquième session a approuvé le programme et budget additionnels de 24 millions de dollars, ce qui porte le budget du Fonds pour l'environnement pour la période 2008-2009 à 171 millions de dollars au total et il a autorisé le Directeur exécutif à accroître la réserve financière de 5 millions de dollars. Pour l'exercice biennal 2010-2011, le Conseil d'administration a approuvé un budget de 180 millions de dollars pour le Fonds pour l'environnement. Le PNUE a mis au point le barème indicatif des contributions volontaires et a invité les gouvernements à accroître leurs contributions.

Étant donné que le PNUE dépend dans une large mesure des fonds extrabudgétaires, il importe au plus haut point que les contributions soient versées aussitôt que possible afin que le programme de travail puisse être exécuté à temps. Au cours de la période biennale à venir, le PNUE favorisera une évolution progressive vers la mise en place d'un Fonds d'affectation spéciale pluriannuel alimenté par divers donateurs pour chacun des six sous-programmes et fixera un même coût pour les dépenses d'appui au programme.

PRÉLÈVEMENTS DU PNUE SUR LES RESSOURCES POUR LA PÉRIODE 2008-2009

Compte d'appui aux Fonds d'affectation spéciale et aux contributions à des fins déterminées, 31,1 millions de dollars (8 %)



Budget ordinaire de l'ONU 16,8 millions de dollars (4 %)

Contributions à des fins déterminées, 82,5 millions de dollars (20 %)

Fonds d'affectation spéciale, 105,9 millions de dollars (26 %)

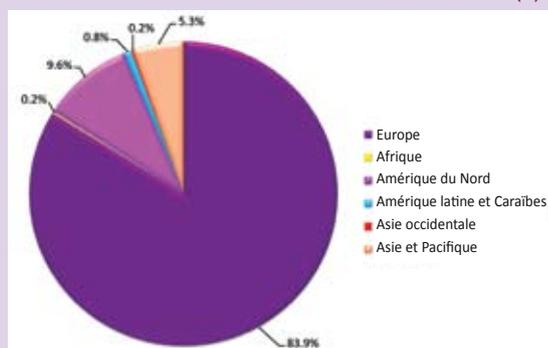
Fonds pour l'environnement, 170,1 millions de dollars (42 %)

CONTRIBUTIONS AU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT EN 2009*

PAYS	ANNONCES DE CONTRIBUTIONS POUR 2009	PAYS	ANNONCES DE CONTRIBUTIONS POUR 2009	PAYS	ANNONCES DE CONTRIBUTIONS POUR 2009
Afrique du Sud	54 000	Israël	20 000	Pays-Bas	12 731 000
Algérie	10 000	Italie	4 518 072	Philippines	1 333
Allemagne	7 884 740	Japon	2 963 807	Pologne	150 000
Andorre	39 681	Kenya	30 000	Portugal	50 000
Angola	1 200	Kirghizistan	760	République de Corée	193 041
Arménie	1 300	Koweït	200 000	République démocratique populaire lao	2 000
Australie	674 974	Lettonie	13 500	République slovaque	46 000
Autriche	524 000	Liechtenstein	7 600	République tchèque	222 197
Bahamas	2 500	Lituanie	14 000	Roumanie	52 000
Bangladesh	574	Luxembourg	878 800	Royaume-Uni	8 452 963
Bélarus	12 500	Madagascar	1 000	Samoa	760
Belgique	5 471 134	Malaisie	40 000	Sénégal	2 000
Bhoutan	1 450	Malawi	760	Seychelles	1 200
Brésil	227 500	Mali	1 500	Sierra Leone	760
Burkina Faso	6 837	Malte	13 000	Singapour	15 000
Canada	2 400 000	Maurice	5 000	Slovénie	72 000
Chili	20 000	Mauritanie	1 500	Suède	3 900 000
Chine	250 000	Mexique	350 000	Suisse	3 850 541
Chypre	33 500	Micronésie	600	Suriname	760
Colombie	30 000	Moldova	900	Tadjikistan	310
Comores	760	Monaco	28 053	Thaïlande	22 164
Costa Rica	10 000	Monténégro	1 000	Tunisie	7 500
Croatie	33 000	Mozambique	760	Turquie	250 000
Danemark	3 906 250	Myanmar	1 000	Venezuela	40 000
Égypte	20 000	Niger	760	Zambie	2 167
El Salvador	3 200	Norvège	3 000 000	TOTAL	85 555 606
Équateur	3 200	Nouvelle-Zélande	195 000	(DOLLAR)	
Érythrée	900	Oman	10 000		
Espagne	4 301 088	Ouganda	1 600		
États-Unis d'Amérique	5 825 050	Pakistan	9 884		
Éthiopie	1 000	Panama	10 000		
Fédération de Russie	500 000				
Fidji	4 480				
Finlande	4 876 280				
France	5 100 000				
Grèce	250 000				
Grenade	700				
Hongrie	100 000				
Inde	100 000				
Indonésie	30 000				
Irak	2 300				
Irlande	456 956				

CONTRIBUTIONS RÉGIONALES AU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT EN 2009

CONTRIBUTIONS AU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT EN 2009 (%)



* Pays ayant acquitté/annoncé leurs contributions pour 2009 au 31 décembre 2009; les annonces de contributions en monnaie autre que le dollar peuvent être sujettes à des fluctuations en raison des taux de change.

FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT : LES 15 PRINCIPAUX DONATEURS AYANT ANNONCÉ DES CONTRIBUTIONS EN 2009*

PAYS	2009	PAYS	2009
1. Pays-Bas	12 731 000	9. Espagne	4 301 088
2. Royaume-Uni	8 452 963	10. Danemark	3 906 250
3. Allemagne	7 884 740	11. Suède	3 900 000
4. États-Unis d'Amérique	5 825 050	12. Suisse	3 850 541
5. Belgique	5 471 134	13. Norvège	3 000 000
6. France	5 100 000	14. Japon	2 963 807
7. Finlande	4 876 280	15. Canada	2 400 000
8. Italie	4 518 072	TOTAL (DOLLAR)	79 180 925

* les annonces de contributions en monnaie autre que le dollar peuvent être sujettes à des fluctuations en raison des taux de change

En plus des contributions au Fonds pour l'environnement, le PNUE a bénéficié d'un généreux appui de ses donateurs aux Fonds d'affectation spéciale, soit 208,4 millions et a reçu 118,7 millions au titre des contributions à des fins déterminées; les deux plus importantes contributions ont été celles de la Norvège (38 millions) et de l'Espagne (20 millions).

« Les résultats procédant d'un barème indicatif des contributions volontaires à des fins non déterminées appliqué à titre expérimental depuis 2003 montrent un accroissement sensible au cours des premières années, tant du nombre des donateurs que du montant total des fonds disponibles. »
— Synthèse des évaluations de l'aide fournie par des organisations multilatérales aux fins de l'amélioration de l'environnement réalisée par la Norvège en 2009

FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT : PAYS DONT LES ANNONCES DE CONTRIBUTIONS ONT AUGMENTÉ ENTRE 2008 ET 2009*

PAYS DONT LES ANNONCES DE CONTRIBUTIONS ONT AUGMENTÉ ENTRE 2008 ET 2009			
PAYS	2008 (A)	2009 (B)	Augmentation (B-A)
Belgique	909 586	5 471 134	4 561 548
Burkina Faso	5 075	6 837	1 762
Danemark	3 227 083	3 906 250	679 167
Érythrée	0	900	900
Etats-Unis d'Amérique	5 800 000	5 825 050	25 050
Finlande	4 078 762	4 876 280	797 518
Irak	0	2 300	2 300
Irlande	406 394	456 956	50 562
Israël	0	20 000	20 000
Liban	0	6 000	6 000
Malawi	0	760	760
Mali	0	1 500	1 500
Mauritanie	0	1 500	1 500
Micronésie	0	600	600
Moldova	0	900	900
Monaco	22 930	28 053	5 123
Myanmar	0	1 000	1 000
Norvège	2 886 740	3 000 000	113 260
Pays-Bas	12 532 000	12 731 000	199 000
Samoa	0	760	760
Singapour	0	15 000	15 000
Suisse	3 780 074	3 850 541	70 467
Suriname	760	900	140
Venezuela	0	40 000	40 000
Zambie	2 000	2 167	167
TOTAL (DOLLAR)			6 594 984

* les annonces de contributions en monnaie autre que le dollar peuvent être sujettes à des fluctuations en raison des taux de change



GLOSSAIRE

PHOTO :

1. Lunettes sur un dictionnaire braquées sur les mots « visionless » (aveuglement) et « visionary » (visionnaire).
© Nathan Wright/Shutterstock

ARRI	Initiative régionale pour la remise en état des Appalaches
ANASE	Association des Nations de l'Asie du Sud-Est
MDP	Mécanisme pour un développement propre
CFC	Chlorofluorocarbones
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
RDC	République démocratique du Congo
CE	Commission européenne
EIE	Étude d'impact sur l'environnement
ENVSEC	Initiative « Environnement et sécurité »
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
G20	Groupe des 20
PIB	Produit intérieur brut
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GEMS/Eau	Système mondial de surveillance continue de l'environnement du PNUE
GEO	Avenir de l'environnement mondial
GPA	Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres
GRASP	Partenariat pour la survie des grands singes
GRULAC	Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes
HCFC	Hydrochlorofluorocarbones

ICCM	Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques
CIET	Centre international d'écotechnologie
OIT	Organisation internationale du Travail
OIM	Organisation internationale pour les migrations
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
TIRPG	Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
UICN	Union mondiale pour la conservation de la nature
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
OCDE	Organisation de coopération et le développement économiques
REDD	Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PNUE-WCMC	Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature – PNUE
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
ONUUDI	Programme des Nations Unies pour le développement industriel
OMT	Organisation mondiale du tourisme
PAM	Programme alimentaire mondial
OMS	Organisation mondiale de la santé
OMC	Organisation mondiale du commerce



DES MILLIONS D'ESPÈCES • UNE PLANÈTE • UN AVENIR COMMUN
JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT • 5 JUIN 2010



PNUE

Programme des Nations Unies pour l'environnement



www.unep.org

United Nations Environment Programme
P.O. Box 30552, Nairobi 00100, Kenya

Tel: +254-(0)20-762 1234

Fax: +254-(0)20-762 3927

Email: unepub@unep.org

web: www.unep.org



PNUE

ISBN: 978-92-807-3071-5
DCP/1250/NA